



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le troisième trimestre de 2020

Rapport aux actionnaires • Trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,21 \$, par rapport à 1,74 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,25 \$, par rapport à 1,79 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 2 248 millions de dollars, comparativement à 3 248 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 2 327 millions de dollars, comparativement à 3 338 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, neuf mois clos le 31 juillet 2020 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 3,62 \$, par rapport à 4,71 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 3,76 \$, par rapport à 5,11 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 6 752 millions de dollars, comparativement à 8 830 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 6 998 millions de dollars, comparativement à 9 557 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU TROISIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le troisième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 63 millions de dollars (54 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 75 millions de dollars (64 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges liées à l'acquisition de Greystone de 25 millions de dollars (25 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action), comparativement à 26 millions de dollars (26 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.

TORONTO, le 27 août 2020 – Le Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2020. Le résultat net comme présenté a atteint 2,2 milliards de dollars, en baisse de 31 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et le résultat net rajusté s'est élevé à 2,3 milliards de dollars, en baisse de 30 %.

«Les collègues de la TD à travers le monde ont continué à fournir des services à nos clients et à s'entraider les uns les autres pendant une période de perturbations sans précédent. Alors que les économies où nous sommes présents commencent à se rouvrir, le bien-être et la sécurité de nos clients, de nos collègues et des collectivités demeurent l'une des principales préoccupations», a déclaré Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD.

«Nous sommes entrés dans cette crise en position de force, et grâce à des pratiques financières et de gestion des risques prudentes, nous demeurons bien dotés en capital, comptant sur un bilan de grande qualité et de grandes liquidités. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'élevait à 12,5 % à la fin du trimestre», a ajouté M. Masrani.

«Le résultat net s'est amélioré par rapport au deuxième trimestre, la croissance soutenue des volumes, la légère diminution des provisions pour pertes sur créances, et la robustesse des produits tirés des activités de gestion de patrimoine et de gros ayant contribué à atténuer la pression additionnelle sur les marges, a déclaré M. Masrani. L'amélioration du rendement dans nos secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis et la contribution record du secteur Services bancaires de gros démontrent la robustesse de notre modèle commercial diversifié et la puissance de notre stratégie axée sur les clients.»

Services de détail au Canada

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le troisième trimestre s'est établi à 1 263 millions de dollars, et le résultat net rajusté s'est élevé à 1 288 millions de dollars, tous deux en baisse de 33 % par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une hausse de la provision pour pertes sur créances, une diminution des produits et une hausse des indemnités d'assurance. Les produits ont diminué de 2 % en raison d'une baisse des marges, en partie contrebalancée par une augmentation des volumes de prêts et de dépôts et d'un accroissement des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les charges sont restées stables par rapport à celles de l'exercice précédent et ont diminué de 2 % par rapport à celles du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances a augmenté de 635 millions de dollars par rapport à il y a un an, reflétant essentiellement une hausse des provisions sur prêts productifs.

Le secteur Services de détail au Canada a continué à aider ses clients dans le contexte de la COVID-19, en leur donnant un accès continu aux programmes d'allègement et de reports de paiement des gouvernements. En outre, le secteur Services de détail au Canada a lancé son nouveau programme Conseils TD *Prêts pour vous* qui comprend un centre de ressources en ligne, des outils comme Chercheur de soutien Assistance TD et des activités de communication directe avec les clients pour leur offrir des conseils personnalisés. La croissance progressive des volumes a été solide, affichant une hausse supérieure à 10 % des dépôts de particuliers et d'entreprises, une augmentation des ventes par cartes de crédit, une croissance significative de l'actif net de Gestion de patrimoine TD et de solides produits d'assurance. Les clients du secteur Services de détail au Canada ont tiré parti de capacités améliorées du service en ligne et du service mobile, entraînant une augmentation importante des opérations libre-service et de l'adoption du numérique au cours du trimestre considéré.

Services de détail aux États-Unis

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est établi à 673 millions de dollars (490 millions de dollars US), en baisse de 48 % (49 % en dollars US) par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La contribution de TD Ameritrade au résultat du secteur s'est établie à 317 millions de dollars (230 millions de dollars US), en hausse de 8 % (5 % en dollars US) par rapport à il y a un an, du fait principalement de la hausse des volumes de négociation, partiellement contrebalancée par la baisse des commissions de négociation, la diminution des produits tirés des actifs et l'augmentation des charges d'exploitation.

La contribution au résultat des Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tient pas compte de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, s'est élevée à 356 millions de dollars (260 millions de dollars US), soit une baisse de 64 % (65 % en dollars US) par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant une hausse de la provision pour pertes sur créances et une baisse des produits. Au cours du trimestre, les produits ont diminué, la baisse de la marge d'intérêts nette et des produits tirés des comptes à honoraires ayant été en partie contrebalancée par la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La provision pour pertes sur créances s'est accrue de 642 millions de dollars (464 millions de dollars US) par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des provisions sur prêts productifs.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué à soutenir leurs clients pendant la pandémie de COVID-19, en élargissant l'accès en personne et en voiture à son réseau de succursales et en aidant les clients à accéder aux programmes d'aide gouvernementale. Dans le cadre du Paycheck Protection Program mis en œuvre par la Small Business Association aux termes de la loi CARES aux États-Unis, la TD a financé environ 84 000 prêts et continue à collaborer avec la Federal Reserve Bank of Boston pour faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises au Main Street Lending Program. Les Services bancaires de détail aux États-Unis sont restés centrés sur la proposition d'expériences personnalisées et connectées pour les clients à partir de tous les canaux tout en continuant à améliorer leurs offres numériques, et ont affiché une augmentation importante de l'utilisation de leur application mobile et de leurs canaux bancaires en ligne par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

Services bancaires de gros

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros s'est établi à un niveau record de 442 millions de dollars au cours du trimestre considéré, en hausse de 81 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 1 397 millions de dollars, en hausse de 53 % par rapport à il y a un an, reflétant une hausse des produits liés aux activités de négociation et des honoraires de prise ferme. La provision pour pertes sur créances a augmenté de 122 millions de dollars comparativement à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des provisions sur actifs dépréciés et actifs productifs. Le solide rendement du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre considéré reflète la vigueur soutenue de ses activités libellées en dollars canadiens et les progrès impressionnants de sa stratégie visant ses activités libellées en dollars américains. Le secteur Services bancaires de gros continue de se concentrer sur l'établissement de relations solides avec les clients en leur fournissant un accès essentiel aux marchés et des conseils financiers fiables.

Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III de la TD a été de 12,5 %.

Conclusion

«La reprise économique ne se fera pas sans difficultés et beaucoup de questions demeurent incertaines à court terme. Nous continuerons à suivre l'évolution de la situation et à nous y adapter, et nous serons présents pour soutenir nos collègues et conseiller les 26 millions de clients qui comptent sur nous plus que jamais, a ajouté M. Masrani. Nos gens sont nos plus grands atouts et je sais qu'en travaillant ensemble, nous en ressortirons encore plus forts dans les mois à venir.»

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 4.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du troisième trimestre de 2020. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2020. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2019 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T3 2020	IFS du T3 2020	IRS du T3 2020	Rapport annuel 2019
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				73-78, 83, 90-93, 103-105
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				68-72
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	37, 51			63-64, 89, 97-98
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				74-77
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				73-74
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				62, 73, 78-105
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	41			61, 77, 86, 103
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	33-37, 90		1-3, 6	56-60, 64, 211
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	58
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				59-61, 103
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		8-11		61-62
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF	41		10	79-81, 83, 85-86, 100
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			22-37, 41-46	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque	37-38		11-12	
17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			58	82, 86, 91-92	
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	43-46, 47-48			93-95
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	46			96, 205
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	51-53			100-102
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	47, 49-50			99-100
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	40			84
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	40-43			84, 86-89
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	41			85-89, 91-92
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	41			85-89
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	28-33, 73-80	20-35	1-5, 10-11, 13-58	45-58, 78-83, 164-169, 178, 181-182, 209-210
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	80			53, 136-137, 143-144, 169
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	29, 75-78	24, 28		50, 166-167
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			38-40, 47-51	81-82, 151, 174-175, 178, 181-182
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				82, 140, 151
Autres risques	31	Décrire les types d'«autres risques» en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				90-92, 103-105
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	88-89			71-73, 203-205

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION	
4 Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	54 Méthodes et estimations comptables
5 Faits saillants financiers	56 Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
6 Notre rendement	
13 Aperçu des résultats financiers	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
18 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD	57 Bilan consolidé intermédiaire
26 Résultats trimestriels	58 État du résultat consolidé intermédiaire
27 Revue du bilan	59 État du résultat global consolidé intermédiaire
28 Qualité du portefeuille de crédit	60 État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
33 Situation des fonds propres	61 État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
39 Gestion des risques	62 Notes des états financiers consolidés intermédiaires
54 Titrisation et arrangements hors bilan	91 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés de 2019, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2019. Le présent rapport de gestion est daté du 27 août 2020. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2019 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes, dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2019 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document de même que dans le rapport de gestion de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2020 (le «rapport de gestion du T2 2020») à la section «Notre rendement», y compris aux rubriques «Sommaire et perspectives économiques» et «Incidence sur le rendement financier des trimestres à venir», et à la section «Facteurs de risque et gestion des risques», et dans le rapport de gestion (le «rapport de gestion de 2019») du rapport annuel 2019 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», à la rubrique «Perspectives et orientation pour 2020» pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique «Orientation pour 2020» pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2020 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, les attentes en matière de rendement financier pour la Banque ainsi que les possibles répercussions économiques, financières et autres répercussions de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier», «objectif», «cible» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, en matière de conduite, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment les répercussions économiques, financières et autres conséquences de la pandémie de COVID-19; la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à court terme, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle, élaborer des plans stratégiques et la capacité de la Banque à recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques ou les intrusions liées aux données) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; la fraude et d'autres activités criminelles auxquelles la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité, et le régime de «recapitalisation interne» des banques; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et des concurrents offrant des services non traditionnels, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition liée à l'abandon du taux interbancaire offert; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; le risque environnemental et social; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2019, complétée par les sections «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs» et «Gestion des risques» du rapport de gestion du T2 2020 ainsi que par la section «Gestion des risques» du présent document, et telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques «Événements importants et postérieurs à la date de clôture, et transactions en cours» et «Événements importants et transactions en cours» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le présent document à la section «Notre rendement» de même que dans le rapport de gestion du T2 2020 à la section «Notre rendement», y compris aux rubriques «Sommaire et perspectives économiques» et «Incidence sur le rendement financier des trimestres à venir», lesquelles sont une mise à jour des hypothèses économiques importantes présentées dans le rapport de gestion de 2019 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros à la rubrique «Perspectives et orientation pour 2020» et, pour le secteur Siège social, à la rubrique «Orientation pour 2020», telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux ou pour les trois mois clos les			Aux ou pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Résultats d'exploitation					
Total des produits	10 665 \$	10 528 \$	10 499 \$	31 802 \$	30 725 \$
Provision pour pertes sur créances	2 188	3 218	655	6 325	2 138
Indemnités d'assurance et charges connexes	805	671	712	2 256	2 082
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	5 307	5 121	5 374	15 895	16 477
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	5 244	5 051	5 298	15 692	15 622
Résultat net – comme présenté	2 248	1 515	3 248	6 752	8 830
Résultat net – rajusté ¹	2 327	1 599	3 338	6 998	9 557
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	721,4 \$	747,0 \$	675,9 \$	721,4 \$	675,9 \$
Total de l'actif	1 697,3	1 673,7	1 405,4	1 697,3	1 405,4
Total des dépôts	1 091,3	1 078,3	870,3	1 091,3	870,3
Total des capitaux propres	92,5	93,3	86,4	92,5	86,4
Total des actifs pondérés en fonction des risques	478,1	524,0	454,9	478,1	454,9
Ratios financiers					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	10,0 %	6,9 %	15,8 %	10,3 %	14,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ²	10,4	7,3	16,2	10,7	16,1
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO) ²	13,7	9,6	22,0	14,3	21,0
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ²	13,9	9,8	22,2	14,4	22,3
Ratio d'efficacité – comme présenté	49,8	48,6	51,2	50,0	53,6
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	49,2	48,0	50,5	49,3	50,8
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets ³	1,17	1,76	0,38	1,16	0,43
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)					
Résultat par action					
De base	1,21 \$	0,80 \$	1,75 \$	3,63 \$	4,72 \$
Dilué	1,21	0,80	1,74	3,62	4,71
Dividendes par action	0,79	0,79	0,74	2,32	2,15
Valeur comptable par action	47,80	48,54	44,30	47,80	44,30
Cours de clôture ⁴	59,27	58,16	77,15	59,27	77,15
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 802,3	1 803,0	1 825,3	1 805,4	1 828,4
Nombre moyen – dilué	1 803,5	1 804,4	1 828,6	1 807,1	1 831,6
Fin de période	1 813,0	1 803,4	1 819,2	1 813,0	1 819,2
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	107,5 \$	104,9 \$	140,4 \$	107,5 \$	140,4 \$
Rendement de l'action ⁵	5,3 %	5,0 %	3,9 %	4,7 %	3,9 %
Ratio de distribution	65,3	98,2	42,3	63,9	45,5
Ratio cours/bénéfice	11,5	10,2	12,3	11,5	12,3
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ⁶	(19,5)	(20,6)	3,9	(19,5)	3,9
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens) ²					
Résultat par action					
De base	1,25 \$	0,85 \$	1,79 \$	3,76 \$	5,12 \$
Dilué	1,25	0,85	1,79	3,76	5,11
Ratio de distribution	63,0 %	92,8 %	41,1 %	61,6 %	41,9 %
Ratio cours/bénéfice	11,1	9,9	11,4	11,1	11,4
Ratios des fonds propres⁷					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	12,5 %	11,0 %	12,0 %	12,5 %	12,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	13,8	12,3	13,4	13,8	13,4
Ratio du total des fonds propres	16,5	15,3	16,1	16,5	16,1
Ratio de levier	4,4	4,2	4,1	4,4	4,1

¹ Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

² Mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires» et «Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires» du présent document.

³ Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

⁴ Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

⁵ Le rendement de l'action correspond au dividende annualisé par action ordinaire versé, divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant la période considérée.

Le dividende par action ordinaire est déterminé de la manière suivante : a) pour le trimestre – en annualisant le dividende par action ordinaire versé au cours du trimestre; b) pour la période depuis le début de l'exercice – en annualisant le dividende par action ordinaire versé depuis le début de l'exercice.

⁶ Le rendement total pour les actionnaires est calculé d'après l'évolution du cours de l'action et les dividendes réinvestis sur une période continue de un an.

⁷ Comprend les ajustements aux fonds propres prévus par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) en réponse à la pandémie de COVID-19 pour les deuxième et troisième trimestres de 2020. Pour plus de renseignements, se reporter à la section «Situation des fonds propres» du présent rapport de gestion.

NOTRE RENDEMENT

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 26 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade Holding Corporation («TD Ameritrade»); et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 14 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 31 juillet 2020, les actifs de la TD totalisaient 1,7 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La pandémie de COVID-19 continue à peser sur les économies partout dans le monde. Les Services économiques TD prévoient une contraction de 4,3 % du produit intérieur brut (PIB) réel mondial pour la présente année civile. La pandémie a entraîné un arrêt soudain de l'activité économique au printemps, lorsque les mesures de distanciation physique et d'autres mesures imposées par les gouvernements ont pris effet. Dans de nombreux territoires, ces mesures ont depuis lors été assouplies et une reprise économique est désormais en cours. Toutefois, on s'attend à ce que la reprise soit inégale, car certains secteurs, notamment les voyages internationaux, les loisirs, les restaurants et les divertissements, sont susceptibles d'être confrontés à des difficultés en l'absence d'un vaccin efficace. De même, les pays qui connaissent une recrudescence des cas de COVID-19 pourraient exiger la réintroduction de mesures de confinement. Il est probable que le regain initial de l'activité économique et de l'emploi qui a suivi l'assouplissement initial des restrictions par les gouvernements fasse place à une reprise mondiale plus progressive. L'activité économique ne devrait pas retrouver son niveau d'avant la pandémie avant la fin de l'année civile 2021. Ces perspectives économiques comportent un niveau important d'incertitude quant aux conséquences sur la santé, au comportement des consommateurs et aux décisions gouvernementales.

Aux États-Unis, la croissance économique a diminué de 32,9 % (taux annualisé) au cours du deuxième trimestre civil de 2020, après une baisse de 5 % au cours du trimestre précédent. Dans l'ensemble, la première moitié de l'année civile 2020 a représenté la plus forte contraction économique de l'après-guerre, réduisant le niveau de l'activité économique d'environ 11 % par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. Outre sa vitesse et sa gravité, la récession est également sans précédent dans sa composition, avec en tête une baisse marquée des dépenses de consommation personnelle. Le taux de chômage a progressivement diminué, passant d'un sommet de 14,7 % en avril 2020 à une moyenne de 13,1 % au cours du trimestre civil, pour redescendre à 10,2 % en juillet 2020. D'après les résultats de l'emploi et d'autres données à périodicité plus élevée, avril 2020 semble avoir marqué le creux de la vague. Toutefois, la reprise est menacée par une forte augmentation du nombre de cas de COVID-19 dans de nombreux États, ce qui a entraîné une pause ou un recul partiel des plans de réouverture. Les Services économiques TD estiment, comme leurs homologues mondiaux, que les États-Unis feront face à de nombreux aléas dans l'avenir, les perspectives dépendant de l'évolution du virus, des politiques gouvernementales, et de la résistance de la confiance des consommateurs et des entreprises jusqu'à ce que des vaccins efficaces soient mis au point et largement distribués.

La pandémie a entraîné un important assouplissement de la politique monétaire et budgétaire américaine. La Réserve fédérale a réduit son taux d'intérêt directeur dans une fourchette de 0,00 % à 0,25 %, a repris les achats d'actifs et a dévoilé un certain nombre de facilités de prêt. Cette réponse, combinée à celle d'autres grandes banques centrales, a permis d'améliorer le fonctionnement des marchés et de réduire les mesures prises à l'égard des tensions financières. Les communications du président de la Réserve fédérale, M. Powell, qui ont suivi ont été cohérentes, le taux d'intérêt directeur demeurant dans la fourchette actuelle jusqu'en 2022, conformément aux attentes des Services économiques TD. La faiblesse des taux d'intérêt a contribué à soutenir la demande de logements malgré un taux de chômage toujours élevé. Les Services économiques TD prévoient que la Réserve fédérale ne haussera pas les taux d'intérêt tant qu'il n'y aura pas de signes convaincants d'une reprise économique soutenue et d'une réduction marquée de la morosité sur le marché de l'emploi. D'importantes mesures de relance budgétaire visant à soutenir les entreprises et les ménages ont permis de limiter les conséquences économiques à court terme de la pandémie, l'éventualité de la mise en œuvre d'un ensemble de mesures supplémentaires à l'automne représentant une possibilité d'amélioration des perspectives. Il semble probable que l'extension des mesures gouvernementales visant à fournir une aide au revenu accrue aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements des États et des collectivités locales constituera un soutien important et nécessaire pour l'économie à court terme, même si la reprise à plus long terme nécessitera à terme un redéploiement à grande échelle de la main-d'œuvre.

L'économie du Canada a évolué en grande partie comme celle des États-Unis. Toutefois, sa situation économique déjà fragilisée avant la pandémie, ses mesures de distanciation physique relativement plus restrictives et le faible niveau des prix du pétrole laissent présager une contraction plus importante de l'activité au cours du premier semestre de l'année civile 2020. Les Services économiques TD estiment que le niveau de l'activité économique a baissé de 13,3 % au cours de cette période. En revanche, le Canada a jusqu'à présent évité une recrudescence importante des cas de COVID-19, et les réouvertures économiques se poursuivent relativement sans entrave.

Les mesures de soutien du gouvernement canadien ont été efficaces pour soutenir les revenus des ménages et des entreprises. Le gouvernement fédéral a annoncé que ces programmes seront adaptés aux circonstances actuelles et prolongés jusqu'à la fin de l'année civile 2020. Cela permet de soutenir davantage les perspectives économiques, même si, comme ailleurs, la réussite économique à long terme nécessitera un retour à la normale sur les marchés de l'emploi. Comme dans d'autres pays, la reprise économique au Canada devrait être inégale. Certains secteurs, notamment celui de l'immobilier, connaissent une reprise plus forte que prévu. D'autres, dont le secteur de l'énergie, sont confrontés à un contexte d'exploitation difficile, notamment des prix bas et d'autres facteurs comme l'incertitude entourant la capacité des pipelines à long terme. Le Canada est également confronté aux mêmes contraintes que d'autres pays pour ce qui est de la nécessité de disposer d'un vaccin ou d'un traitement efficace avant la levée complète des exigences en matière de distanciation physique, ce qui devrait limiter la rapidité de la reprise dans l'avenir.

La Banque du Canada a abaissé son taux directeur à sa valeur plancher, soit 0,25 %, et a mis en place plusieurs programmes d'achat d'actifs et d'octroi de liquidités, y compris des achats continus de titres de créance fédéraux et provinciaux. Ces mesures ont permis de réduire les tensions sur le marché du financement. M. Macklem, gouverneur de la Banque du Canada, a indiqué que le taux d'intérêt directeur sera maintenu à son niveau actuel «jusqu'à ce que le ralentissement économique soit absorbé de sorte que l'objectif d'inflation de 2 % soit atteint de manière durable». Les Services économiques TD s'attendent à ce que les augmentations des taux d'intérêt directeurs ne commencent qu'au début de l'année civile 2023 et se poursuivent à un rythme très progressif par la suite, reflétant à la fois l'ampleur du choc économique et les défis liés aux niveaux élevés de la dette privée. Les Services économiques TD prévoient que le dollar canadien s'échangera dans la fourchette de 74-77 cents américains au cours des quatre prochains trimestres civils.

L'incertitude importante qui entoure l'évolution de la pandémie, les réponses des gouvernements et leurs répercussions économiques crée un large éventail de résultats économiques potentiels par rapport au scénario de base. Dans tous les pays, une augmentation rapide et généralisée des infections à la COVID-19 pourrait entraîner la réimposition de restrictions économiques à l'échelle nationale, semblables à celles qui ont eu lieu au printemps. En effet, les récentes poussées d'infection dans plusieurs grandes économies pourraient remettre en question les plans de réouverture économique à plus long terme. De tels résultats exerceraient une pression supplémentaire sur les finances des ménages et des entreprises, ce qui aurait des répercussions négatives sur l'économie. À l'inverse,

si un ou plusieurs vaccins efficaces devenaient rapidement et largement disponibles, les perspectives économiques à moyen terme devraient s'améliorer sensiblement, en particulier pour certains secteurs durement touchés. Dans une perspective à plus long terme, la pandémie pourrait précipiter ou accentuer les tendances qui se traduisent par une croissance économique potentielle plus faible au niveau national et international. Parmi ces tendances, citons l'augmentation des tensions géopolitiques, l'isolationnisme, la réduction des taux d'immigration, le protectionnisme commercial et le déclin structurel des investissements des entreprises.

MESURES PRISES PAR LA BANQUE EN RÉPONSE À LA COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue de perturber les économies et les sociétés du monde entier. En Amérique du Nord, les mesures précoces prises par les banques, les gouvernements et les organismes de surveillance ont permis d'atténuer les difficultés financières des ménages et des entreprises. Toutefois, l'activité économique ne reprenant que progressivement, les programmes d'aide demeurent en grande partie en place et, dans certains cas, ont été prolongés. De même, la réponse rapide et globale des banques centrales a été efficace pour stabiliser les marchés financiers, mais l'ampleur du choc et la lenteur de la reprise laissent à penser que la politique budgétaire demeurera à des niveaux favorables pendant un certain temps. La TD continue à prendre une part active à l'effort de reprise, guidée par les principes de soutien au bien-être de ses clients et de ses collègues et de maintien de la résilience opérationnelle et financière de la Banque.

Soutenir les clients

Comme les territoires où la TD mène ses activités ont commencé à assouplir les restrictions en matière de distanciation physique ce trimestre, la Banque a rouvert un certain nombre de ses succursales et magasins et a commencé à rétablir les heures d'ouverture pour répondre aux besoins des clients et s'aligner sur les directives du gouvernement et des autorités de santé publique. Au 31 juillet 2020, environ 75 % des succursales canadiennes et la quasi-totalité des magasins aux États-Unis étaient ouverts, et le réseau de plus de 6 000 guichets automatiques de la Banque fonctionnait normalement. La Banque continue à prendre des précautions pour contribuer à la protection du bien-être de ses clients et de ses collègues, notamment en continuant à utiliser des équipements de nettoyage et de protection améliorés, et ce trimestre, en rendant le port du masque obligatoire pour tout le personnel travaillant dans des établissements de la TD ou lors de visites chez les clients et les fournisseurs, conformément aux directives des autorités de santé publique et du directeur médical en chef de la TD.

Bien que la fréquentation dans le réseau de succursales et de magasins de la TD ait augmenté, les clients continuent à interagir avec la Banque sur tous ses canaux de distribution, notamment en maintenant un niveau élevé d'interaction avec les centres de contact client et les plateformes en ligne et mobiles. La TD a élargi son offre de services-conseils ce trimestre avec le lancement au Canada du centre Conseils TD Prêts pour vous, l'ajout d'une nouvelle fonctionnalité à Dépense TD et l'introduction d'un outil basé sur l'IA pour aider les clients à trouver de l'information sur les programmes d'aide financière liés à la COVID-19 de la Banque et des gouvernements.

Les mesures d'aide financière offertes par la Banque comprennent le report de paiements de prêts, le report des paiements minimums des soldes de cartes de crédit, la réduction de taux d'intérêt ainsi que le report de paiements et la réduction des primes d'assurance. Les principales mesures de report de paiements sont résumées dans le tableau ci-après, qui présente le solde de prêts bruts et le nombre de comptes qui continuent de bénéficier des programmes de report de paiements au 31 juillet 2020. Les nouvelles demandes de report de prêts ont diminué de manière significative au cours du troisième trimestre, tout comme les soldes de prêts faisant l'objet d'un report pour la plupart des catégories d'actifs, ce qui reflète à la fois l'expiration des reports à court terme et la reprise des paiements. En outre, la proportion de clients de cartes de crédit dont les comptes ont été reportés ou qui ont bénéficié d'une réduction du taux d'intérêt dans le cadre des programmes représentait moins de 2 % des comptes de cartes de crédit et des soldes impayés au 31 juillet 2020. Assurance TD a accordé un allègement sur environ 400 000 polices depuis mars, y compris des reports de paiement, des réductions de taux et de kilométrage, et d'autres ajustements.

CANADA

Programmes de report de paiements mis en place par la Banque	Au 30 avril 2020			Au 31 juillet 2020			Durée du report
	Comptes ¹	\$ CA ¹	% du portefeuille ²	Comptes ¹	\$ CA ¹	% du portefeuille ²	
Prêts garantis par des biens immobiliers ³	126 000	36,0 milliards de dollars	14 %	107 000	31,4 milliards de dollars	12 %	Report de paiements pendant une période maximale de 6 mois
Autres prêts à la consommation ⁴	122 000	3,2 milliards de dollars	3 %	54 000	1,3 milliard de dollars	1 %	Report de paiements pendant une période maximale de 4 mois
Services bancaires aux petites entreprises et prêts commerciaux	12 000	6,5 milliards de dollars	8 %	13 000	7,0 milliards de dollars	8 %	Période maximale de 6 mois (période maximale de 4 mois dans le cas d'un prêt garanti par des biens autres qu'immobiliers des services bancaires pour petites entreprises)

¹ Reflète le nombre de comptes approximatif et le solde de prêts bruts approximatif au moment du report de paiements.

² Reflète le solde de prêts bruts au moment du report de paiements en pourcentage du solde moyen trimestriel du portefeuille de prêts.

³ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires amortissables.

⁴ Les autres prêts à la consommation comprennent les cartes de crédit, les autres prêts aux particuliers et les prêts-auto. Les périodes de reports varient en fonction du produit.

ÉTATS-UNIS

Programmes de report de paiements mis en place par la Banque	Au 30 avril 2020			Au 31 juillet 2020			Durée du report
	Comptes ¹	\$ US ¹	% du portefeuille ²	Comptes ¹	\$ US ¹	% du portefeuille ²	
Prêts garantis par des biens immobiliers	7 000	2,5 milliards de dollars	7 %	7 000	2,4 milliards de dollars	6 %	Abstention minimale pendant une période de 3 mois
Autres prêts à la consommation ³	226 000	2,9 milliards de dollars	7 %	46 000	0,7 milliard de dollars	2 %	Report de paiements pendant une période maximale de 3 mois
Services bancaires aux petites entreprises et prêts commerciaux	5 000	6,5 milliards de dollars	7 %	4 000	3,0 milliards de dollars	3 %	Report de paiements pendant une période maximale de 6 mois (période maximale de 3 mois dans le cas des prêts commerciaux)

¹ Reflète le nombre de comptes approximatif et le solde de prêts bruts approximatif au moment du report de paiements.

² Reflète le solde de prêts bruts au moment du report de paiements en pourcentage du solde moyen trimestriel du portefeuille de prêts.

³ Les autres prêts à la consommation comprennent les cartes de crédit, les autres prêts aux particuliers et les prêts-auto. Les périodes de reports varient en fonction du produit.

En plus des mesures d'assistance financière directe, la Banque soutient les programmes pour les particuliers et les entreprises mis de l'avant par le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis.

Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) financé par Sa Majesté du chef du Canada (le «gouvernement du Canada») et par Exportations et développement Canada (EDC) à titre d'agent du gouvernement du Canada, la Banque consent des prêts à ses clients des services bancaires aux entreprises. En juin 2020, l'admissibilité au programme de prêts du CUEC a été élargie pour inclure les entreprises qui ne respectaient pas les exigences en matière salariale du programme initial, mais qui ont d'autres dépenses non reportables admissibles. Selon le programme CUEC, un prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 peut être consenti aux entreprises admissibles. Si une tranche de 30 000 \$ du prêt est remboursée au plus tard le 31 décembre 2022, le solde du prêt sera admissible à une annulation complète. Si le prêt n'est pas remboursé d'ici le 31 décembre 2022, il sera prolongé de trois ans à un taux d'intérêt annuel de 5 %. Le financement fourni à la Banque par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme CUEC est assorti d'une obligation de remettre les montants recouverts sur les prêts consentis aux termes du programme et est autrement sans recours pour la Banque. Par conséquent, la Banque doit remettre la totalité des montants de principal et d'intérêts recouverts sur les prêts aux termes du programme CUEC au gouvernement du Canada, mais elle n'est pas tenue de rembourser les montants impayés des clients ou annulés. La Banque reçoit un remboursement des charges d'administration qu'elle engage pour administrer le programme au nom du gouvernement du Canada. Les prêts consentis en vertu de ce programme ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire de la Banque puisque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à ces prêts est transférée au gouvernement du Canada. Au 31 juillet 2020, la Banque avait consenti à environ 169 000 (117 000 au 30 avril 2020) de ses clients des prêts dans le cadre du programme CUEC et financé des prêts dans le cadre de ce programme d'un montant d'environ 6,7 milliards de dollars (4,7 milliards de dollars au 30 avril 2020).

Loi Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act et programme de protection des salaires adoptés aux États-Unis

En vertu du programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP), établi aux termes de la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* («loi CARES») des États-Unis et mis en œuvre par l'agence américaine Small Business Administration (SBA), la Banque a offert des prêts jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars US chacun aux petites entreprises, afin de leur permettre de maintenir en poste les travailleurs, de verser les salaires et de couvrir d'autres dépenses. Les prêts accordés dans le cadre du PPP avant le 5 juin 2020 ont une durée de deux ans et comportent l'option d'être prolongés sur une durée de cinq ans. Les prêts accordés dans le cadre du PPP le 5 juin 2020 ou après cette date ont une durée de cinq ans. Tous les prêts accordés dans le cadre du PPP portent intérêt au taux annuel de 1 % et sont entièrement garantis par la SBA. La totalité du montant du principal du prêt et les intérêts courus sont admissibles à une annulation si le prêt est utilisé pour les dépenses admissibles. La Banque recevra un remboursement de la SBA pour toute portion du prêt qui sera annulée. Au 31 juillet 2020, la Banque avait financé environ 84 000 prêts aux termes du PPP (28 000 au 30 avril 2020). La valeur comptable brute des prêts octroyés aux termes du programme s'élevait à environ 8,2 milliards de dollars US (6,0 milliards de dollars US au 30 avril 2020).

Autres programmes

La Banque travaille aussi avec des sociétés d'État fédérales, notamment EDC et la Banque de développement du Canada (BDC), ainsi qu'avec les gouvernements de provinces et d'États et les banques centrales, afin de mettre sur pied d'autres programmes de garantie et programmes de prêts conjoints à l'intention des clients de la Banque. Ces programmes comprennent, au Canada, le Programme de crédit aux entreprises (PCE) d'EDC pour petites et moyennes entreprises, qui offre aux entreprises admissibles un accès à du financement garanti en partie par EDC, le Programme de prêts conjoints de la BDC, qui offre des prêts aux petites et moyennes entreprises, et le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) d'Investissement Québec (IQ), qui offre aux entreprises admissibles du Québec un accès à du financement garanti en partie par IQ. Aux États-Unis, la Banque travaille avec la Federal Reserve Bank of Boston pour faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises au Main Street Lending Program. La Banque continue de collaborer avec EDC et la BDC pour le lancement du programme de PCE pour prêts importants d'EDC et du programme de prêts subordonnés de la BDC pour les entreprises de taille moyenne admissibles. En outre, la TD collabore avec le gouvernement du Canada pour faciliter l'accès à la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) au moyen du dépôt direct de l'Agence du revenu du Canada.

Soutenir les collègues

Étant donné la lente réouverture de l'économie dans l'ensemble des territoires où la TD est présente, la Banque continue de compter un nombre important de collègues qui travaillent à distance, puisqu'environ 60 000 collègues de la TD étaient en télétravail au 31 juillet 2020. Les dispositions de télétravail devraient demeurer en place au moins jusqu'à la fin de l'année civile 2020, alors que la Banque souhaite fournir un milieu de travail sécuritaire aux collègues qui doivent se trouver dans un des établissements de la TD pour faire leur travail, tout en réduisant au minimum la pression exercée sur les infrastructures en santé, en transport et autres infrastructures locales au sein des collectivités.

Pour les collègues qui doivent se rendre dans un établissement de la TD ou d'un tiers, un certain nombre de mesures de protection de la santé et de la sécurité ont été mises en place. Ces mesures comprennent l'amélioration du nettoyage, les mesures de distanciation physique et le port du masque obligatoire mentionné précédemment, ainsi que la mise en service par la Banque, au cours du trimestre considéré, d'une nouvelle application mobile appelée TD BoardingPass afin de faciliter le processus de contrôle quotidien obligatoire auquel doivent se soumettre les collègues qui se rendent dans les établissements de la TD et de tiers.

Dans la mesure du possible, la TD continue d'offrir aux collègues la flexibilité nécessaire pour adapter leurs horaires de travail et avoir accès à des congés payés supplémentaires afin de pouvoir répondre aux besoins en matière de soins à prodigier découlant de la crise. La Banque a aussi élargi la gamme des ressources en santé et bien-être offertes pour soutenir les collègues et leurs proches, y compris l'accès à des services de soins de santé virtuels pour les collègues admissibles au Canada ainsi qu'une ligne téléphonique de soins infirmiers et un service de télémédecine 24 heures sur 24 pour les collègues aux États-Unis. En outre, la plateforme d'apprentissage en libre-service de la Banque, TD Essor, a été améliorée par l'ajout de nouveau contenu visant à soutenir l'avancement et le perfectionnement professionnels des collègues.

Maintenir la résilience financière et opérationnelle de la Banque

Le risque de crédit continue d'être l'objet d'une surveillance active dans l'ensemble des portefeuilles de la Banque. Bien que les programmes d'aide financière sectoriels et gouvernementaux aient permis de soutenir les clients pendant la pandémie, la Banque a continué de constituer une provision pour pertes sur créances au cours du trimestre dans l'ensemble des secteurs, reflétant les perspectives d'une reprise économique plus lente.

Le risque de marché a été bien géré au cours du trimestre dans un contexte de volatilité réduite. La situation de trésorerie et la situation de financement de la Banque demeurent solides, reflétant son approche prudente de gestion de liquidité de 90 jours, les mesures de financement préalables prises au deuxième trimestre et au début de juin, et une stabilisation des marchés de financement ainsi qu'une normalisation des écarts de crédit au cours du trimestre considéré.

Les activités de la TD, notamment l'infrastructure technologique de la Banque, la capacité de son réseau, ses capacités en infonuagique d'entreprise et ses systèmes d'accès à distance sont demeurés stables tout au long du trimestre, assurant un soutien continu pour les dispositions de télétravail et le niveau élevé d'activités des clients du service en ligne et du service mobile. Le nombre de nouveaux utilisateurs et l'utilisation des services numériques sont demeurés élevés

au cours du trimestre, ce qui comprend une hausse continue des transactions financières en libre-service et une augmentation du recours à l'offre de conseils numériques améliorée de la TD.

La Banque continue d'évaluer si elle est prête à faire face à une période de crise plus soutenue, à raffiner ses procédures de préparation en cas de ralentissement et à élaborer ses plans à moyen et à long terme, y compris pour divers scénarios de retour au bureau.

Réponse des autorités réglementaires et des banques centrales

À l'échelle mondiale, les gouvernements, les autorités réglementaires et les banques centrales ont prolongé au cours du trimestre les politiques accommodantes déjà mises en place, notamment en maintenant les ajustements aux exigences réglementaires visant à étayer la résilience des institutions financières fédérales et à améliorer la stabilité du système financier et de l'économie au Canada, et en poursuivant les programmes d'achat d'actifs et de crédit afin de soutenir la liquidité des marchés.

Pour des renseignements additionnels sur les mesures prises par le BSIF en matière de fonds propres, se reporter aux rubriques «Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III» et «Évolution future des fonds propres réglementaires» de la section «Situation des fonds propres» du présent document. Pour des renseignements additionnels sur les mesures prises par le BSIF en matière de liquidités, se reporter à la rubrique «Faits réglementaires nouveaux concernant la liquidité et le financement» de la section «Gestion des risques» du présent document.

Incidence sur le rendement financier du trimestre considéré

La pandémie de COVID-19 a modifié profondément le paysage économique et continue d'avoir des répercussions importantes sur le rendement financier de la TD. Les provisions pour pertes sur créances demeurent élevées pour le trimestre considéré, principalement en raison des perspectives économiques incertaines. La Banque a encore subi la pression sur les marges découlant de la diminution des taux d'intérêt, ainsi qu'une diminution des produits autres que d'intérêts des activités bancaires de détail du fait du recul des dépenses de consommation et de l'activité de paiement. Les volumes de prêts et de dépôts ont continué d'augmenter, reflétant en partie l'incidence des programmes d'aide financière du gouvernement. Les produits des marchés financiers et les produits tirés des services de placement direct des activités de gestion de patrimoine ont augmenté, en raison d'une activité accrue sur les marchés.

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter» des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Produits d'intérêts nets	6 483 \$	6 460 \$	6 024 \$	19 244 \$	17 756 \$
Produits autres que d'intérêts	4 182	4 068	4 475	12 558	12 969
Total des produits	10 665	10 528	10 499	31 802	30 725
Provision pour pertes sur créances	2 188	3 218	655	6 325	2 138
Indemnisations d'assurance et charges connexes	805	671	712	2 256	2 082
Charges autres que d'intérêts	5 307	5 121	5 374	15 895	16 477
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 365	1 518	3 758	7 326	10 028
Charge d'impôt sur le résultat	445	250	813	1 354	2 089
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	328	247	303	780	891
Résultat net – comme présenté	2 248	1 515	3 248	6 752	8 830
Dividendes sur actions privilégiées	68	68	62	203	184
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 180 \$	1 447 \$	3 186 \$	6 549 \$	8 646 \$
Attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires	2 180 \$	1 447 \$	3 186 \$	6 549 \$	8 628 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	18

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Résultats d'exploitation – rajustés					
Produits d'intérêts nets	6 483 \$	6 460 \$	6 024 \$	19 244 \$	17 756 \$
Produits autres que d'intérêts	4 182	4 068	4 475	12 558	12 969
Total des produits	10 665	10 528	10 499	31 802	30 725
Provision pour pertes sur créances	2 188	3 218	655	6 325	2 138
Indemnités d'assurance et charges connexes	805	671	712	2 256	2 082
Charges autres que d'intérêts ¹	5 244	5 051	5 298	15 692	15 622
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 428	1 588	3 834	7 529	10 883
Charge d'impôt sur le résultat	454	260	824	1 384	2 289
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ²	353	271	328	853	963
Résultat net – rajusté	2 327	1 599	3 338	6 998	9 557
Dividendes sur actions privilégiées	68	68	62	203	184
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	2 259	1 531	3 276	6 795	9 373
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	–	–	–	–	18
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	2 259	1 531	3 276	6 795	9 355
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles ³	(63)	(68)	(75)	(201)	(233)
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur ⁴	–	–	–	–	(607)
Charges liées à l'acquisition de Greystone ⁵	(25)	(26)	(26)	(75)	(87)
Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles	(9)	(9)	(11)	(29)	(36)
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur	–	–	–	–	(161)
Charges liées à l'acquisition de Greystone	–	(1)	–	(1)	(3)
Total des rajustements pour les éléments à noter	(79)	(84)	(90)	(246)	(727)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 180 \$	1 447 \$	3 186 \$	6 549 \$	8 628 \$

¹ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Amortissement d'immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 3 ci-dessous; troisième trimestre de 2020 – 38 millions de dollars; deuxième trimestre de 2020 – 44 millions de dollars; premier trimestre de 2020 – 46 millions de dollars; troisième trimestre de 2019 – 50 millions de dollars; deuxième trimestre de 2019 – 55 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 56 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur, comme expliqué à la note 4 ci-dessous; premier trimestre de 2019 – 607 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail au Canada. Charges liées à l'acquisition de Greystone, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; troisième trimestre de 2020 – 25 millions de dollars; deuxième trimestre de 2020 – 26 millions de dollars; premier trimestre de 2020 – 24 millions de dollars; troisième trimestre de 2019 – 26 millions de dollars; deuxième trimestre de 2019 – 30 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 31 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail au Canada.

² La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) rajustée exclut les éléments à noter suivants : Amortissement d'immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 3 ci-dessous; troisième trimestre de 2020 – 25 millions de dollars; deuxième trimestre de 2020 – 24 millions de dollars; premier trimestre de 2020 – 24 millions de dollars; troisième trimestre de 2019 – 25 millions de dollars; deuxième trimestre de 2019 – 23 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 24 millions de dollars. L'incidence de cet élément sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

³ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade. L'amortissement des logiciels et des droits de gestion d'actifs est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter.

⁴ Le 10 janvier 2019, l'entente à long terme que la Banque a conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur est entrée en vigueur conjointement avec la conclusion de l'acquisition par Air Canada d'AIMIA Canada Inc., qui administre le programme de fidélisation Aéroplan (la «transaction»). Dans le cadre de la transaction, la Banque a passé en charges un montant de 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt) dans le secteur Services de détail au Canada.

⁵ Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a acquis Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investments Inc. («Greystone»). La Banque a engagé des frais liés à l'acquisition, y compris de la rémunération versée à des actionnaires employés sous forme d'actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition, des coûts de transaction directs et certains autres frais liés à l'acquisition. Ces montants sont comptabilisés à titre d'ajustement du résultat net et présentés dans le secteur Services de détail au Canada.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Résultat de base par action – comme présenté	1,21 \$	0,80 \$	1,75 \$	3,63 \$	4,72 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,04	0,05	0,04	0,13	0,40
Résultat de base par action – rajusté	1,25 \$	0,85 \$	1,79 \$	3,76 \$	5,12 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	1,21 \$	0,80 \$	1,74 \$	3,62 \$	4,71 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,04	0,05	0,05	0,14	0,40
Résultat dilué par action – rajusté	1,25 \$	0,85 \$	1,79 \$	3,76 \$	5,11 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	10 \$	14 \$	17 \$	41 \$	59 \$
TD Ameritrade ²	25	24	25	73	72
MBNA Canada	6	7	11	20	30
Aéropplan	4	5	4	13	13
Divers	9	9	7	25	23
	54	59	64	172	197
Logiciels et droits de gestion d'actifs	133	125	116	382	343
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	187 \$	184 \$	180 \$	554 \$	540 \$

¹ L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % à compter du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020 et à 10 % pour l'exercice 2019.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	86 794 \$	85 603 \$	80 160 \$	84 677 \$	77 773 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 180	1 447	3 186	6 549	8 628
Éléments à noter, après impôt sur le résultat ¹	79	84	90	246	727
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	2 259 \$	1 531 \$	3 276 \$	6 795 \$	9 355 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	10,0 %	6,9 %	15,8 %	10,3 %	14,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	10,4	7,3	16,2	10,7	16,1

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté fournit des renseignements utiles sur le rendement des actifs productifs de revenus de la Banque, peu importe qu'ils aient été acquis ou générés en interne. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté constituent des mesures financières non conformes aux PCGR et ne sont pas des termes définis par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	86 794 \$	85 603 \$	80 160 \$	84 677 \$	77 773 \$
Goodwill moyen	17 534	17 531	17 123	17 327	17 073
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés à une participation dans TD Ameritrade	4 184	4 217	4 145	4 158	4 153
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes ¹	492	531	666	529	680
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(264)	(265)	(272)	(263)	(259)
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	64 848	63 589	58 498	62 926	56 126
Résultat net attribuable aux actionnaires – comme présenté	2 180	1 447	3 186	6 549	8 628
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat ²	54	59	64	172	197
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises	2 234	1 506	3 250	6 721	8 825
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat ²	25	25	26	74	530
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	2 259 \$	1 531 \$	3 276 \$	6 795 \$	9 355 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	13,7 %	9,6 %	22,0 %	14,3 %	21,0 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	13,9	9,8	22,2	14,4	22,3

¹ Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.**ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET TRANSACTIONS EN COURS****TD Ameritrade Holding Corporation et The Charles Schwab Corporation**

Le 25 novembre 2019, la Banque a annoncé son appui à l'acquisition de TD Ameritrade, dont la Banque est un actionnaire important, par The Charles Schwab Corporation, dans le cadre d'une entente définitive annoncée par ces sociétés. La transaction devrait se conclure dans la deuxième moitié de l'année civile de 2020, sous réserve du respect de toutes les conditions de clôture applicables. Se reporter à la rubrique «Événements importants et postérieurs à la clôture, et transactions en cours» de la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2019 de la Banque pour en savoir plus sur cette transaction.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS**Sommaire du rendement**

Un aperçu du rendement de la Banque pour le troisième trimestre de 2020 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document. De plus, une mise à jour économique générale et un sommaire des mesures prises par la Banque en réponse à la pandémie de COVID-19 sont présentés à la rubrique «Notre rendement» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a diminué de 26,4 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a été de 14,4 %.
- Pour les douze mois clos le 31 juillet 2020, le total du rendement pour les actionnaires a atteint (19,5 %) par rapport au rendement moyen de (13,0 %) des établissements financiers canadiens comparables¹.

Résultat netPar rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2020 par rapport au T3 2019

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 2 248 millions de dollars, en baisse de 1 000 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à une hausse de la provision pour pertes sur créances et à une hausse des indemnités d'assurance, en partie contrebalancées par l'accroissement des produits et la baisse des charges autres que d'intérêts. Le résultat net rajusté pour le trimestre s'est établi à 2 327 millions de dollars, en baisse de 1 011 millions de dollars, ou 30 %.

Répartie par secteur, la diminution du résultat net comme présenté s'explique par une diminution de 627 millions de dollars, ou 33 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une diminution de 614 millions de dollars, ou 48 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 198 millions de dollars, ou 81 %, dans le secteur Services bancaires de gros et une baisse de 43 millions de dollars, ou 25 %, de la perte nette du secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2020 par rapport au T2 2020

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 733 millions de dollars, ou 48 %, par rapport à celui du trimestre précédent. La hausse reflète la baisse de la provision pour pertes sur créances, l'augmentation des produits et la hausse de la contribution de TD Ameritrade, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et des indemnités d'assurance. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 728 millions de dollars, ou 46 %.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par une hausse de 337 millions de dollars, ou 100 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une hausse de 233 millions de dollars, ou 111 %, dans le secteur Services bancaires de gros, une hausse de 91 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une baisse de 72 millions de dollars, ou 36 %, de la perte nette du secteur Siège social.

¹ Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Depuis le début de l'exercice – T3 2020 par rapport au T3 2019

Le résultat net comme présenté de 6 752 millions de dollars a diminué de 2 078 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à une hausse de la provision pour pertes sur créances, à une hausse des indemnités d'assurance et à une baisse de la contribution de TD Ameritrade, en partie contrebalancées par l'accroissement des produits et la baisse des charges autres que d'intérêts. Le résultat net rajusté s'est établi à 6 998 millions de dollars, en baisse de 2 559 millions de dollars, ou 27 %.

Répartie par secteur, la diminution du résultat net comme présenté s'explique par une diminution de 1 635 millions de dollars, ou 43 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une diminution de 894 millions de dollars, ou 17 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une hausse de 33 millions de dollars, ou 6 %, de la perte nette du secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 484 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2020 par rapport au T3 2019

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre ont été de 6 483 millions de dollars, soit une hausse de 459 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à la croissance des volumes dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis ainsi qu'à l'augmentation des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation, le tout en partie contrebalancé par la diminution des marges.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets s'explique par une augmentation de 333 millions de dollars, ou 168 %, dans le secteur Services bancaires de gros, une augmentation de 323 millions de dollars, ou 70 %, dans le secteur Siège social et une augmentation de 15 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 212 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail au Canada. L'augmentation dans le secteur Siège social est principalement attribuable aux activités de gestion de la trésorerie et du bilan, dont l'incidence est en grande partie contrebalancée dans les produits autres que d'intérêts.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2020 par rapport au T2 2020

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre ont augmenté de 23 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent en raison surtout de la croissance des volumes dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, de l'incidence des jours supplémentaires qu'a comptés le troisième trimestre et de l'augmentation des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation, en partie contrebalancées par la diminution des marges.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets s'explique par une augmentation de 132 millions de dollars, ou 20 %, dans le secteur Siège social et une augmentation de 38 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 92 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une diminution de 55 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis. L'augmentation dans le secteur Siège social est principalement attribuable aux activités de gestion de la trésorerie et du bilan, dont l'incidence est en grande partie contrebalancée dans les produits autres que d'intérêts.

Depuis le début de l'exercice – T3 2020 par rapport au T3 2019

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 19 244 millions de dollars, en hausse de 1 488 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à la croissance des volumes dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis ainsi qu'à l'augmentation des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation, le tout en partie contrebalancé par la diminution des marges.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets s'explique par une augmentation de 793 millions de dollars, ou 65 %, dans le secteur Siège social, une augmentation de 748 millions de dollars, ou 118 %, dans le secteur Services bancaires de gros et une augmentation de 44 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 97 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail au Canada. L'augmentation dans le secteur Siège social est principalement attribuable aux activités de gestion de la trésorerie et du bilan, dont l'incidence est en grande partie contrebalancée dans les produits autres que d'intérêts.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2020 par rapport au T3 2019

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 4 182 millions de dollars, soit une baisse de 293 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à la baisse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux, en raison de la diminution des activités de la clientèle, en particulier dans les activités de cartes de crédit, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement des produits dans les activités de gestion de patrimoine et d'assurance ainsi que par l'augmentation des produits liés aux activités de négociation et des honoraires de prise ferme dans le secteur Services bancaires de gros.

Répartie par secteur, la baisse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par une diminution de 385 millions de dollars dans le secteur Siège social et une diminution de 150 millions de dollars, ou 20 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 150 millions de dollars, ou 21 %, dans le secteur Services bancaires de gros et une augmentation de 92 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail au Canada. La diminution dans le secteur Siège social est principalement attribuable aux activités de gestion de la trésorerie et du bilan, dont l'incidence est en grande partie contrebalancée dans les produits d'intérêts nets.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2020 par rapport au T2 2020

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 114 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. L'augmentation est attribuable à l'accroissement des produits dans les activités de gestion de patrimoine et d'assurance, l'augmentation des produits liés aux activités de négociation et l'augmentation de la valeur de certains placements dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par la baisse des autres produits dans le secteur Services bancaires de gros et la baisse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux, en raison de la diminution des activités de la clientèle, en particulier dans les activités de cartes de crédit.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par une augmentation de 104 millions de dollars, ou 21 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une hausse de 98 millions de dollars, ou 13 %, dans le secteur Services bancaires de gros et une augmentation de 95 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail au Canada, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 183 millions de dollars, ou 86 %, dans le secteur Siège social. La diminution dans le secteur Siège social est principalement attribuable aux activités de gestion de la trésorerie et du bilan, dont l'incidence est en grande partie contrebalancée dans les produits d'intérêts nets.

Depuis le début de l'exercice – T3 2020 par rapport au T3 2019

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont élevés à 12 558 millions de dollars, en baisse de 411 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à la baisse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux, en raison de la diminution des activités de la clientèle, en particulier dans les activités de cartes de crédit, et à la réduction de la valeur de certains placements dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des produits liés aux activités de négociation, des honoraires de prise ferme et des frais liés au crédit dans le secteur Services bancaires de gros, ainsi que par l'accroissement des produits dans les activités de gestion de patrimoine et d'assurance.

Répartie par secteur, la diminution des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par une diminution de 961 millions de dollars dans le secteur Siège social et une diminution de 331 millions de dollars, ou 16 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 573 millions de dollars, ou 33 %, dans le secteur Services bancaires de gros et une augmentation de 308 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail au Canada. La diminution dans le secteur Siège social est principalement attribuable aux activités de gestion de la trésorerie et du bilan, dont l'incidence est en grande partie contrebalancée dans les produits d'intérêts nets.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2020 par rapport au T3 2019

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 2 188 millions de dollars, soit une hausse de 1 533 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 831 millions de dollars, en hausse de 250 millions de dollars, ou 43 %, reflétant l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada et aux États-Unis, les portefeuilles de prêts commerciaux au Canada et du secteur Services bancaires de gros. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 1 357 millions de dollars, en hausse de 1 283 millions de dollars, en raison surtout de la détérioration importante des perspectives économiques, y compris l'incidence de la migration du crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 1,17 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances s'explique par une hausse de 642 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une hausse de 635 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, une hausse de 134 millions de dollars dans le secteur Siège social et une hausse de 122 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2020 par rapport au T2 2020

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 1 030 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 831 millions de dollars, en baisse de 136 millions de dollars, ou 14 %, reflétant surtout une baisse de la migration du crédit dans le secteur Services bancaires de gros. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 1 357 millions de dollars, en baisse de 894 millions de dollars, ou 40 %, en raison d'une augmentation moins importante de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre considéré. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 1,17 %.

Répartie par secteur, la diminution de la provision pour pertes sur créances s'explique par une diminution de 337 millions de dollars dans le secteur Siège social, une diminution de 251 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, une diminution de 240 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et une diminution de 202 millions de dollars dans le secteur Service de détail au Canada.

Depuis le début de l'exercice – T3 2020 par rapport au T3 2019

La provision pour pertes sur créances a été de 6 325 millions de dollars, en hausse de 4 187 millions de dollars, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 2 604 millions de dollars, en hausse de 713 millions de dollars, ou 38 %, reflétant la migration du crédit dans le secteur Services bancaires de gros, l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts commerciaux au Canada et dans les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada et aux États-Unis, et la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 3 721 millions de dollars, en hausse de 3 474 millions de dollars, en raison surtout de la détérioration importante des perspectives économiques, y compris l'incidence de la migration du crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 1,16 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances s'explique par une hausse de 1 589 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, une hausse de 1 566 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une hausse de 521 millions de dollars dans le secteur Siège social et une hausse de 511 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Provision pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)					
Services de détail au Canada	372 \$	365 \$	282 \$	1 057 \$	802 \$
Services de détail aux États-Unis	290	287	184	850	668
Services bancaires de gros	52	194	12	298	12
Siège social ¹	117	121	103	399	409
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 3	831	967	581	2 604	1 891
Provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)²					
Services de détail au Canada	579	788	34	1 438	104
Services de détail aux États-Unis	607	850	71	1 503	119
Services bancaires de gros	71	180	(11)	216	(9)
Siège social ¹	100	433	(20)	564	33
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	1 357	2 251	74	3 721	247
Total de la provision pour pertes sur créances	2 188 \$	3 218 \$	655 \$	6 325 \$	2 138 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

² Comprend les actifs financiers, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière.

Indemnisations d'assurance et charges connexes

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2020 par rapport au T3 2019

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 805 millions de dollars, en hausse de 93 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation reflète l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, la hausse du nombre d'événements météorologiques violents et une augmentation de 37 millions de dollars de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, le tout en partie contrebalancé par des demandes d'indemnisation plus favorables au cours de l'exercice considéré.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2020 par rapport au T2 2020

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 134 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à celles du trimestre précédent. L'augmentation reflète la hausse des demandes d'indemnisation découlant d'événements météorologiques violents, l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et une augmentation de 52 millions de dollars de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, le tout en partie contrebalancé par des demandes d'indemnisation plus favorables au cours de l'exercice considéré.

Depuis le début de l'exercice – T3 2020 par rapport au T3 2019

Les indemnisations d'assurance et charges connexes se sont établies à 2 256 millions de dollars, en hausse de 174 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète la hausse du nombre d'événements météorologiques violents et l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, en partie contrebalancées par des demandes d'indemnisation plus favorables au cours de l'exercice considéré et une diminution de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2020 par rapport au T3 2019

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont élevées à 5 307 millions de dollars, en baisse de 67 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à une baisse de la quote-part nette des profits revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis ainsi qu'à la baisse des honoraires professionnels et des autres dépenses discrétionnaires, le tout en partie contrebalancé par une hausse de la rémunération. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 5 244 millions de dollars, en baisse de 54 millions de dollars, ou 1 %.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par une diminution de 184 millions de dollars, ou 29 %, dans le secteur Siège social, en partie contrebalancée par une augmentation de 75 millions de dollars, ou 13 %, dans le secteur Services bancaires de gros et une augmentation de 42 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les charges autres que d'intérêts du secteur Services de détail au Canada sont demeurées stables par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 49,8 %, en regard de 51,2 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 49,2 %, par rapport à 50,5 % au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2020 par rapport au T2 2020

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 186 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre précédent. L'augmentation est attribuable à une hausse de la quote-part nette des profits revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis et à l'augmentation de la rémunération variable, principalement dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une hausse des provisions pour litiges au trimestre précédent et par une baisse des honoraires professionnels et des autres dépenses discrétionnaires. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 193 millions de dollars, ou 4 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par une augmentation de 222 millions de dollars, ou 94 %, dans le secteur Siège social et une augmentation de 53 millions de dollars, ou 9 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 55 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une diminution de 34 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 49,8 %, en regard de 48,6 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 49,2 %, en regard de 48,0 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2020 par rapport au T3 2019

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont élevées à 15 895 millions de dollars, en baisse de 582 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant surtout les charges liées à l'entente conclue avec Air Canada au cours de la période précédente. Sur une base ajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 15 692 millions de dollars, en hausse de 70 millions de dollars, reflétant la hausse de la rémunération et une hausse des provisions pour litiges, en partie contrebalancées par la baisse de la quote-part nette des profits revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis ainsi que par la baisse des honoraires professionnels et des autres dépenses discrétionnaires.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par une diminution de 562 millions de dollars, ou 30 %, dans le secteur Siège social et une diminution de 341 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Service de détail au Canada, en partie contrebalancées par une augmentation de 177 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et une augmentation de 144 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 50,0 %, en regard de 53,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 49,3 %, en regard de 50,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 18,8 % pour le troisième trimestre, contre 21,6 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et 16,5 % pour le trimestre précédent. La diminution par rapport à l'exercice précédent reflète essentiellement l'incidence de la baisse du résultat avant impôt et des éléments fiscaux favorables. L'augmentation par rapport au trimestre précédent tient surtout à l'incidence de la hausse du résultat avant impôt, en partie contrebalancée par des éléments fiscaux favorables et la hausse des provisions liée à des changements aux réglementations fiscales au trimestre précédent.

TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>						<i>Neuf mois clos les</i>			
	31 juillet 2020		30 avril 2020		31 juillet 2019		31 juillet 2020		31 juillet 2019	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	624	\$ 26,4 %	400	\$ 26,4 %	994	\$ 26,5 %	1 932	\$ 26,4 %	2 655	\$ 26,5 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :										
Dividendes reçus	(30)	(1,3)	(30)	(2,0)	(28)	(0,7)	(90)	(1,2)	(78)	(0,8)
Écarts de taux liés aux activités internationales ¹	(136)	(5,8)	(145)	(9,6)	(176)	(4,7)	(517)	(7,1)	(531)	(5,3)
Divers	(13)	(0,5)	25	1,7	23	0,5	29	0,4	43	0,4
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	445	\$ 18,8 %	250	\$ 16,5 %	813	\$ 21,6 %	1 354	\$ 18,5 %	2 089	\$ 20,8 %
Total des rajustements pour les éléments à noter²	9		10		11		30		200	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés^{3, 4}	454	\$ 18,7 %	260	\$ 16,4 %	824	\$ 21,5 %	1 384	\$ 18,4 %	2 289	\$ 21,0 %

¹ Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des activités internationales.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

³ L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

⁴ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 18,7 % pour le trimestre, en baisse par rapport à 21,5 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et en hausse comparativement à 16,4 % pour le trimestre précédent. La diminution par rapport à l'exercice précédent reflète essentiellement l'incidence de la baisse du résultat avant impôt et des éléments fiscaux favorables. L'augmentation par rapport au trimestre précédent tient surtout à l'incidence de la hausse du résultat avant impôt, en partie contrebalancée par des éléments fiscaux favorables et la hausse des provisions liée à des changements aux réglementations fiscales au trimestre précédent.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis du secteur Services de détail aux États-Unis

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis.

TABLEAU 10 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2020 par rapport au 31 juillet 2019		31 juillet 2020 par rapport au 31 juillet 2019	
	Augmentation (diminution)		Augmentation (diminution)	
Services bancaires de détail aux États-Unis				
Total des produits	82	\$	141	\$
Charges autres que d'intérêts	47		84	
Résultat net, après impôt	10		4	
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ¹	10		12	
Résultat net, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis	20		16	
Résultat par action (en dollars canadiens)				
De base	0,01	\$	0,01	\$
Dilué	0,01		0,01	

¹ La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Dollar américain	0,731	\$	0,739	\$
		0,753		0,752

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, qui comprend les mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2019 et à la note 29 intitulée «Informations sectorielles» des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2019. Pour de l'information sur la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

La provision pour pertes sur créances relatives aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présenté du secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 47 millions de dollars, par rapport à 30 millions de dollars au trimestre précédent et à 37 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent.

TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Produits d'intérêts nets	2 910 \$	3 002 \$	3 122 \$	9 079 \$	9 176 \$
Produits autres que d'intérêts	3 116	3 021	3 024	9 225	8 917
Total des produits	6 026	6 023	6 146	18 304	18 093
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	372	365	282	1 057	802
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	579	788	34	1 438	104
Total de la provision pour pertes sur créances	951	1 153	316	2 495	906
Indemnités d'assurance et charges connexes	805	671	712	2 256	2 082
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 533	2 588	2 533	7 757	8 098
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	2 508	2 562	2 507	7 682	7 404
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	474	439	695	1 572	1 889
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	474	440	695	1 573	2 053
Résultat net – comme présenté	1 263	1 172	1 890	4 224	5 118
Résultat net – rajusté¹	1 288 \$	1 197 \$	1 916 \$	4 298 \$	5 648 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ²	28,3 %	27,2 %	41,7 %	31,0 %	38,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1,2}	28,8	27,8	42,2	31,5	42,9
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés)	2,68	2,83	2,96	2,82	2,96
Ratio d'efficacité – comme présenté	42,0	43,0	41,2	42,4	44,8
Ratio d'efficacité – rajusté	41,6	42,5	40,8	42,0	40,9
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	434 \$	406 \$	419 \$	434 \$	419 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	366	346	350	366	350
Nombre de succursales de détail au Canada	1 087	1 087	1 097	1 087	1 097
Nombre moyen d'équivalents temps plein	40 652	40 712	41 583	40 921	40 695

¹ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur au premier trimestre de 2019 – 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt) et charges liées à l'acquisition de Greystone au troisième trimestre de 2020 – 25 millions de dollars (25 millions de dollars après impôt), au deuxième trimestre de 2020 – 26 millions de dollars (25 millions de dollars après impôt), au premier trimestre de 2020 – 24 millions de dollars (24 millions de dollars après impôt) au troisième trimestre de 2019 – 26 millions de dollars (26 millions de dollars après impôt), au deuxième trimestre de 2019 – 30 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt) et au premier trimestre de 2019 – 31 millions de dollars (30 millions de dollars après impôt). Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % à compter du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020 et à 10 % pour l'exercice 2019.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2020 par rapport au T3 2019

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 263 millions de dollars, en baisse de 627 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse de la provision pour pertes sur créances, une baisse des produits et une augmentation des indemnités d'assurance. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 1 288 millions de dollars, une baisse de 628 millions de dollars, ou 33 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 28,3 % et 28,8 %, contre respectivement 41,7 % et 42,2 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les produits pour le trimestre ont été de 6 026 millions de dollars, en baisse de 120 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 910 millions de dollars, en baisse de 212 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la diminution des marges, partiellement compensée par la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 13 milliards de dollars, ou 3 %, témoignant de la croissance de 2 % des prêts aux particuliers et de 7 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a

progressé de 59 milliards de dollars, ou 18 %, reflétant la croissance de 14 % des dépôts de particuliers, de 20 % des dépôts d'entreprises et de 36 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,68 %, une diminution de 28 points de base (pdb), découlant de la baisse des taux d'intérêt.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 116 millions de dollars, une hausse de 92 millions de dollars, ou 3 %, du fait de l'accroissement des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine, d'une augmentation des primes d'assurance, ainsi que d'une augmentation de 47 millions de dollars de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une hausse correspondante des indemnités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits d'honoraires reflétant une diminution des activités de la clientèle, en particulier dans les activités de cartes de crédit.

Les actifs administrés s'élevaient à 434 milliards de dollars au 31 juillet 2020, en hausse de 15 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, témoignant d'une augmentation des nouveaux actifs. Les actifs gérés s'élevaient à 366 milliards de dollars au 31 juillet 2020, en hausse de 16 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, témoignant de l'appréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 951 millions de dollars, en hausse de 635 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 372 millions de dollars, en hausse de 90 millions de dollars, ou 32 %, reflétant l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 579 millions de dollars, par rapport à 34 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par une détérioration importante des perspectives économiques, y compris l'incidence de la migration du crédit, et est attribuable aux portefeuilles de prêts commerciaux et à la consommation. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,86 %, en hausse de 57 pdb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 805 millions de dollars, en hausse de 93 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation reflète l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, la hausse du nombre d'événements météorologiques violents et une augmentation de 37 millions de dollars de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, le tout en partie contrebalancé par des demandes d'indemnisation plus favorables au cours de l'exercice considéré.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 2 533 millions de dollars, demeurant stables par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base ajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 2 508 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 42,0 % et 41,6 %, contre respectivement 41,2 % et 40,8 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2020 par rapport au T2 2020

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre a augmenté de 91 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une baisse de la provision pour pertes sur créances et une diminution des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par l'augmentation des indemnités d'assurance. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 91 millions de dollars, ou 8 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 28,3 % et 28,8 %, contre respectivement 27,2 % et 27,8 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 3 millions de dollars en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 92 millions de dollars, ou 3 %, reflétant la diminution des marges, en partie contrebalancée par la croissance des volumes et le fait que le troisième trimestre comptait plus de jours que le trimestre précédent. Le volume moyen des prêts est demeuré stable, la nouvelle baisse des activités de cartes de crédit et des soldes de prêts non garantis ayant été compensée par la croissance continue des prêts hypothécaires résidentiels. Le volume moyen des dépôts a progressé de 31 milliards de dollars, ou 9 %, reflétant la croissance de 7 % des dépôts de particuliers, de 11 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine et de 11 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,68 %, une diminution de 15 pdb découlant surtout de la baisse des taux d'intérêt.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 95 millions de dollars, ou 3 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des activités de gestion de patrimoine et d'assurance, en partie contrebalancée par la baisse des produits d'honoraires reflétant une diminution des activités de la clientèle, en particulier dans les activités de cartes de crédit.

Les actifs administrés ont augmenté de 28 milliards de dollars, ou 7 %, et les actifs gérés ont augmenté de 20 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète l'appréciation des marchés et la croissance des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 202 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 7 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 579 millions de dollars, soit une diminution de 209 millions de dollars reflétant une augmentation moins importante de la provision pour pertes sur créances liée aux actifs productifs, en partie contrebalancée par un changement au cours du trimestre considéré lié à la sensibilité de la catégorisation des portefeuilles de prêts à la consommation. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,86 %, en baisse de 21 pdb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 134 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à celles du trimestre précédent. Cette augmentation reflète la hausse des indemnités découlant d'événements météorologiques violents, l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et une augmentation de 52 millions de dollars de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, le tout en partie contrebalancé par des demandes d'indemnisation plus favorables au cours de l'exercice considéré.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont diminué de 55 millions de dollars, ou 2 %, reflétant une augmentation attribuable à la rémunération supplémentaire pour le personnel de distribution de première ligne et aux coûts additionnels liés au nettoyage et à la sécurité des succursales, contrebalancée par la réduction des honoraires professionnels et des autres dépenses discrétionnaires. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 54 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 42,0 % et 41,6 %, contre respectivement 43,0 % et 42,5 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2020 par rapport au T3 2019

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 a atteint 4 224 millions de dollars, en baisse de 894 millions de dollars, ou 17 %. La baisse du résultat net reflète l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et des indemnités d'assurance, en partie contrebalancée par les charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et à l'acquisition de Greystone au cours de l'exercice précédent, ainsi que par l'accroissement des produits. Sur une base rajustée, le résultat net pour la période s'est établi à 4 298 millions de dollars, une baisse de 1 350 millions de dollars,

ou 24 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été respectivement de 31,0 % et 31,5 %, contre respectivement 38,8 % et 42,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 18 304 millions de dollars, en hausse de 211 millions de dollars, ou 1 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 97 millions de dollars, ou 1 %, reflétant la diminution des marges, en partie compensée par la croissance des volumes et le fait que la période comptait une journée civile de plus. Le volume moyen des prêts a augmenté de 17 milliards de dollars, ou 4 %, reflétant une croissance de 3 % des prêts aux particuliers et de 8 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 39 milliards de dollars, ou 12 %, reflétant la croissance de 10 % des dépôts de particuliers, de 12 % des dépôts d'entreprises et de 22 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,82 %, une diminution de 14 pnb découlant surtout de la baisse des taux d'intérêt.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 308 millions de dollars, ou 3 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine ainsi que de la forte croissance des primes grâce à l'acquisition de nouveaux clients dans les activités d'assurance, en partie contrebalancées par la baisse des produits d'honoraires reflétant une diminution des activités de la clientèle, en particulier dans les activités de cartes de crédit.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 2 495 millions de dollars, en hausse de 1 589 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 057 millions de dollars, en hausse de 255 millions de dollars, ou 32 %, reflétant l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts commerciaux et à la consommation ainsi que la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 1 438 millions de dollars, par rapport à 104 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par une détérioration importante des perspectives économiques, y compris l'incidence de la migration du crédit, et est attribuable aux portefeuilles de prêts commerciaux et à la consommation. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,76 %, en hausse de 47 pnb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 2 256 millions de dollars, en hausse de 174 millions de dollars, ou 8 %. Cette augmentation reflète la hausse du nombre d'événements météorologiques violents et l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, le tout en partie contrebalancé par des demandes d'indemnisation plus favorables au cours de l'exercice considéré et une diminution de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 7 757 millions de dollars, en baisse de 341 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse s'explique principalement par les charges à l'exercice précédent liées à l'entente conclue avec Air Canada. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 7 682 millions de dollars, en hausse de 278 millions de dollars, ou 4 %, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les investissements liés au personnel de première ligne, les charges liées au volume et les variations des coûts des régimes de retraite.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour la période ont été respectivement de 42,4 % et 42,0 %, contre respectivement 44,8 % et 40,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Dollars canadiens					
Produits d'intérêts nets	2 256 \$	2 311 \$	2 241 \$	6 763 \$	6 719 \$
Produits autres que d'intérêts	595	491	745	1 792	2 123
Total des produits	2 851	2 802	2 986	8 555	8 842
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	290	287	184	850	668
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	607	850	71	1 503	119
Total de la provision pour pertes sur créances	897	1 137	255	2 353	787
Charges autres que d'intérêts	1 646	1 680	1 604	4 919	4 742
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(48)	(117)	134	(120)	386
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis	356	102	993	1 403	2 927
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ¹	317	234	294	752	863
Résultat net	673 \$	336 \$	1 287 \$	2 155 \$	3 790 \$
Dollars américains					
Produits d'intérêts nets	1 648 \$	1 679 \$	1 686 \$	4 995 \$	5 050 \$
Produits autres que d'intérêts	437	358	561	1 331	1 596
Total des produits	2 085	2 037	2 247	6 326	6 646
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	211	208	138	627	502
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	444	606	53	1 085	89
Total de la provision pour pertes sur créances	655	814	191	1 712	591
Charges autres que d'intérêts	1 205	1 218	1 208	3 633	3 565
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(35)	(82)	101	(83)	290
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis	260	87	747	1 064	2 200
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ¹	230	174	220	556	650
Résultat net	490 \$	261 \$	967 \$	1 620 \$	2 850 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ²	6,7 %	3,7 %	12,9 %	7,3 %	12,9 %
Marge d'intérêts nette ³	2,50	2,93	3,27	2,83	3,36
Ratio d'efficacité	57,8	59,8	53,8	57,4	53,6
Actifs administrés (en milliards de dollars américains)	23 \$	21 \$	20 \$	23 \$	20 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains)	40	38	43	40	43
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 220	1 220	1 238	1 220	1 238
Nombre moyen d'équivalents temps plein	26 408	26 389	26 590	26 353	26 729

¹ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade sont comptabilisés dans le secteur Siège social avec les autres immobilisations incorporelles acquises.

² Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % à compter du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020 et à 10 % pour l'exercice 2019.

³ La marge d'intérêts nette exclut l'incidence liée aux comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade et l'incidence des dépôts intersociétés et des garanties sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2020 par rapport au T3 2019

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 673 millions de dollars (490 millions de dollars US) pour le trimestre, en baisse de 614 millions de dollars (477 millions de dollars US), ou 48 % (49 % en dollars US), par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre s'est élevé à 6,7 %, par rapport à 12,9 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour le trimestre ont été respectivement de 356 millions de dollars (260 millions de dollars US) et 317 millions de dollars (230 millions de dollars US).

La contribution de TD Ameritrade s'est élevée à 230 millions de dollars US, en hausse de 10 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement l'accroissement des volumes d'opérations, en partie contrebalancé par la baisse des commissions liées aux activités de négociation, la baisse des produits tirés des actifs et la hausse des charges d'exploitation.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 260 millions de dollars US, en baisse de 487 millions de dollars US, ou 65 %, reflétant une hausse de la provision pour pertes sur créances et une baisse des produits.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises de même que des activités de gestion de patrimoine. Les produits pour le trimestre ont été de 2 085 millions de dollars US, en baisse de 162 millions de dollars US, ou 7 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 38 millions de dollars US, la diminution des marges sur les dépôts ayant été partiellement contrebalancée par la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,50 %, une diminution de 77 pnb, reflétant surtout la diminution des marges sur les dépôts et la hausse des soldes de trésorerie et de dépôt. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 124 millions de dollars US, ou 22 %, du fait principalement de la diminution des frais de cartes de crédit et de dépôts attribuable à la hausse des soldes de dépôt et à la diminution des activités de la clientèle.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 17 milliards de dollars US, ou 11 %, en regard de celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers et aux entreprises ont augmenté respectivement de 6 % et 15 %, l'augmentation des prêts aux entreprises reflétant la hausse des prélèvements sur les lignes de crédit commerciales et les montages de prêts en vertu du PPP mis en œuvre par la SBA. Le volume moyen des dépôts a progressé de 77 milliards de dollars US, ou 29 %, reflétant une hausse de 38 % des dépôts d'entreprises, une augmentation de 37 % des comptes de passage et une hausse de 14 % des dépôts de particuliers.

Les actifs administrés s'élevaient à 23 milliards de dollars US au 31 juillet 2020, en hausse de 3 milliards de dollars US, ou 13 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, témoignant de la croissance des volumes de services bancaires privés. Les actifs gérés s'élevaient à 40 milliards de dollars US au 31 juillet 2020, en baisse de 3 milliards de dollars US, ou 7 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, témoignant des sorties nettes de trésorerie.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 655 millions de dollars US, une augmentation de 464 millions de dollars US par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 211 millions de dollars US, en hausse de 73 millions de dollars US, ou 53 %, reflétant essentiellement l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 444 millions de dollars US, en hausse de 391 millions de dollars US par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par une détérioration importante des perspectives économiques, y compris l'incidence de la migration du crédit, et est essentiellement attribuable aux portefeuilles de prêts commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 1,51 %, en hausse de 103 pdb par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 205 millions de dollars US pour le trimestre, en baisse de 3 millions de dollars US par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant des gains de productivité, en partie contrebalancés par une hausse des provisions pour litiges et des coûts afin de soutenir les programmes gouvernementaux.

Le ratio d'efficience pour le trimestre a été de 57,8 %, par rapport à 53,8 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2020 par rapport au T2 2020

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 673 millions de dollars (490 millions de dollars US), une hausse de 337 millions de dollars (229 millions de dollars US) par rapport à celui du trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 6,7 %, contre 3,7 % pour le trimestre précédent.

La contribution de TD Ameritrade a augmenté de 56 millions de dollars US, ou 32 %, par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant principalement l'accroissement des volumes d'opérations, en partie contrebalancé par la baisse des produits tirés des actifs et la baisse des commissions liées aux activités de négociation.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 260 millions de dollars US, en hausse de 173 millions de dollars US par rapport à celui du trimestre précédent, témoignant de la baisse de la provision pour pertes sur créances et de la hausse des produits autres que d'intérêts.

Les produits pour le trimestre se sont accrus de 48 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 31 millions de dollars US, ou 2 %, la diminution des marges sur les dépôts ayant été partiellement contrebalancée par la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,50 %, une diminution de 43 pdb, reflétant surtout la diminution des marges sur les dépôts et la hausse des soldes de trésorerie et de dépôt. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 79 millions de dollars US, ou 22 %, reflétant essentiellement l'augmentation de la valeur de certains placements, en partie contrebalancée par la diminution des frais de cartes de crédit et de dépôts attribuable à la hausse des soldes de dépôt et à la diminution des activités de la clientèle.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 9 milliards de dollars US, ou 5 %, par rapport à celui du trimestre précédent. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 10 %, témoignant des montages de prêts en vertu du PPP mis en œuvre par la SBA. Le volume moyen des dépôts a progressé de 37 milliards de dollars US, ou 12 %, reflétant une hausse de 21 % des dépôts d'entreprises, une hausse de 9 % des comptes de passage et une hausse de 8 % des dépôts de particuliers.

Les actifs administrés s'élevaient à 23 milliards de dollars US au 31 juillet 2020, en hausse de 2 milliards de dollars US, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant surtout de l'appréciation des marchés et de la croissance des volumes de services bancaires privés. Les actifs gérés s'élevaient à 40 milliards de dollars US au 31 juillet 2020, en hausse de 2 milliards de dollars US, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant de l'appréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 159 millions de dollars US par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 3 millions de dollars US par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 444 millions de dollars US, en baisse de 162 millions de dollars US, reflétant une augmentation moins importante de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre considéré. Les provisions relatives aux actifs productifs du trimestre considéré ont été principalement comptabilisées dans le portefeuille de prêts commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 1,51 %, soit une baisse de 52 pdb.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 1 205 millions de dollars US, en baisse de 13 millions de dollars US, ou 1 %, reflétant essentiellement une hausse des provisions pour litiges au trimestre précédent, en partie contrebalancée par le calendrier de certaines dépenses entre les trimestres.

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est chiffré à 35 millions de dollars US, contre un recouvrement de 82 millions de dollars US pour le trimestre précédent, soit une baisse de 47 millions de dollars US, ou 57 %, reflétant surtout l'augmentation du résultat avant impôt, en partie contrebalancée par la hausse des provisions liée à des changements aux réglementations fiscales au trimestre précédent.

Le ratio d'efficience pour le trimestre a été de 57,8 %, contre 59,8 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2020 par rapport au T3 2019

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 2 155 millions de dollars (1 620 millions de dollars US) pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, en baisse de 1 635 millions de dollars (1 230 millions de dollars US), ou 43 % (43 % en dollars US), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 7,3 %, contre 12,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour la période ont été respectivement de 1 403 millions de dollars (1 064 millions de dollars US) et 752 millions de dollars (556 millions de dollars US).

La contribution de TD Ameritrade s'est élevée à 556 millions de dollars US, en baisse de 94 millions de dollars US, ou 14 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement la baisse des commissions liées aux activités de négociation, la baisse des produits tirés des actifs et la hausse des charges d'exploitation, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement des volumes d'opérations.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 064 millions de dollars US pour la période, en baisse de 1 136 millions de dollars US, ou 52 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant surtout la hausse de la provision pour pertes sur créances et la baisse des produits, en partie contrebalancées par la baisse des impôts.

Les produits pour la période ont été de 6 326 millions de dollars US, en baisse de 320 millions de dollars US, ou 5 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 55 millions de dollars US, ou 1 %, la diminution des marges sur les dépôts ayant été partiellement contrebalancée par la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,83 %, une diminution de 53 pnb, reflétant surtout la diminution des marges sur les dépôts et la hausse des soldes de trésorerie et de dépôt. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 265 millions de dollars US, ou 17 %, reflétant la diminution des frais de cartes de crédit et de dépôts, attribuable à la hausse des soldes de dépôt et à la diminution des activités de la clientèle, ainsi qu'à la valeur de certains placements.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 12 milliards de dollars US, ou 7 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant de la croissance de 7 % des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 44 milliards de dollars US, ou 16 %, reflétant une hausse de 21 % des comptes de passage, une hausse de 21 % des dépôts d'entreprises et une hausse de 8 % des dépôts de particuliers.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 1 712 millions de dollars US, en hausse de 1 121 millions de dollars US par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 627 millions de dollars US, en hausse de 125 millions de dollars US, ou 25 %, reflétant essentiellement l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 1 085 millions de dollars US, en hausse de 996 millions de dollars US par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par une détérioration importante des perspectives économiques, y compris l'incidence de la migration du crédit, et est attribuable aux portefeuilles de prêts commerciaux, de cartes de crédit et de prêts-auto. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 1,40 %, soit une hausse de 89 pnb.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 633 millions de dollars US, en hausse de 68 millions de dollars US, ou 2 %, en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant des hausses des provisions pour litiges et des coûts pour aider les clients et les employés durant la pandémie, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité et une diminution des charges d'exploitation par suite de l'adoption d'IFRS 16.

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est chiffré à 83 millions de dollars US, contre une charge de 290 millions de dollars US pour la période correspondante de l'exercice précédent, une baisse de 373 millions de dollars US reflétant surtout la diminution du résultat avant impôt et les changements apportés au passif estimatif au titre de positions fiscales incertaines, le tout en partie contrebalancé par la hausse des provisions liée à des changements aux réglementations fiscales.

Le ratio d'efficience pour la période a été de 57,4 %, contre 53,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 7 intitulée «Participations dans des entreprises associées et des coentreprises» des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	531 \$	493 \$	198 \$	1 381 \$	633 \$
Produits autres que d'intérêts	866	768	716	2 323	1 750
Total des produits	1 397	1 261	914	3 704	2 383
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	52	194	12	298	12
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	71	180	(11)	216	(9)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	123	374	1	514	3
Charges autres que d'intérêts	669	616	594	1 937	1 793
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale)	163	62	75	321	139
Résultat net	442 \$	209 \$	244 \$	932 \$	448 \$

Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale)	942 \$	625 \$	500 \$	2 179 \$	1 162 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) ¹	69,4	65,5	49,6	63,3	48,8
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ²	19,7 %	10,4 %	13,4 %	14,9 %	8,2 %
Ratio d'efficacité	47,9	48,9	65,0	52,3	75,2
Nombre moyen d'équivalents temps plein	4 632	4 549	4 594	4 566	4 525

¹ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

² Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % à compter du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020 et à 10 % pour l'exercice 2019.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2020 par rapport au T3 2019

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 442 millions de dollars, une hausse de 198 millions de dollars, ou 81 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par une augmentation de la provision pour pertes sur créances et une augmentation des charges autres que d'intérêts.

Les produits du secteur Services bancaires de gros sont principalement tirés des services bancaires de marchés financiers, de financement de grandes entreprises et de placements offerts aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels. Le secteur Services bancaires de gros génère des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, des services-conseils, et des services de prise ferme, de vente, de négociation et de recherche, de titrisation, de financement commercial, de gestion des liquidités, de courtage de premier rang et d'exécution. Les produits du trimestre se sont établis à 1 397 millions de dollars, une hausse de 483 millions de dollars, ou 53 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits liés aux activités de négociation et une hausse des honoraires de prise ferme.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 123 millions de dollars, contre 1 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de 52 millions de dollars, reflétant une migration du crédit principalement dans le secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 71 millions de dollars, reflétant surtout une détérioration importante des perspectives économiques, y compris l'incidence de la migration du crédit.

Les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 669 millions de dollars, en hausse de 75 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'augmentation de la rémunération variable.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2020 par rapport au T2 2020

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 442 millions de dollars, une hausse de 233 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse des produits et une diminution de la provision pour perte sur créances, en partie contrebalancées par une augmentation des charges autres que d'intérêts.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 136 millions de dollars, ou 11 %, reflétant une hausse des produits liés aux activités de négociation principalement de titres de participation, en partie contrebalancée par une baisse des autres produits.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 251 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de 52 millions de dollars, une diminution de 142 millions de dollars, reflétant une baisse de la migration du crédit au cours du trimestre considéré. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 71 millions de dollars, une diminution de 109 millions de dollars, ce qui s'explique par une augmentation moins importante de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre considéré.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 53 millions de dollars, ou 9 %, témoignant de l'augmentation de la rémunération variable, en partie contrebalancée par une diminution des charges liées au volume et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Depuis le début de l'exercice – T3 2020 par rapport au T3 2019

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 s'est établi à 932 millions de dollars, une hausse de 484 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par une augmentation de la provision pour pertes sur créances et une augmentation des charges autres que d'intérêts.

Les produits se sont établis à 3 704 millions de dollars, une hausse de 1 321 millions de dollars, ou 55 %, reflétant une augmentation des produits liés aux activités de négociation, une hausse des honoraires de prise ferme et une augmentation des frais liés au crédit.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 514 millions de dollars, une hausse de 511 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de 298 millions de dollars, reflétant une migration du crédit principalement dans le secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 216 millions de dollars, reflétant surtout une détérioration importante des perspectives économiques, y compris l'incidence de la migration du crédit.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 937 millions de dollars, une augmentation de 144 millions de dollars, ou 8 %, témoignant de l'augmentation de la rémunération variable, d'une hausse des charges liées au volume et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Résultat net – comme présenté	(130) \$	(202) \$	(173) \$	(559) \$	(526) \$
Rajustements pour les éléments à noter¹					
Amortissement des immobilisations incorporelles avant impôt sur le résultat	63	68	75	201	233
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	9	9	11	29	36
Résultat net – rajusté	(76) \$	(143) \$	(109) \$	(387) \$	(329) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté					
Charges nettes du Siège social	(153) \$	(199) \$	(156) \$	(531) \$	(514) \$
Autres	77	56	47	144	167
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	18
Résultat net – rajusté	(76) \$	(143) \$	(109) \$	(387) \$	(329) \$
Principaux volumes					
Nombre moyen d'équivalents temps plein	17 889	17 833	17 277	17 726	16 739

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2020 par rapport au T3 2019

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 130 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 173 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La baisse de 43 millions de dollars s'explique principalement par une augmentation de l'apport des éléments inclus au poste Autres. Les éléments inclus au poste Autres ont augmenté de 30 millions de dollars principalement du fait de l'incidence favorable d'éléments fiscaux. Les charges nettes du Siège social ont diminué de 3 millions de dollars en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 76 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 109 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2020 par rapport au T2 2020

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 130 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 202 millions de dollars pour le trimestre précédent. La baisse de 72 millions de dollars s'explique principalement par une baisse des charges nettes du Siège social et l'augmentation de l'apport des éléments inclus au poste Autres. Les charges nettes du Siège social ont diminué de 46 millions de dollars par rapport à celles du trimestre précédent en raison du calendrier des frais liés à la réglementation et de la diminution des demandes de prestations des employés. Les éléments inclus au poste Autres ont augmenté de 21 millions de dollars, surtout du fait de la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. La perte nette rajustée s'est élevée à 76 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 143 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2020 par rapport au T3 2019

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020 s'est établie à 559 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 526 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 33 millions de dollars s'explique principalement par une diminution de l'apport des éléments inclus au poste Autres, par un apport des participations ne donnant pas le contrôle au cours de la période précédente et par une hausse des charges nettes du Siège social. Les éléments inclus au poste Autres ont diminué de 23 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan et d'un ajustement défavorable relatif à la comptabilité de couverture au cours de la période considérée. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 17 millions de dollars en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 387 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, comparativement à une perte nette rajustée de 329 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	Trois mois clos les							
	2020				2019			
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
Produits d'intérêts nets	6 483 \$	6 460 \$	6 301 \$	6 175 \$	6 024 \$	5 872 \$	5 860 \$	5 756 \$
Produits autres que d'intérêts	4 182	4 068	4 308	4 165	4 475	4 356	4 138	4 380
Total des produits	10 665	10 528	10 609	10 340	10 499	10 228	9 998	10 136
Provision pour pertes sur créances	2 188	3 218	919	891	655	633	850	670
Indemnités d'assurance et charges connexes	805	671	780	705	712	668	702	684
Charges autres que d'intérêts	5 307	5 121	5 467	5 543	5 374	5 248	5 855	5 366
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	445	250	659	646	813	773	503	691
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	328	247	205	301	303	266	322	235
Résultat net – comme présenté	2 248	1 515	2 989	2 856	3 248	3 172	2 410	2 960
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt¹								
Amortissement des immobilisations incorporelles	63	68	70	74	75	78	80	76
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur	–	–	–	–	–	–	607	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone	25	26	24	30	26	30	31	–
Charges liées à la transaction de Scottrade ²	–	–	–	–	–	–	–	25
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	88	94	94	104	101	108	718	101
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	9	10	11	14	11	14	175	13
Résultat net – rajusté	2 327	1 599	3 072	2 946	3 338	3 266	2 953	3 048
Dividendes sur actions privilégiées	68	68	67	68	62	62	60	51
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	2 259 \$	1 531 \$	3 005 \$	2 878 \$	3 276 \$	3 204 \$	2 893 \$	2 997 \$
Attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires – rajustés	2 259 \$	1 531 \$	3 005 \$	2 878 \$	3 276 \$	3 204 \$	2 875 \$	2 979 \$
Participations ne donnant pas le contrôle – rajustée	–	–	–	–	–	–	18	18

(en dollars canadiens,
sauf indication contraire)

Résultat de base par action								
Comme présenté	1,21 \$	0,80 \$	1,61 \$	1,54 \$	1,75 \$	1,70 \$	1,27 \$	1,58 \$
Rajusté	1,25	0,85	1,66	1,59	1,79	1,75	1,57	1,63
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,21	0,80	1,61	1,54	1,74	1,70	1,27	1,58
Rajusté	1,25	0,85	1,66	1,59	1,79	1,75	1,57	1,63
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	10,0 %	6,9 %	14,2 %	13,6 %	15,8 %	16,5 %	12,2 %	15,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	10,4	7,3	14,6	14,0	16,2	17,0	15,0	16,3

(en milliards de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

Actifs productifs moyens	1 494 \$	1 374 \$	1 292 \$	1 264 \$	1 240 \$	1 191 \$	1 200 \$	1 183 \$
Marge d'intérêts nette	1,73 %	1,91 %	1,94 %	1,94 %	1,93 %	2,02 %	1,94 %	1,93 %

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document. Pour des explications supplémentaires sur les éléments à noter pour les trimestres clos les 31 janvier 2020, 30 avril 2019 et 31 janvier 2019, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du rapport aux actionnaires du trimestre concerné. Pour des explications supplémentaires sur les éléments à noter pour les trimestres clos les 31 octobre 2019 et 2018, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du communiqué de presse sur les résultats pour les trois mois et douze mois clos les 31 octobre 2019 et 2018, publiés respectivement le 5 décembre 2019 et le 29 novembre 2018.

² Le 18 septembre 2017, la Banque a acquis Scottrade Bank et TD Ameritrade a acquis Scottrade en même temps que la Banque a procédé à l'achat d'actions de TD Ameritrade émises dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade (la «transaction de Scottrade»). Scottrade Bank a fusionné avec TD Bank, N.A. La Banque et TD Ameritrade ont engagé des frais liés à l'acquisition, y compris des indemnités de départ, des frais liés à la résiliation de contrats, des coûts de transaction directs et d'autres charges non récurrentes. Ces montants sont comptabilisés à titre d'ajustement du résultat net et comprennent les charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank et les montants après impôt relatifs à la quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade. Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2020	31 octobre 2019
Actif		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	166 929 \$	30 446 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	144 771	146 000
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	10 675	6 503
Dérivés	77 320	48 894
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6 385	4 040
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	117 457	111 104
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	200 111	130 497
Valeurs mobilières prises en pension	159 672	165 935
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	721 447	684 608
Autres	92 538	87 263
Total de l'actif	1 697 305 \$	1 415 290 \$
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	22 118 \$	26 885 \$
Dérivés	80 685	50 051
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	100 339	105 131
Dépôts	1 091 278	886 977
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	171 881	125 856
Billets et débentures subordonnés	12 477	10 725
Autres	126 061	121 964
Total du passif	1 604 839	1 327 589
Total des capitaux propres	92 466	87 701
Total du passif et des capitaux propres	1 697 305 \$	1 415 290 \$

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 697 milliards de dollars au 31 juillet 2020, soit 282 milliards de dollars, ou 20 %, de plus qu'au 31 octobre 2019. L'augmentation est attribuable à des hausses de 136 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, de 70 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti (déduction faite de la provision pour pertes sur créances), de 37 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts), de 28 milliards de dollars des dérivés, de 6 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, de 4 milliards de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net, de 2 milliards de dollars des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et de 6 milliards de dollars des autres actifs. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des diminutions de 6 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension et de 1 milliard de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction. La variation du dollar américain par rapport à son niveau à la fin de l'exercice précédent a entraîné une augmentation de 10 milliards de dollars, ou environ 1 %, de l'actif.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 136 milliards de dollars, reflétant une croissance des dépôts de clients.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont diminué de 1 milliard de dollars, témoignant de la réduction des positions de négociation sur titres de participation, en partie contrebalancée par l'augmentation des positions en valeurs mobilières émises par un gouvernement.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 4 milliards de dollars en raison de la hausse des placements dans des actifs titrisés.

Les **dérivés** ont augmenté de 28 milliards de dollars, reflétant la hausse de la réévaluation à la valeur du marché des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises.

Les **actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 2 milliards de dollars en raison de nouveaux placements dans des valeurs mobilières émises par un gouvernement.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont augmenté de 6 milliards de dollars en raison de nouveaux placements, en partie contrebalancés par les échéances.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances**, ont augmenté de 70 milliards de dollars, reflétant de nouveaux placements dans des valeurs mobilières émises par un gouvernement, en partie contrebalancés par les échéances.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont diminué de 6 milliards de dollars en raison de la baisse des volumes.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts**, ont augmenté de 37 milliards de dollars, reflétant la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements, la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la baisse des prêts sur cartes de crédit.

Les **autres actifs** ont augmenté de 6 milliards de dollars en raison de l'incidence des actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés par suite de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16).

Le **total du passif** s'établissait à 1 605 milliards de dollars au 31 juillet 2020, soit 277 milliards de dollars, ou 21 %, de plus qu'au 31 octobre 2019. L'augmentation est attribuable à des hausses de 204 milliards de dollars des dépôts, de 46 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, de 31 milliards de dollars des dérivés, de 2 milliards de dollars des billets et débentures subordonnés et de 4 milliards de dollars des autres passifs. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 5 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat

net et de 5 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction. La variation du dollar américain par rapport à son niveau à la fin de l'exercice précédent a entraîné une augmentation de 11 milliards de dollars, ou environ 1 %, du passif.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont diminué de 5 milliards de dollars en raison des échéances.

Les **dérivés** ont augmenté de 31 milliards de dollars, reflétant la hausse de la réévaluation à la valeur du marché des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont diminué de 5 milliards de dollars en raison des échéances, en partie contrebalancées par de nouvelles émissions d'instruments de financement.

Les **dépôts** ont augmenté de 204 milliards de dollars, témoignant de la croissance des dépôts de particuliers, d'entreprises et de gouvernements ainsi que de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 46 milliards de dollars du fait de la participation dans les programmes de financement et d'octroi de liquidités de la Banque du Canada et d'une hausse des volumes.

Les **billets et débiteurs subordonnés** ont augmenté de 2 milliards de dollars, reflétant de nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les échéances.

Les **autres passifs** ont augmenté de 4 milliards de dollars du fait de l'incidence des obligations locatives comptabilisées par suite de l'adoption d'IFRS 16 et des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, le tout en partie contrebalancé par les montants à payer aux courtiers et aux clients en raison des transactions non réglées et en cours.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 92 milliards de dollars au 31 juillet 2020, soit 5 milliards de dollars, ou 5 %, de plus qu'au 31 octobre 2019. La hausse s'explique par l'augmentation du résultat global, découlant des profits sur les couvertures de flux de trésorerie et de la conversion des monnaies étrangères, l'augmentation des résultats non distribués et l'augmentation des émissions d'actions ordinaires.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2020 par rapport au T3 2019

Compte non tenu des prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 3 821 millions de dollars au 31 juillet 2020, en hausse de 876 millions de dollars, ou 30 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont augmenté de 348 millions de dollars, ou 34 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison des nouvelles créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions, y compris la cessation de certaines activités de mise en application à l'égard des prêts à la consommation en réponse à la COVID-19. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 204 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement les nouvelles créances générées dans le portefeuille de prêts commerciaux principalement liées aux prêts garantis par le gouvernement, le tout en partie contrebalancé par les résolutions, dont le nombre a dépassé celui des créances générées, dans les portefeuilles de prêts à la consommation et l'incidence du taux de change. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont augmenté de 324 millions de dollars en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la migration du crédit principalement dans le secteur du pétrole et du gaz. Les prêts douteux nets atteignaient 2 609 millions de dollars au 31 juillet 2020, une hausse de 372 millions de dollars en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison des nouvelles créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions, y compris la cessation de certaines activités de mise en application à l'égard des portefeuilles de prêts à la consommation au Canada en réponse à la COVID-19, et des nouvelles créances générées dans les portefeuilles de prêts commerciaux aux États-Unis.

La provision pour pertes sur créances de 9 227 millions de dollars au 31 juillet 2020 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 258 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 662 millions de dollars, une provision à l'étape 1 de 3 300 millions de dollars et une provision relative aux titres de créance de 7 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 529 millions de dollars, ou 73 %, surtout en raison de la migration du crédit dans les portefeuilles du secteur Services bancaires de gros et de prêts commerciaux au Canada. Les provisions pour pertes sur prêt à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 3 837 millions de dollars, ou 93 %, reflétant une détérioration importante des perspectives économiques liée à la pandémie de COVID-19, y compris l'incidence de la migration du crédit, et l'incidence des taux de change. Les changements apportés aux perspectives économiques tiennent compte d'une hausse importante du taux de chômage et supposent une reprise graduelle dans le cadre de laquelle l'activité économique ne revient pas au niveau pré-crise avant une longue période. L'augmentation de la provision pour les prêts à la consommation s'est reflétée dans tous les produits et comprenait un montant de 556 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis. L'augmentation de la provision pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements s'est reflétée dans différents secteurs, y compris le secteur du pétrole et du gaz.

La provision relative aux titres de créance a augmenté de 3 millions de dollars par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les variables macroéconomiques sont tirées de statistiques découlant du scénario de base à partir des distributions historiques de chaque variable. Ce processus a été suivi aux fins du scénario optimiste. Pour le scénario pessimiste, tout comme pour le trimestre précédent, les variables macroéconomiques ont été tirées d'une analyse de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon les statistiques en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives, y compris l'incidence de la COVID-19. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2020 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque de même que ses estimations relativement aux répercussions potentielles de la COVID-19. La Banque continue de faire le suivi des répercussions de la COVID-19. La Banque a mis en place plusieurs initiatives d'aide aux clients, dont des programmes de report de paiements et des programmes d'aide gouvernementaux. Conformément aux lignes directrices réglementaires, la participation à ces programmes ne donne pas lieu, en soi, à la migration vers une autre étape. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées de la COVID-19 ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues en tenant compte d'informations raisonnables et justifiables. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard des effets de la pandémie de COVID-19, et à mesure que la situation se développera, la provision pour pertes sur créances sera peaufinée dans les trimestres à venir. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2020 de la Banque.

Depuis le début de l'exercice 2020, les prix du pétrole brut West Texas Intermediate ont chuté, passant d'environ 55 \$ US le baril pour atteindre 40 \$ US au 31 juillet 2020. Dans les portefeuilles commerciaux et de gros, l'exposition de la Banque aux producteurs et services du secteur du pétrole et du gaz s'établissait à 5,2 milliards de dollars au 31 juillet 2020, soit moins de 1 % du total de l'encours des prêts bruts et acceptations de la Banque. De cette exposition de 5,2 milliards de dollars, une tranche de 0,4 milliard de dollars était liée aux emprunteurs ayant une note de crédit de première qualité et une tranche de 4,8 milliards de dollars, à des emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure selon le système de notation interne de la Banque. L'exposition au secteur du pétrole et du gaz est très diversifiée et arrimée à la stratégie de la Banque en Amérique du Nord. Dans les portefeuilles de crédit de détail, l'exposition de la Banque aux prêts à la consommation et aux petites entreprises en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, provinces les plus touchées par la chute des prix du pétrole, s'établissait à 62 milliards de dollars au 31 juillet 2020. Compte non tenu des prêts garantis par des biens immobiliers, l'exposition aux prêts à la consommation et aux petites entreprises représentait 2 % du total de l'encours des prêts bruts et acceptations de la Banque. La Banque soumet régulièrement ses portefeuilles de crédit à des simulations de crise et, pour le moment, selon les plus récentes analyses de la Banque, les pertes potentielles associées à l'exposition de la Banque aux producteurs et services du secteur du pétrole et du gaz devraient être gérables.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 312 milliards de dollars de ces titres de créance, dont une tranche de 312 milliards de dollars est considérée comme étant des actifs productifs (étape 1 et étape 2) et une tranche de néant, comme étant à des actifs dépréciés (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et à l'égard des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 2 millions de dollars et 5 millions de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2020 par rapport au T2 2020

Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont augmenté de 215 millions de dollars, ou 6 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison principalement d'une augmentation dans les portefeuilles de prêts commerciaux aux États-Unis et au Canada et de la cessation de certaines activités de mise en application à l'égard des prêts à la consommation en réponse à la COVID-19, le tout en partie contrebalancé par l'incidence du taux de change. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 94 millions de dollars, ou 4 %, en regard de ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 9 227 millions de dollars au 31 juillet 2020 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 258 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 662 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 300 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan, et comprennent une provision relative aux titres de créance de 7 millions de dollars. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 111 millions de dollars, ou 10 %, surtout en raison de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts commerciaux au Canada et du secteur Services bancaire de gros. Les provisions pour pertes sur prêt à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 1 193 millions de dollars, ou 18 %, reflétant une détérioration des perspectives économiques liée à la pandémie de COVID-19, y compris l'incidence de la migration du crédit, en partie contrebalancée par l'incidence des taux de change. L'augmentation de la provision pour les prêts à la consommation s'est reflétée dans tous les portefeuilles et comprenait un montant de 39 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis. L'augmentation de la provision pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements s'est reflétée dans différents secteurs.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 6 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2020 de la Banque.

TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements¹					
Prêts douteux au début de la période	3 606 \$	3 207 \$	3 296 \$	3 032 \$	3 154 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 708	1 783	1 459	5 180	4 521
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(297)	(288)	(335)	(842)	(1 024)
Remboursements nets	(278)	(289)	(374)	(987)	(1 103)
Cessions de prêts	—	(15)	(278)	(15)	(292)
Montants radiés	(828)	(899)	(790)	(2 575)	(2 325)
Recouvrements de prêts et avances antérieurement radiés	—	—	—	—	—
Variations de change et autres variations	(90)	107	(33)	28	14
Prêts douteux à la fin de la période	3 821 \$	3 606 \$	2 945 \$	3 821 \$	2 945 \$

¹ Exclut les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.

TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2020	30 avril 2020	Aux 31 juillet 2019
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 841 \$	2 725 \$	1 717 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	4 070	3 099	1 330
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	1 222	1 101	722
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan	8 133	6 925	3 769
Provision pour les instruments hors bilan¹			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	459	407	608
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	592	538	470
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	36	46	7
Total de la provision pour les instruments hors bilan	1 087	991	1 085
Provision pour pertes sur prêts	9 220	7 916	4 854
Provision relative aux titres de créance	7	13	4
Provision pour pertes sur créances	9 227 \$	7 929 \$	4 858 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{2, 3}	2 609 \$	2 515 \$	2 237 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ^{2, 3}	0,35 %	0,33 %	0,32 %
Provision pour créances sur prêts en pourcentage de la moyenne des prêts nets et des acceptations	1,17	1,76	0,38

¹ Au cours du quatrième trimestre de 2019, la Banque a révisé sa méthode de répartition aux fins de présentation de la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan de certains portefeuilles de détail.

² Exclut les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.

³ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

TABLEAU 19 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA¹

(en millions de dollars canadiens)

	Amortissables		Non amortissables		Aux Total
	Total des prêts garantis par des biens immobiliers				
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	
					31 juillet 2020
Total	207 703 \$	58 545 \$	266 248 \$	33 982 \$	300 230 \$
					31 octobre 2019
Total	200 952 \$	56 503 \$	257 455 \$	34 550 \$	292 005 \$

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>											
	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Total			
	Assurés ³		Non assurés		Assurés ³		Non assurés		Assurés ³		Non assurés	
31 juillet 2020												
Canada												
Provinces de l'Atlantique	3 222 \$	1,6 %	3 049 \$	1,5 %	329 \$	0,4 %	1 320 \$	1,4 %	3 551 \$	1,2 %	4 369 \$	1,5 %
Colombie-Britannique ⁴	10 161	4,9	28 909	13,9	1 722	1,9	15 693	17,0	11 883	4,0	44 602	14,9
Ontario ⁴	29 047	14,0	76 481	36,7	6 086	6,6	45 644	49,2	35 133	11,6	122 125	40,6
Prairies ⁴	21 661	10,4	16 640	8,0	2 788	3,0	11 165	12,1	24 449	8,1	27 805	9,3
Québec	8 441	4,1	10 092	4,9	1 031	1,1	6 749	7,3	9 472	3,2	16 841	5,6
Total – Canada	72 532	35,0 %	135 171	65,0 %	11 956	13,0 %	80 571	87,0 %	84 488	28,1 %	215 742	71,9 %
États-Unis	994		37 440		–		11 332		994		48 772	
Total	73 526 \$		172 611 \$		11 956 \$		91 903 \$		85 482 \$		264 514 \$	

31 octobre 2019

Canada												
Provinces de l'Atlantique	3 340 \$	1,7 %	2 861 \$	1,4 %	363 \$	0,4 %	1 297 \$	1,4 %	3 703 \$	1,3 %	4 158 \$	1,4 %
Colombie-Britannique ⁴	10 944	5,4	26 395	13,1	1 872	2,1	15 302	16,8	12 816	4,4	41 697	14,3
Ontario ⁴	31 299	15,6	69 399	34,5	6 650	7,3	43 970	48,3	37 949	13,0	113 369	38,8
Prairies ⁴	22 283	11,1	16 062	8,0	3 008	3,3	11 125	12,2	25 291	8,7	27 187	9,3
Québec	8 823	4,4	9 546	4,8	1 149	1,3	6 317	6,9	9 972	3,4	15 863	5,4
Total – Canada	76 689	38,2 %	124 263	61,8 %	13 042	14,4 %	78 011	85,6 %	89 731	30,8 %	202 274	69,2 %
États-Unis	938		33 750		–		11 549		938		45 299	
Total	77 627 \$		158 013 \$		13 042 \$		89 560 \$		90 669 \$		247 573 \$	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 21 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

	<i>Aux</i>								
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
	31 juillet 2020								
Canada	1,0 %	3,4 %	6,9 %	20,1 %	45,1 %	22,9 %	0,6 %	– %	100 %
États-Unis	5,4	5,0	4,8	6,2	22,2	53,8	2,4	0,2	100
Total	1,7 %	3,7 %	6,6 %	17,9 %	41,5 %	27,8 %	0,8 %	– %	100 %
31 octobre 2019									
Canada	1,0 %	3,6 %	6,5 %	16,2 %	44,2 %	27,8 %	0,7 %	– %	100 %
États-Unis	4,8	6,3	4,8	6,1	25,8	49,9	2,0	0,3	100
Total	1,6 %	4,0 %	6,3 %	14,7 %	41,4 %	31,1 %	0,9 %	– %	100 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.² Pourcentage basé sur l'encours.**TABLEAU 22 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}**

	<i>Trois mois clos les</i>					
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total
	31 juillet 2020					
Canada						
Provinces de l'Atlantique	74 %	72 %	74 %	73 %	69 %	72 %
Colombie-Britannique ⁶	67	63	66	67	62	65
Ontario ⁶	69	66	68	68	65	67
Prairies ⁶	74	71	73	73	70	72
Québec	73	72	73	73	72	73
Total – Canada	69	66	68	69	66	68
États-Unis	68	62	66	70	62	68
Total	69 %	66 %	68 %	69 %	65 %	68 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.³ D'après le prix des maisons au moment du montage.⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

TABLEAU 23 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Prêts et engagements ¹				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières ²				Portefeuille de négociation et de placement ^{3, 4}				Exposition totale ⁵
	Emprunteurs		Institutions financières	Total	Emprunteurs		Institutions financières	Total	Emprunteurs		Institutions financières	Total	
	Entreprises	souverains			Entreprises	souverains			Entreprises	souverains			
													31 juillet 2020
GIPE													
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	–	10	10	–	–	10	10	1	–	156	157	177
Irlande	–	–	309	309	12	–	439	451	–	–	22	22	782
Portugal	–	–	–	–	–	93	4	97	2	–	–	2	99
Espagne	–	–	90	90	–	–	89	89	2	1 578	3	1 583	1 762
Total GIPE	–	–	409	409	12	93	542	647	5	1 578	181	1 764	2 820
Reste de l'Europe													
Autriche	–	–	18	18	4	173	33	210	–	1 110	3	1 113	1 341
Belgique	268	–	168	436	949	23	317	1 289	36	325	–	361	2 086
Danemark	–	339	–	339	–	48	418	466	–	587	28	615	1 420
Finlande	–	–	9	9	–	77	90	167	–	1 228	22	1 250	1 426
France	675	1 063	963	2 701	62	720	1 004	1 786	72	3 991	434	4 497	8 984
Allemagne	1 398	480	375	2 253	970	860	1 286	3 116	295	10 177	36	10 508	15 877
Pays-Bas	641	388	334	1 363	436	257	1 259	1 952	27	2 596	147	2 770	6 085
Norvège	–	380	29	409	–	212	42	254	2	636	429	1 067	1 730
Suède	–	–	65	65	–	142	82	224	–	2 050	717	2 767	3 056
Suisse	1 169	158	346	1 673	523	107	1 026	1 656	141	–	165	306	3 635
Royaume-Uni	4 913	18 679	744	24 336	1 590	1 185	8 733	11 508	277	1 030	663	1 970	37 814
Autres ⁶	–	–	108	108	8	116	164	288	2	62	1	65	461
Total – Reste de l'Europe	9 064	21 487	3 159	33 710	4 542	3 920	14 454	22 916	852	23 792	2 645	27 289	83 915
Total – Europe	9 064 \$	21 487 \$	3 568 \$	34 119 \$	4 554 \$	4 013 \$	14 996 \$	23 563 \$	857 \$	25 370 \$	2 826 \$	29 053 \$	86 735 \$
													31 octobre 2019
GIPE													
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	–	10	10	–	–	27	27	13	–	6	19	56
Irlande	–	–	298	298	14	–	311	325	–	–	1	1	624
Portugal	–	–	–	–	–	56	1	57	2	–	–	2	59
Espagne	–	–	116	116	–	–	125	125	25	594	56	675	916
Total GIPE	–	–	424	424	14	56	464	534	40	594	63	697	1 655
Reste de l'Europe													
Autriche	–	–	18	18	4	61	16	81	1	668	–	669	768
Belgique	263	–	189	452	803	12	511	1 326	10	82	5	97	1 875
Danemark	–	92	–	92	2	65	283	350	4	464	49	517	959
Finlande	–	77	9	86	–	49	141	190	–	969	29	998	1 274
France	576	1 163	811	2 550	23	505	2 131	2 659	162	3 508	244	3 914	9 123
Allemagne	1 272	520	364	2 156	683	832	1 163	2 678	295	8 662	139	9 096	13 930
Pays-Bas	485	392	236	1 113	412	477	687	1 576	72	3 096	361	3 529	6 218
Norvège	–	397	31	428	1	307	38	346	3	576	678	1 257	2 031
Suède	–	–	27	27	–	193	109	302	20	1 433	651	2 104	2 433
Suisse	664	58	324	1 046	363	–	981	1 344	19	–	144	163	2 553
Royaume-Uni	3 227	6 736	717	10 680	1 457	693	7 889	10 039	155	983	1 656	2 794	23 513
Autres ⁶	–	–	116	116	11	100	489	600	2	35	10	47	763
Total – Reste de l'Europe	6 487	9 435	2 842	18 764	3 759	3 294	14 438	21 491	743	20 476	3 966	25 185	65 440
Total – Europe	6 487 \$	9 435 \$	3 266 \$	19 188 \$	3 773 \$	3 350 \$	14 902 \$	22 025 \$	783 \$	21 070 \$	4 029 \$	25 882 \$	67 095 \$

¹ Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 31 juillet 2020 ni au 31 octobre 2019.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et tiennent compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 2,4 milliards de dollars pour le GIPE (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2019) et de 71,3 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (84,5 milliards de dollars au 31 octobre 2019). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

³ Le portefeuille de négociation et de placement comprend les dépôts, et les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

⁴ Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement étaient de néant au 31 juillet 2020 et de néant au 31 octobre 2019.

⁵ Au trimestre considéré, la Banque ne disposait d'aucune protection notionnelle achetée à l'aide de swaps sur défaut. (Au 31 octobre 2019, les expositions ne tenaient pas compte du montant notionnel de la protection de 26 millions de dollars que la Banque avait achetée à l'aide de swaps sur défaut de crédit.)

⁶ L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 11 pays (8 pays au 31 octobre 2019) dont l'exposition individuelle nette, touchant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1,0 milliard de dollars au 31 juillet 2020.

Environ 97 % (97 % au 31 octobre 2019) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés Aa3 ou mieux par Moody's Investors Services (Moody's) ou AA ou mieux par Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays ou aux banques d'importance systémique de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une sûreté sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA ou mieux et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition de 15,3 milliards de dollars (14,0 milliards de dollars au 31 octobre 2019) à des entités supranationales parrainées en Europe et une exposition indirecte de 2,9 milliards de dollars (2,9 milliards de dollars au 31 octobre 2019) à des sûretés européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux rachats et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes d'appel de marge.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige, et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis en œuvre, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2019 de la Banque.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 existants qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant en 2022.

La ligne directrice sur les normes fonds propres fixe les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres à 4,5 %, 6 % et 8 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 %, élevant ainsi le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres respectivement à 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus importantes banques canadiennes comme des banques d'importance systémique intérieure (BISI), et celles-ci sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires depuis le 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISI, y compris la TD, sont tenues de respecter des ratios cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres du pilier 1 respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le BSIF peut, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres anticyclique sous forme d'actions ordinaires variant entre 0 % et 2,5 %. L'objectif principal de la réserve de fonds propres anticyclique est de protéger le secteur bancaire contre d'éventuelles pertes futures découlant de périodes marquées par un excédent de croissance globale du crédit qui ont souvent été associées à une accumulation de risque dans l'ensemble du système. La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. La réserve de fonds propres anticyclique est calculée en utilisant la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans les États membres du CBCB et dans certains États non membres dans lesquels la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé. En raison de la COVID-19, plusieurs États ont décidé de suspendre, de réduire ou de retarder les augmentations prévues de leur réserve de fonds propres anticyclique. La réserve de fonds propres anticyclique pour le Canada demeure à 0 %.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le BSIF exige que les BISI et les filiales étrangères des banques au Canada se conforment au régime en matière de réserve de fonds propres anticyclique, en le mettant en œuvre progressivement selon des mesures transitoires. Par conséquent, la réserve anticyclique maximale se rapportant aux expositions au risque de crédit du secteur privé étranger a été plafonnée à 1,25 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2017 et elle augmentera d'une tranche de 0,625 % chaque exercice par la suite pour atteindre le plafond maximal final de 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2019. Au 31 juillet 2020, la réserve de fonds propres anticyclique ne s'applique qu'aux expositions au risque de crédit du secteur privé situées à Hong Kong (RAS), au Luxembourg et en Norvège. Selon la répartition des expositions et les réserves constituées à l'heure actuelle dans ces pays, l'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 juillet 2020.

Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée à la réserve de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'était pas divulguée par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure (RSI). La RSI est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier associés aux vulnérabilités systémiques, ce qui comprend entre autres : i) l'endettement des consommateurs canadiens, ii) le déséquilibre des actifs au Canada et iii) l'endettement des sociétés au Canada. La réserve est de l'ordre de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Le BSIF réexaminera la réserve au moins deux fois par an et toute modification sera rendue publique. Un manquement au respect de cette réserve ne se traduira pas automatiquement par des limites de distribution de fonds propres; toutefois, le BSIF exigera un plan de mesures correctrices. Le 13 mars 2020, le BSIF a annoncé que la RSI, qui devait passer à 2,25 % à compter du 30 avril 2020, serait réduite à 1,00 % à compter de la date de l'annonce et qu'elle n'augmenterait pas pendant au moins 18 mois à compter du 13 mars 2020. Le 23 juin 2020, le BSIF a annoncé que la RSI demeurerait à 1,00 % du total des actifs pondérés en fonction des risques, soit au même niveau que celui fixé le 13 mars 2020, dans le cadre de la réponse du BSIF à la COVID-19. L'exigence réglementaire minimale des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, compte tenu de la RSI de 1,00 %, est fixée à 9,00 %. Ces mesures visent à augmenter la capacité des BISI à offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation est attendue en lien avec la pandémie de COVID-19 et la conjoncture du marché. Le BSIF s'attend à ce que les banques misent sur cette capacité accrue d'octroi de crédit pour appuyer les ménages et les entreprises au Canada et à ce que les institutions financières fédérales interrompent tout processus d'augmentation de dividendes ou de rachats d'actions pour le moment.

Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2018, le BSIF a institué une approche révisée pour calculer le plancher de fonds propres réglementaires. Le plancher révisé est fondé sur l'approche standard de Bâle II, le coefficient de rajustement étant réparti sur trois trimestres. Le plancher est maintenant entièrement appliqué et a été fixé à un coefficient de 75 % au quatrième trimestre de 2018. Comme il est mentionné ci-après, le coefficient plancher a été abaissé à 70 % avec prise d'effet le 9 avril 2020. À l'heure actuelle, les fonds propres de la Banque sont au-delà du niveau plancher.

Au premier trimestre de 2019, la Banque a mis en œuvre la version révisée de la ligne directrice sur les normes de fonds propres, notamment en appliquant au pays l'approche standard pour évaluer le risque de crédit de contrepartie et les exigences de fonds propres à l'égard des expositions des banques à des contreparties centrales de même que les révisions apportées au cadre de titrisation. Le 1^{er} novembre 2019, les droits acquis d'une durée d'un an à l'égard du traitement des fonds propres qui éliminait l'incidence initiale des révisions apportées au cadre de titrisation ont expiré.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Le 23 septembre 2018, le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF sont entrés en vigueur. En vertu de cette ligne directrice, la Banque doit respecter les ratios cibles de TLAC fondé sur les risques et de levier TLAC aux fins de la surveillance d'ici le 1^{er} novembre 2021. Depuis septembre 2018, les cibles étaient de 23,0 % des actifs pondérés en fonction des risques pour le ratio de TLAC fondé sur les risques, compte tenu de la RSI de 1,50 % qui était en vigueur à cette date, et de 6,75 % pour le ratio de levier TLAC. En raison des changements apportés à la RSI décrits précédemment, la Banque devra respecter d'ici le 1^{er} novembre 2021 un ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 22,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 1,00 % si elle est toujours en vigueur à cette date.

En juillet 2019, afin de s'aligner sur les révisions finales de Bâle III qui ont été publiées par le CBCB en décembre 2017, le BSIF a publié la ligne directrice sur ses exigences en matière de fonds propres au titre du risque opérationnel. Les banques qui sont présentement autorisées à utiliser l'approche de mesure avancée (AMA) devront utiliser l'approche standard de Bâle III révisée lorsque les nouvelles exigences seront mises en œuvre au Canada. En janvier 2020, le BSIF a reporté la mise en œuvre de cette ligne directrice du premier trimestre de 2021 au premier trimestre de 2022 afin de la faire coïncider avec celle des exigences finales de Bâle III en matière de risque de crédit et de ratio de levier et a accordé une période de transition pour les exercices de 2020 à 2022, au cours de laquelle les banques autorisées à utiliser l'AMA aux fins de déclaration devront présenter leurs fonds propres au titre du risque opérationnel selon l'approche standard actuelle.

Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM) par le Conseil de stabilité financière (CSF). En raison de cette désignation, la Banque est assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 % selon les exigences de l'organisme de réglementation pertinent, membre du CSF; toutefois, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, pour les banques canadiennes désignées comme BISM, le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM s'appliquera. Puisque le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les BISM, la désignation de la Banque comme BISM n'a aucune incidence sur les exigences réglementaires minimales de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, lesquelles sont présentées précédemment, que doit respecter la Banque. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Désignation comme banque d'importance systémique mondiale et informations à communiquer» du rapport annuel 2019 de la Banque.

Au deuxième trimestre de 2020, le BSIF a introduit un certain nombre de mesures afin d'augmenter la capacité des BISI à offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation est attendue en lien avec la pandémie de COVID-19 et la conjoncture du marché. Un résumé des mesures qui ont eu une incidence immédiate est présenté ci-après. Un résumé des mesures qui concernent des exigences futures en matière de fonds propres réglementaires est présenté à la rubrique «Évolution future des fonds propres réglementaires».

- Le 13 mars 2020, comme il est susmentionné, le BSIF a abaissé la RSI à 1,00 %.
- Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé les mesures additionnelles suivantes :
 - Aux termes des exigences réglementaires relatives aux fonds propres, les prêts bancaires pour lesquels les institutions auront accordé un report de paiements, dont les prêts hypothécaires, les prêts aux petites entreprises, les prêts aux particuliers et les prêts commerciaux aux moyennes entreprises, continueront d'être traités comme des prêts productifs conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres. Les institutions de dépôts (ID) devront continuer d'évaluer la qualité du crédit de ces emprunteurs et d'employer de saines pratiques de gestion du risque de crédit. Ce régime sera appliqué temporairement, jusqu'à la fin du report de paiements (jusqu'à concurrence de six mois).
 - Le BSIF a annoncé l'instauration de dispositions transitoires relatives au provisionnement des pertes de crédit attendues qui sont prévues en vertu du dispositif de Bâle, dont le calcul a été précisé le 9 avril 2020, telles qu'elles sont présentées ci-dessous.
 - Provisoirement, les institutions qui doivent respecter des exigences de fonds propres au titre du risque de marché et qui ont recours à l'approche des modèles internes sont autorisées à réduire de deux le multiplicateur de la valeur à risque (VaR) en contexte de crise qui s'appliquait à elles à la fin du trimestre précédent. Autrement dit, cela signifie qu'actuellement, la valeur minimale de trois ne tient plus aux fins des multiplicateurs de la VaR en contexte de crise.
 - Il est attendu des institutions qu'elles éliminent les couvertures aux fins du rajustement de la valeur de financement (RVF) du calcul des fonds propres au titre du risque de marché afin de corriger une asymétrie dans la règle actuelle selon laquelle les couvertures aux fins du RVF sont prises en compte dans le calcul alors que les expositions sous-jacentes au RVF ne le sont pas. Ce changement a été mis en place depuis le début du deuxième trimestre de 2020.
 - Le BSIF a publié une ligne directrice sur le régime de fonds propres au titre des expositions découlant de l'instauration de nouveaux programmes fédéraux dont il est question à la rubrique «Mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19» du présent document. Le nouveau programme CUEC est financé par le gouvernement du Canada et les expositions aux prêts visés par ce programme peuvent être exclues des ratios de fonds propres fondés sur les risques calculés selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres et du ratio de levier calculé selon la ligne directrice sur les exigences de levier. Dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises d'EDC, la partie garantie par le gouvernement du prêt est traitée comme une exposition au risque souverain tandis que l'autre partie est considérée comme un prêt de l'emprunteur. Le montant du prêt en entier est inclus aux fins du calcul du ratio de levier.
- Le 9 avril 2020, le BSIF a annoncé les mesures additionnelles suivantes :
 - Des consignes ont été fournies sur le calcul de l'ajustement transitoire des fonds propres au titre du provisionnement des pertes de crédit attendues. L'ajustement permet qu'une partie de l'augmentation des provisions à l'étape 1 et à l'étape 2, par rapport au niveau de référence soit incluse dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires plutôt que dans les fonds propres de catégorie 2, comme le spécifie la ligne directrice sur les normes de fonds propres. Le niveau de référence s'entend de la somme des provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 au premier trimestre de 2020 (pour les ID dont l'exercice prend fin en octobre). Cette augmentation est ajustée en fonction de l'incidence fiscale, puis en fonction d'un facteur scalaire, lequel est de 70 % pour l'exercice 2020, de 50 % pour l'exercice 2021 et de 25 % pour l'exercice 2022. Dans le cadre de la divulgation réglementaire des fonds propres au titre du troisième pilier, les ID doivent rendre disponible le facteur scalaire transitoire appliqué au cours de la période de présentation ainsi que chacun des ratios de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1, du total des fonds propres, de levier et de TLAC, comme si la disposition transitoire n'avait pas été appliquée.
 - Les ID peuvent temporairement exclure de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier les expositions aux réserves des banques centrales et aux titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) en vertu de la ligne directrice Normes de liquidité. Ce traitement entre en vigueur à cette date et demeurera en place jusqu'au 30 avril 2021. Le BSIF s'attend à ce que les institutions misent sur cette capacité accrue d'octroi de crédit découlant des exclusions aux fins du ratio de levier pour

appuyer les activités de prêt et d'intermédiation financière, et s'attend à ce qu'elle ne soit pas utilisée pour des distributions (sous forme de dividendes ou de primes).

- Le coefficient de plancher de fonds propres utilisé par l'approche fondée sur les NI pour le risque de crédit est passé de 75 % à 70 %, coefficient qui entre en vigueur à compter de cette date et qui devrait demeurer en place jusqu'à la mise en œuvre nationale du plancher de fonds propres de Bâle III au premier trimestre de 2023.
- Le 16 avril 2020, le BSIF a publié une série de foires aux questions sur les exigences de déclaration réglementaire et les mesures qu'il avait annoncées en réaction aux difficultés causées par la pandémie de COVID-19. Depuis cette date, le BSIF met à jour ces foires aux questions au fur et à mesure où de nouvelles questions sont soulevées.
- Le 23 avril 2020, le BSIF a publié des consignes dans sa foire aux questions sur le régime de fonds propres pour les participants au mécanisme de prêts du PPP de la Boston Federal Reserve qui précisent que les prêts du PPP affectés en vertu de ce mécanisme peuvent être exclus des ratios de fonds propres fondés sur les risques et de levier.

Au cours du troisième trimestre de 2020, la Banque est passée de l'approche standard pour évaluer le risque de crédit des actifs pondérés en fonction des risques des portefeuilles autres que de détail aux États-Unis à l'approche fondée sur les notations internes avancées (l'«approche NI avancées»). En raison de cette transition, l'augmentation des provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 affectée à l'approche NI avancées, par rapport au niveau de référence pour le premier trimestre 2020, a été plafonnée au montant total de l'augmentation des provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 présenté par la Banque, aux fins de l'ajustement transitoire des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au titre du provisionnement des pertes de crédit attendues du BSIF qui aurait autrement été inclus dans les fonds propres de catégorie 2.

L'indicateur BISM «Titres détenus à des fins de négociation et autres titres» pour le 31 octobre 2019 présenté au premier trimestre de 2020 a été révisé par la suite. Les indicateurs BISM, y compris celui qui a été révisé, sont présentés dans le tableau suivant :

TABLEAU 24 : INDICATEURS BISM¹

(en millions de dollars canadiens)

Catégories (pondération)	Indicateurs	Aux	
		31 octobre 2019	31 octobre 2018
Activité transfrontière (20 %)	Créances transfrontières	672 076 \$	614 504 \$
	Engagements transfrontières	629 498	567 172
Taille (20 %)	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	1 546 214	1 452 835
Interdépendance (20 %)	Actifs dans le système financier	96 814	82 249
	Passifs dans le système financier	34 810	44 761
	Titres en circulation	374 549	363 154
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	Actifs sous garde	443 931	410 970
	Activité de paiement	28 826 622	28 769 038
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	168 306	140 173
Complexité (20 %)	Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	16 510 992	13 382 592
	Titres détenus à des fins de négociation et autres titres ²	112 304	93 353
	Actifs de niveau 3	2 689	3 352

¹ Les indicateurs des BISM sont préparés selon la méthodologie prescrite par les lignes directrices publiées par le CBCB. Étant donné sa désignation comme BISM par le CSF le 22 novembre 2019, la Banque doit fournir des renseignements supplémentaires sur ces indicateurs. Se reporter à la section «Divulcation réglementaire des fonds propres» de la Banque se trouvant à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/divulcation-reglementaire/bism/disclosures.jsp> pour prendre connaissance des renseignements supplémentaires sur les indicateurs des BISM de 2019.

² Comprennent les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

TABEAU 25 : STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS – Bâle III

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2020	31 octobre 2019	Aux 31 juillet 2019
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	22 429 \$	21 828 \$	21 834 \$
Résultats non distribués	49 934	49 497	48 818
Cumul des autres éléments du résultat global	14 307	10 581	9 933
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires	86 670	81 906	80 585
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(20 001)	(19 712)	(19 752)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(2 138)	(2 389)	(2 388)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(207)	(245)	(221)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	(4 276)	(1 389)	(606)
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	–	(1 148)	(1 236)
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(62)	(132)	(154)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(13)	(13)	(10)
Actions autodétenues	(87)	(22)	(23)
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(2 197)	(1 814)	(1 717)
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF ¹	1 857	–	–
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(27 124)	(26 864)	(26 107)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	59 546	55 042	54 478
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	5 796	5 795	5 797
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres éléments de fonds propres de catégorie 1	1 193	1 196	1 189
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires	6 989	6 991	6 986
Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(350)	(350)	(350)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1	(350)	(350)	(350)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	6 639	6 641	6 636
Fonds propres de catégorie 1	66 185	61 683	61 114
Fonds propres de catégorie 2 et provisions			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	12 276	10 527	10 398
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des fonds propres de catégorie 2	160	198	198
Provisions collectives	646	1 874	1 819
Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires	13 082	12 599	12 415
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	–	–	–
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(160)	(160)	(160)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(160)	(160)	(160)
Fonds propres de catégorie 2	12 922	12 439	12 255
Total des fonds propres	79 107 \$	74 122 \$	73 369 \$
Actifs pondérés en fonction des risques	478 117	455 977	454 881
Ratios et multiples de fonds propres²			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	12,5 %	12,1 %	12,0 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	13,8	13,5	13,4
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	16,5	16,3	16,1
Ratio de levier ³	4,4	4,0	4,1

¹ Représentent les dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues publiées par le BSIF. Pour des renseignements additionnels, se reporter à la rubrique «Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III» de la section «Situation des fonds propres» du présent document.

² Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio du levier, compte non tenu des dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues, sont respectivement 12,1 %, 13,5 %, 16,5 % et 4,3 %.

³ Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie.

Au 31 juillet 2020, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 12,5 %, 13,8 % et 16,5 %. L'augmentation du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque par rapport au ratio de 12,1 % au 31 octobre 2019 est attribuable principalement à la réduction des actifs pondérés en fonction des risques du fait de la transition des portefeuilles autres que de détail aux États-Unis à l'approche NI avancées pour l'évaluation du risque de crédit des actifs pondérés en fonction des risques et du reclassement associé des fonds propres de catégorie 2 aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en vertu des dispositions transitoires du BSIF pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, ainsi qu'à l'émission d'actions ordinaires reflétant l'escompte de 2 % dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes de la Banque, aux profits latents sur les valeurs mobilières à la JVAERG et à la

génération interne de fonds propres. L'augmentation a été en partie contrebalancée par le rachat d'actions ordinaires et les pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel.

Au 31 juillet 2020, le ratio de levier de la Banque s'établissait à 4,4 % par rapport à 4,0 % au 31 octobre 2019. Le ratio de levier a augmenté essentiellement en raison de la génération de fonds propres et de l'ajustement temporaire du BSIF permettant d'exclure de son calcul les dépôts des banques centrales et les titres HQLA.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique «Évolution future des fonds propres réglementaires» du rapport annuel 2019 de la Banque, est présentée ci-dessous.

Le 11 mars 2020, le BSIF a publié la version révisée de la ligne directrice E-22 qui entraine en vigueur à cette date. Les changements à signaler sont l'ajout de précisions sur le traitement des titres émis par des entités qui bénéficient d'un soutien au capital accordé par le gouvernement des États-Unis et le report d'un an de la mise en œuvre finale des exigences de marge initiales. Le report de la date finale de mise en œuvre des exigences de marge initiales cadrerait avec la prolongation d'un an dont ont convenu les instances internationales. Ainsi, la prise d'effet finale des exigences aura lieu le 1^{er} septembre 2021.

Le 27 mars 2020, dans le cadre d'une série de mesures mises en place en réponse à la COVID-19, le BSIF a annoncé que la mise en œuvre des dernières mesures des réformes de Bâle III publiées en décembre 2017 serait reportée jusqu'en 2023. Ces mesures comprennent des modifications apportées à l'approche standard et à l'approche fondée sur les notations internes au titre du risque de crédit, au cadre de risque opérationnel et au dispositif de ratio de levier, de même que l'introduction d'un plancher de fonds propres plus sensible aux risques.

- La date de mise en œuvre des exigences de divulgation financière au titre du troisième pilier révisées qui ont été finalisées en décembre 2018 est reportée d'un an, jusqu'au premier trimestre de 2023.
- La mise en œuvre des révisions finales du cadre de risque de marché du CBCB (aussi connu comme «l'examen fondamental du portefeuille de négociation» (EFPN)), publié en janvier 2019 a été remise au premier trimestre de 2024.
- La mise en œuvre des révisions du cadre de risque lié au rajustement de la valeur du crédit a été aussi reportée au premier trimestre de 2024.

Le 3 avril 2020, le BSIF a annoncé que son évaluation de l'importance systémique mondiale des banques en 2020 sera fondée sur les données de la fin de l'exercice 2019 et a convenu de ne pas colliger le sommaire des données tiré du gabarit de collecte de données. Le CBCB a reporté d'un an, de 2021 à 2022, la mise en œuvre du cadre de gestion des banques d'importance systémique mondiale (BISM) révisé.

Le 9 avril 2020, le BSIF a annoncé, conformément à la décision du CBCB, qu'il prolonge d'un an le délai de mise en œuvre des deux dernières phases des exigences de marge initiale pour les dérivés non compensés centralement énoncées dans la ligne directrice E-22 du BSIF. Avec cette prolongation, la dernière phase de mise en œuvre aura lieu le 1^{er} septembre 2022, date à laquelle les entités couvertes dont le montant notionnel moyen global (MNMG) des dérivés non compensés centralement est supérieur à 12 milliards de dollars CA seront assujetties aux exigences. À titre d'étape intermédiaire, à compter du 1^{er} septembre 2021, les entités couvertes dont le MNMG des dérivés non compensés centralement excède 75 milliards de dollars CA seront assujetties aux exigences.

Le 23 juin 2020, le BSIF a annoncé que la RSI demeurerait à 1,00 % du total des actifs pondérés en fonction des risques, soit au même niveau que celui du 13 mars 2020, dans le cadre de la réponse du BSIF à la COVID-19. L'exigence réglementaire minimale des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, compte tenu de la RSI, est fixée à 9,00 %. À compter du premier trimestre de 2022, les BISI devront respecter un ratio cible de TLAC aux fins de la surveillance de 22,50 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 1,00 % si elle est toujours en vigueur. Les participations dans les instruments de TLAC émis par des BISM ou des BISI canadiennes sont assujetties aux règles de déduction liée à un seuil des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de respectivement 10 % ou 5 % pour les participations significatives et les participations non significatives.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 19 décembre 2019, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 30 millions de ses actions ordinaires. L'OPRCNA est entrée en vigueur le 24 décembre 2019. Au cours des trois mois clos le 31 juillet 2020, la Banque n'a racheté aucune action ordinaire dans le cadre de son OPRCNA. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2020, la Banque a racheté 12 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA, à un prix moyen de 70,55 \$ l'action pour une contrepartie totale de 847 millions de dollars.

Le 13 mars 2020, le BSIF a publié un communiqué de presse annonçant une série de mesures visant à soutenir la résilience des institutions financières en réponse aux défis que posent la COVID-19 et la conjoncture du marché. Une de ces mesures est la diminution de la réserve pour stabilité intérieure de 1,25 % des actifs pondérés en fonction des risques. Dans son communiqué de presse, le BSIF s'attend à ce que les banques misent sur cette capacité accrue d'octroi de crédit pour appuyer les ménages et les entreprises au Canada et à ce que toutes les institutions financières fédérales interrompent tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions pour le moment.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, à la discrétion de la Banque, ou sur le marché libre, au cours du marché.

Le 28 mai 2020, la Banque a annoncé qu'à compter du dividende déclaré le 28 mai 2020 pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 et jusqu'à nouvel ordre, la Banque émettra des actions ordinaires sur son capital autorisé et appliquera un escompte de 2 % sur le cours moyen du marché de ces actions ordinaires. Les pratiques de la Banque sont, simultanément aux annonces de déclaration de dividendes de la Banque, d'annoncer si un escompte s'appliquera au cours moyen du marché des actions ordinaires émises en vertu du plan de réinvestissement des dividendes pour le dividende déclaré.

Pour les trois mois clos le 31 juillet 2020, 10 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %, aux termes du plan de réinvestissement des dividendes. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, 2 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque, sans escompte, et 10 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %, aux termes du plan de réinvestissement des dividendes. Pour les trois mois clos le 31 juillet 2019, 1 million d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque, sans escompte, aux termes du plan de réinvestissement des dividendes. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, 4 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque, sans escompte, aux termes du plan de réinvestissement des dividendes.

TABLEAU 26 : ACTIONS ET AUTRES TITRES

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2020	31 octobre 2019
	Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
Actions ordinaires en circulation	1 813,9	1 812,5
Actions autodétenues – ordinaires	(0,9)	(0,6)
Total des actions ordinaires	1 813,0	1 811,9
Options sur actions		
Droits acquis	5,7	4,7
Droits non acquis	7,7	8,1
Actions privilégiées – catégorie A		
Série 1	20,0	20,0
Série 3	20,0	20,0
Série 5 ¹	20,0	20,0
Série 7 ²	14,0	14,0
Série 9	8,0	8,0
Série 11	6,0	6,0
Série 12	28,0	28,0
Série 14	40,0	40,0
Série 16	14,0	14,0
Série 18	14,0	14,0
Série 20	16,0	16,0
Série 22	14,0	14,0
Série 24	18,0	18,0
	232,0	232,0
Actions autodétenues – privilégiées	(0,2)	(0,3)
Total des actions privilégiées	231,8	231,7
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 ³	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	750,0	750,0

¹ Le 16 janvier 2020, la Banque a annoncé qu'aucune de ses 20 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 5 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les «actions de série 5») ne sera convertie le 31 janvier 2020 en action privilégiée à taux variable et à dividende non cumulatif de série 6 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV. Comme il a été précédemment annoncé le 2 janvier 2020, le taux de dividende des actions de série 5 pour la période de cinq ans allant du 31 janvier 2020, inclusivement, au 31 janvier 2025, exclusivement, sera de 3,876 %.

² Le 16 juillet 2020, la Banque a annoncé qu'aucune de ses 14 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 7 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les «actions de série 7») ne sera convertie le 31 juillet 2020 en action privilégiée à taux variable et à dividende non cumulatif de série 8 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV. Comme il a été précédemment annoncé le 2 juillet 2020, le taux de dividende des actions de série 7 pour la période de cinq ans allant du 31 juillet 2020, inclusivement, au 31 juillet 2025, exclusivement, sera de 3,201 %.

³ Le 27 février 2020, la Banque a annoncé qu'elle s'attend, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, à exercer un droit de rachat déclenché par un événement réglementaire au cours de l'exercice 2022 à l'égard des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 en circulation à ce moment, ce qui signifie que ce droit de rachat pourrait survenir aussitôt que le 1^{er} novembre 2021. Les attentes de la Banque à l'égard de ce rachat se fondent sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses, notamment la situation des fonds propres actuelle et future prévue de la Banque ainsi que la conjoncture du marché, qui pourraient changer et pourraient entraîner un changement des attentes de la Banque à l'égard du rachat.

Toutes les actions privilégiées de catégorie A comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,2 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré ni à verser sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Pour les billets et les débetures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,5 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débetures subordonnés. Les débetures subordonnées suivantes incluent des dispositions relatives aux FPUNV : débetures subordonnées à 2,982 % venant à échéance le 30 septembre 2025, débetures subordonnées à 3,589 % venant à échéance le 14 septembre 2028, débetures subordonnées à 3,224 % venant à échéance le 25 juillet 2029, débetures subordonnées à 3,105 % venant à échéance le 22 avril 2030, débetures subordonnées à 4,859 % venant à échéance le 4 mars 2031, débetures subordonnées à 3,625 % venant à échéance le 15 septembre 2031 et débetures subordonnées à 3,06 % venant à échéance le 26 janvier 2032. Le 17 août 2020, la Banque a annoncé son intention de racheter le 30 septembre 2020 toutes les débetures subordonnées à 2,982 % admissibles comme FPUNV totalisant 1,0 milliard de dollars en circulation venant à échéance le 30 septembre 2025, au prix de rachat équivalant à 100 % du montant en principal majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat exclusivement. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque et à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2020 de la Banque.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la Banque et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attendent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence. Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration et au conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2019 de la Banque. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2019 et la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion du T2 2020 de la Banque. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2019 de la Banque, à laquelle s'ajoutent les facteurs de risque présentés à la section «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de la Banque» du rapport de gestion du T2 2020 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 juillet 2020.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 27 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes avancées (NI avancée)¹

(en millions de dollars canadiens)

	Aux					
	31 juillet 2020			31 octobre 2019		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	3 284 \$	401 649 \$	404 933 \$	4 380 \$	386 840 \$	391 220 \$
Expositions aux produits de détail						
renouvelables admissibles	–	157 712	157 712	–	131 863	131 863
Autres expositions de détail	3 087	87 088	90 175	8 015	84 658	92 673
Total – Expositions de détail	6 371	646 449	652 820	12 395	603 361	615 756
Expositions autres que de détail						
Entreprises	11 796	595 706	607 502	135 283	401 096	536 379
Emprunteurs souverains	1	501 245	501 246	104 412	140 304	244 716
Banques	424	135 734	136 158	18 165	118 418	136 583
Total – Expositions autres que de détail	12 221	1 232 685	1 244 906	257 860	659 818	917 678
Expositions brutes au risque de crédit	18 592 \$	1 879 134 \$	1 897 726 \$	270 255 \$	1 263 179 \$	1 533 434 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autres que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 28 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2020				31 octobre 2019				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire	
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	161 519 \$	320 \$	161 199 \$	– \$	25 583 \$	215 \$	25 368 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	144 771	135 097	9 674	–	146 000	143 342	2 658	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	10 675	–	10 675	–	6 503	–	6 503	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	77 320	74 025	3 295	–	48 894	45 716	3 178	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6 385	–	6 385	–	4 040	–	4 040	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	117 457	–	117 457	–	111 104	–	111 104	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	200 111	–	200 111	–	130 497	–	130 497	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	159 672	6 833	152 839	–	165 935	4 843	161 092	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	721 447	–	721 447	–	684 608	–	684 608	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 394	–	13 394	–	13 494	–	13 494	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	10 014	–	10 014	–	9 316	–	9 316	–	Risque actions
Autres actifs ¹	2 165	–	2 165	–	1 774	–	1 774	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	72 375	–	–	72 375	67 542	–	–	67 542	
Total de l'actif	1 697 305	216 275	1 408 655	72 375	1 415 290	194 116	1 153 632	67 542	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	22 118	12 179	9 939	–	26 885	10 182	16 703	–	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	80 685	77 732	2 953	–	50 051	45 361	4 690	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	13 402	13 402	–	–	13 058	13 058	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	100 339	21	100 318	–	105 131	9	105 122	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 091 278	–	1 091 278	–	886 977	–	886 977	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	13 394	–	13 394	–	13 494	–	13 494	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	33 783	31 835	1 948	–	29 656	28 419	1 237	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	171 881	2 902	168 979	–	125 856	2 973	122 883	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	15 093	–	15 093	–	14 086	–	14 086	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteures subordonnés	12 477	–	12 477	–	10 725	–	10 725	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ¹	17 171	–	17 171	–	17 597	–	17 597	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	125 684	–	–	125 684	121 774	–	–	121 774	
Total du passif et des capitaux propres	1 697 305 \$	138 071 \$	1 433 550 \$	125 684 \$	1 415 290 \$	100 002 \$	1 193 514 \$	121 774 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

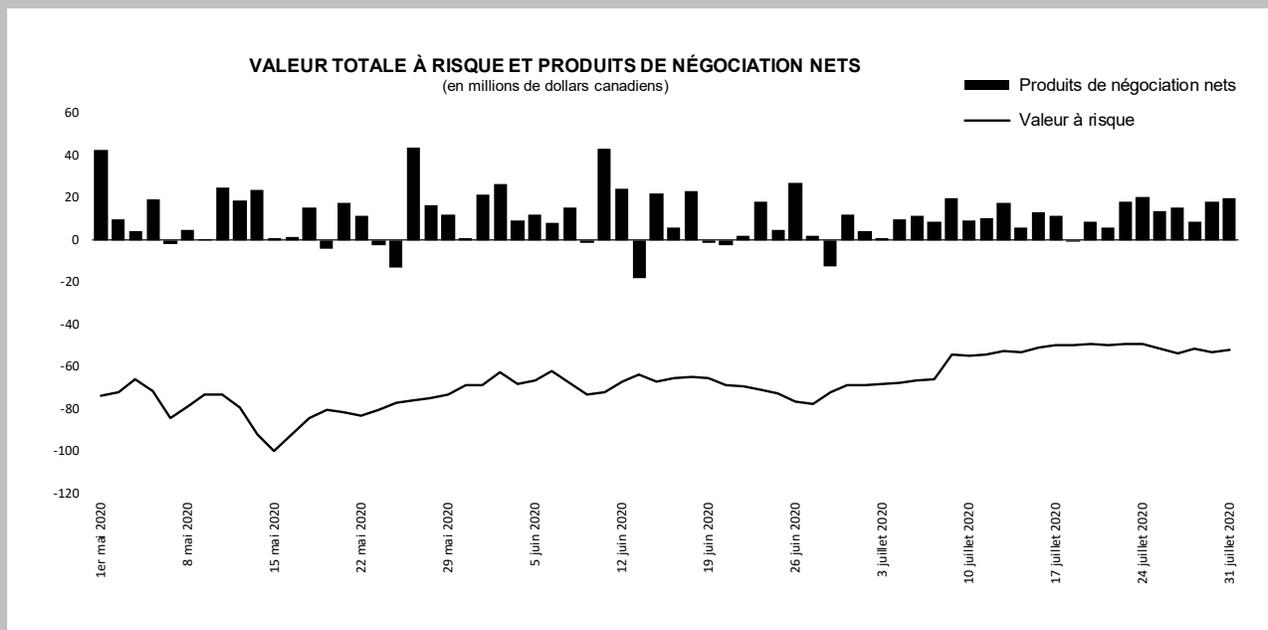
Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratique sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre considéré clos le 31 juillet 2020 a compté 10 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 85 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donnés n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au troisième trimestre de 2020, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui comprenait la période de crise de la COVID-19. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie aux deux semaines. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La TD applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 29 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020
Risque de taux d'intérêt	24,9 \$	24,2 \$	36,8 \$	16,4 \$	19,7 \$	8,3 \$	19,3 \$	9,9 \$
Risque d'écart de taux	39,4	47,9	69,8	32,1	47,9	9,9	35,2	13,9
Risque actions	9,8	23,9	42,8	8,2	10,5	6,1	13,9	6,6
Risque de change	3,2	4,0	6,2	1,9	4,8	4,4	4,4	5,4
Risque sur marchandises	4,8	5,0	6,7	3,8	2,9	1,7	3,3	2,2
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	45,7	53,4	69,5	44,6	34,2	14,2	34,2	16,5
Effet de diversification ¹	(75,6)	(91,2)	Négl. ²	Négl.	(68,6)	(25,7)	(64,0)	(32,0)
Valeur à risque totale (une journée)	52,2	67,2	99,7	49,0	51,4	18,9	46,3	22,5
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	46,4	65,5	95,3	44,7	76,6	43,0	62,3	49,4
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	482,9 \$	397,0 \$	482,9 \$	318,9 \$	338,0 \$	236,7 \$	314,9 \$	225,2 \$

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a augmenté par rapport à celles du trimestre précédent et du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait surtout des modèles de la VaR qui tiennent compte dorénavant des chocs de l'élargissement des écarts de crédit et de la forte volatilité observée sur les marchés boursiers au cours de l'éclosion de la COVID-19, en raison des positions dans des obligations de sociétés et de gouvernements et des positions dans des actions de banques canadiennes et dans des indices.

La VaR moyenne en contexte de crise a diminué par rapport à celle du trimestre précédent en raison de la stabilisation des écarts de crédit et des marchés boursiers comparativement aux niveaux élevés de ceux-ci observés au deuxième trimestre. La VaR moyenne en contexte de crise a augmenté par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent étant donné le niveau élevé des écarts de crédit moyens au cours du trimestre comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. En outre, la Banque a actualisé sa période de crise historique conformément à la méthode qu'elle applique pour la VaR en contexte de crise.

L'augmentation des IRC moyennes en regard de celles du trimestre précédent et du trimestre correspondant de l'exercice précédent découle de l'élargissement des écarts de crédit et des positions dans des obligations de gouvernements et de sociétés.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt (lié aux activités autres que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (RTIPB) n'inclut pas les expositions des Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

À partir du 31 janvier 2020, les mesures du risque de taux d'intérêt structurel de la Banque ont été modifiées en fonction de la nouvelle version de la ligne directrice B-12 du BSIF sur le RTIPB. Les principales mesures utilisées pour évaluer ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer l'incidence d'un choc donné des taux d'intérêt en raison de la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque. Cette mesure ne tient pas compte des marges sur les produits et des capitaux propres attribuables aux actionnaires. La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires mise à jour reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque. Un profil cible d'échéances pour les capitaux propres était inclus dans la mesure antérieure de la valeur économique à risque de la Banque.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période. La mesure antérieure de la Banque de la sensibilité des produits d'intérêts nets était principalement axée sur le risque découlant des «positions asymétriques». Les positions asymétriques surviennent lorsque les flux de trésorerie liés au principal et aux intérêts de l'actif et du passif (calculés selon les flux de trésorerie contractuels, les options des produits et les profils d'échéance modélisés selon une cible pour les produits sans échéance) comportent des dates de paiement d'intérêts, de révision des taux ou d'échéance différentes.

La politique de la Banque, approuvée par le comité du risque, établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles, qui sont conformes à la politique globale du conseil d'administration sur le risque marché, pour la gestion du

risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport aux limites imposées par le conseil d'administration font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque du conseil d'administration.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets. Les taux plancher sont appliqués par devise à la diminution des taux de sorte que les taux utilisés n'excèdent pas les limites inférieures attendues, le plancher des devises les plus importantes étant fixé à -25 pdb.

TABLEAU 30 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL – MESURES

(en millions de dollars canadiens)

	Aux									
	31 juillet 2020						30 avril 2020		31 octobre 2019	
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			Sensibilité des produits d'intérêts nets ¹			Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets
	États-Unis		Total	États-Unis		Total	Total	Total	Total	Total
	Canada			Canada						
Avant l'incidence fiscale des éléments suivants :										
Augmentation de 100 pdb des taux	(22) \$	(1 983) \$	(2 005) \$	972 \$	1 064 \$	2 036 \$	(2 119) \$	1 602 \$	(1 832) \$	890 \$
Diminution de 100 pdb des taux	(237)	472	235	(551)	(418)	(969)	322	(1 140)	618	(1 231)

¹ Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt.

Au 31 juillet 2020, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 2 005 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une diminution de 114 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 2 036 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une augmentation de 434 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 235 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une diminution de 87 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 969 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 171 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent. La diminution du choc à la hausse d'un trimestre à l'autre de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires découle principalement de la dévaluation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La diminution du choc à la baisse d'un trimestre à l'autre de la sensibilité des produits d'intérêts nets est surtout attribuable au plancher fixé à -25 pdb pour les taux des devises les plus importantes qui ont subi un choc, en partie contrebalancé par les variations des soldes des dépôts. La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité révisée des produits d'intérêts nets n'étaient pas présentées en date du 31 octobre 2019, mais le sont dans le présent document à des fins de comparaison. Les résultats des mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité révisée des produits d'intérêts nets au 31 juillet 2019 ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus puisque la nouvelle mesure de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la mesure révisée de la sensibilité des produits d'intérêts nets n'étaient pas disponibles avant le 31 octobre 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché (scénario de stress combiné critique), et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 %, sauf en période de tensions financières, et à compter de janvier 2020, un ratio de liquidité à long terme (NSFR) d'au moins 100 %. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en offrant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros, soit une approche conçue de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de financement d'urgence exhaustif afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies et les mesures de la Banque comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible au risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres de la Banque surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme veille à ce que des structures et des pratiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Gestion de la trésorerie et du bilan, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque du conseil d'administration

revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

La Banque a établi TDGUS en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis ainsi qu'une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend la société de portefeuille intermédiaire et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2019 de la Banque. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2019 de la Banque.

Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque en raison de restrictions de placement.

TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
31 juillet 2020						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	78 187 \$	– \$	78 187 \$	9 %	1 972 \$	76 215 \$
Obligations du gouvernement du Canada	42 095	80 732	122 827	14	72 906	49 921
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	35 939	11	35 950	5	768	35 182
Obligations de gouvernements provinciaux	20 055	23 490	43 545	5	34 641	8 904
Obligations de sociétés émettrices	11 037	2 855	13 892	2	2 149	11 743
Actions	11 637	4 177	15 814	2	9 503	6 311
Autres titres ou prêts négociables	3 855	264	4 119	–	2 122	1 997
Total (libellé en dollars canadiens)	202 805	111 529	314 334	37	124 061	190 273
Trésorerie et montants à recevoir de banques	79 204	–	79 204	9	34	79 170
Obligations du gouvernement des États-Unis	73 260	46 085	119 345	14	48 234	71 111
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	70 207	8 335	78 542	9	17 840	60 702
Autres obligations souveraines	56 437	48 952	105 389	13	44 013	61 376
Obligations de sociétés émettrices	79 420	1 877	81 297	10	7 240	74 057
Actions	27 882	33 911	61 793	7	32 998	28 795
Autres titres ou prêts négociables	6 257	1 418	7 675	1	1 429	6 246
Total (non libellé en dollars canadiens)	392 667	140 578	533 245	63	151 788	381 457
Total	595 472 \$	252 107 \$	847 579 \$	100 %	275 849 \$	571 730 \$
31 octobre 2019						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 140 \$	– \$	5 140 \$	1 %	566 \$	4 574 \$
Obligations du gouvernement du Canada	13 872	77 275	91 147	14	56 337	34 810
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 138	15	38 153	6	3 816	34 337
Obligations de gouvernements provinciaux	15 679	25 151	40 830	6	31 287	9 543
Obligations de sociétés émettrices	11 149	3 623	14 772	2	3 882	10 890
Actions	13 636	2 770	16 406	3	11 225	5 181
Autres titres ou prêts négociables	2 512	311	2 823	–	1 078	1 745
Total (libellé en dollars canadiens)	100 126	109 145	209 271	32	108 191	101 080
Trésorerie et montants à recevoir de banques	19 225	–	19 225	3	33	19 192
Obligations du gouvernement des États-Unis	34 103	47 803	81 906	13	37 367	44 539
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	58 222	11 873	70 095	11	20 939	49 156
Autres obligations souveraines	47 854	49 304	97 158	15	39 500	57 658
Obligations de sociétés émettrices	84 835	1 856	86 691	13	7 070	79 621
Actions	40 550	34 607	75 157	12	39 403	35 754
Autres titres ou prêts négociables	4 658	667	5 325	1	712	4 613
Total (non libellé en dollars canadiens)	289 447	146 110	435 557	68	145 024	290 533
Total	389 573 \$	255 255 \$	644 828 \$	100 %	253 215 \$	391 613 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

² Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

Les actifs liquides détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2020	31 octobre 2019
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	225 255 \$	139 550 \$
Filiales bancaires	322 878	228 978
Succursales à l'étranger	23 597	23 085
Total	571 730 \$	391 613 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 juillet 2020 et 30 avril 2020 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1,2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>					
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
	31 juillet 2020					
Trésorerie et montants à recevoir de banques	71 179 \$	– \$	71 179 \$	9 %	2 076 \$	69 103 \$
Obligations du gouvernement du Canada	46 675	81 814	128 489	15	72 312	56 177
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	37 296	12	37 308	5	1 089	36 219
Obligations de gouvernements provinciaux	19 114	23 835	42 949	5	33 055	9 894
Obligations de sociétés émettrices	12 043	2 723	14 766	2	2 785	11 981
Actions	10 021	3 488	13 509	2	9 091	4 418
Autres titres ou prêts négociables	3 552	290	3 842	–	2 023	1 819
Total (libellé en dollars canadiens)	199 880	112 162	312 042	38	122 431	189 611
Trésorerie et montants à recevoir de banques	86 424	–	86 424	10	37	86 387
Obligations du gouvernement des États-Unis	59 425	44 266	103 691	12	47 532	56 159
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	71 228	8 651	79 879	10	19 358	60 521
Autres obligations souveraines	55 104	46 713	101 817	12	41 228	60 589
Obligations de sociétés émettrices	81 650	2 084	83 734	10	7 100	76 634
Actions	24 141	32 204	56 345	7	32 957	23 388
Autres titres ou prêts négociables	5 917	1 946	7 863	1	1 366	6 497
Total (non libellé en dollars canadiens)	383 889	135 864	519 753	62	149 578	370 175
Total	583 769 \$	248 026 \$	831 795 \$	100 %	272 009 \$	559 786 \$
	30 avril 2020					
Trésorerie et montants à recevoir de banques	29 305 \$	– \$	29 305 \$	4 %	2 408 \$	26 897 \$
Obligations du gouvernement du Canada	20 719	80 687	101 406	14	60 026	41 380
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	39 444	19	39 463	5	2 277	37 186
Obligations de gouvernements provinciaux	18 312	27 921	46 233	6	33 544	12 689
Obligations de sociétés émettrices	11 258	5 073	16 331	2	3 837	12 494
Actions	9 036	2 964	12 000	2	9 147	2 853
Autres titres ou prêts négociables	2 988	261	3 249	–	1 262	1 987
Total (libellé en dollars canadiens)	131 062	116 925	247 987	33	112 501	135 486
Trésorerie et montants à recevoir de banques	73 530	–	73 530	10	38	73 492
Obligations du gouvernement des États-Unis	39 825	46 877	86 702	12	47 158	39 544
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	72 034	10 918	82 952	11	24 336	58 616
Autres obligations souveraines	48 804	46 109	94 913	13	39 727	55 186
Obligations de sociétés émettrices	88 245	2 046	90 291	12	8 506	81 785
Actions	32 065	32 816	64 881	8	36 035	28 846
Autres titres ou prêts négociables	5 448	1 366	6 814	1	701	6 113
Total (non libellé en dollars canadiens)	359 951	140 132	500 083	67	156 501	343 582
Total	491 013 \$	257 057 \$	748 070 \$	100 %	269 002 \$	479 068 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux transactions de financement garanties.

² Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2020	30 avril 2020
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	222 962 \$	177 159 \$
Filiales bancaires	315 937	282 318
Succursales à l'étranger	20 887	19 591
Total	559 786 \$	479 068 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABLEAU 35 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

					<i>Aux</i>	
	Grevés ¹		Non grevés		Total des actifs	Actifs grevés en pourcentage du total des actifs
	Donnés en garantie ²	Autres ³	Disponibles comme garantie ⁴	Autres ⁵		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	162 \$	– \$	– \$	5 248 \$	5 410 \$	– %
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	8 758	93	150 827	1 841	161 519	0,5
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁶	82 647	13 262	357 528	25 962	479 399	5,7
Dérivés	–	–	–	77 320	77 320	–
Valeurs mobilières prises en pension ⁷	–	–	–	159 672	159 672	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	55 052	63 817	91 665	510 913	721 447	7,0
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	13 394	13 394	–
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	10 014	10 014	–
Goodwill	–	–	–	17 229	17 229	–
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	2 232	2 232	–
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	–	–	9 625	9 625	–
Actifs d'impôt différé	–	–	–	1 956	1 956	–
Autres actifs ⁸	541	–	–	37 547	38 088	–
Total des actifs au bilan	147 160 \$	77 172 \$	600 020 \$	872 953 \$	1 697 305 \$	13,2 %
Éléments hors bilan⁹						
Valeurs mobilières prises en pension	164 518	–	11 157	(159 672)		
Emprunts de valeurs mobilières et sûretés reçues	42 199	–	37 379	–		
Prêts sur marge et autre activité de la clientèle	6 214	–	23 921	(12 619)		
Total des éléments hors bilan	212 931	–	72 457	(172 291)		
Total	360 091 \$	77 172 \$	672 477 \$	700 662 \$		
						31 octobre 2019
Total des actifs au bilan	105 175 \$	74 065 \$	384 780 \$	851 270 \$	1 415 290 \$	12,7 %
Total des éléments hors bilan	213 505	3 707	70 164	(180 084)		
Total	318 680 \$	77 772 \$	454 944 \$	671 186 \$		

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la TD présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

² Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

³ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁴ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de sûreté. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les titres de créance au coût amorti qui peuvent être cédés en garantie, quoique peu fréquemment cédés en pratique.

⁵ Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de sûreté dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme sûreté de programme de financement ou qui peuvent être cédés en garantie aux banques centrales (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁶ Les valeurs mobilières comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net et les autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

⁷ Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur des prêts consentis, et non la valeur de la sûreté reçue.

⁸ Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

⁹ Les éléments hors bilan comprennent la valeur des sûretés sur des valeurs mobilières reçues dans le cadre des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et autre activité de la clientèle. La valeur des prêts relatifs à des opérations de prises en pension et aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie Autres des actifs non grevés au bilan.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de stress combiné critique, la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour l'ensemble de la Banque et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence de la Banque fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

La pandémie de COVID-19 a perturbé les marchés des capitaux. Par conséquent, la Banque a géré les risques associés à cette perturbation en fonction de ses plans de liquidité d'urgence. La Banque continue de se fier aux dépôts comme première source de financement principal stable et a eu accès aux facilités consenties par les gouvernements et les banques centrales afin d'accroître la disponibilité des dépôts et le financement de gros sur les marchés pour répondre aux besoins des ménages et des entreprises et appuyer le fonctionnement efficace des marchés des capitaux. La Banque détient toujours un nombre important d'HQLA conformément aux exigences réglementaires et à ses politiques internes.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même qu'en fonction de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 36 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

			<i>Au</i> 31 juillet 2020
	Moody's	S&P	DBRS
Dépôts/contrepartie ²	Aa1	AA-	AA (haut)
Ancienne dette de premier rang ³	Aa1	AA-	AA (haut)
Dette de premier rang ⁴	Aa3	A	AA
Obligations sécurisées	Aaa	-	AAA
Titres de créance subordonnés	A2	A	AA (bas)
Titres de créance subordonnés – FPUNV	A2 (hyb)	A-	A
Actions privilégiées – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	Pfd-2 (haut)
Dette à court terme (dépôts)	P-1	A-1+	R-1 (haut)
Perspectives	Stable	Stable	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Représentent les notations des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

³ Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours et la plupart des billets structurés.

⁴ Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 37 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2020	30 avril 2020
Abaissement de un cran	246 \$	239 \$
Abaissement de deux crans	331	331
Abaissement de trois crans	1 098	1 042

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour les contreparties figurant au contrat et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des HQLA non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

TABLEAU 38 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	31 juillet 2020	
	Valeur non pondérée totale (moyenne)²	Valeur pondérée totale (moyenne)³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. ⁴ \$	329 655 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	623 862 \$	54 397 \$
Dépôts stables ⁵	232 816	6 984
Dépôts moins stables	391 046	47 413
Financement de gros non garanti, dont :	291 770	137 354
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁶	128 483	30 591
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	125 379	68 855
Dettes non garanties	37 908	37 908
Financement de gros garanti	s. o.	17 530
Exigences supplémentaires, dont :	251 854	73 239
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	52 379	30 110
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	6 801	6 801
Facilités de crédit et de liquidité	192 674	36 328
Autres obligations de financement contractuelles	12 866	6 767
Autres obligations de financement conditionnelles ⁷	628 270	9 862
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	299 149 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	209 563 \$	19 289 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	14 456	7 865
Autres entrées de trésorerie	52 720	52 720
Total des entrées de trésorerie	276 739 \$	79 874 \$

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2020	30 avril 2020
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁸	329 655 \$	260 367 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁹	219 275	193 573
Ratio de liquidité à court terme	150 %	135 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 représente la moyenne des 64 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet.

⁵ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁶ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁷ Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. La TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de dette de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁸ Les HQLA ajustés sont présentés compte tenu des décotes des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁹ Les sorties nettes de trésorerie ajustées sont présentées compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 150 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins en liquidité de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 a été de 330 milliards de dollars (260 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2020), les actifs du niveau 1 représentant 89 % (83 % pour le trimestre clos le 30 avril 2020). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées faisant partie de la Banque en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2019 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR, du NSFR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins en liquidités projetés.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de TD Ameritrade (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 70 % du financement total.

En raison de l'incidence économique de la COVID-19, la Banque du Canada a mis en place une série de mesures pour aider les Canadiens à traverser cette période difficile en facilitant l'accès au crédit et en le rendant abordable. La Banque du Canada a également mis en place ou amélioré plusieurs programmes qui consistent à acquérir des actifs financiers et à prêter aux institutions financières afin de favoriser le bon fonctionnement du système financier et d'aider les institutions financières à continuer à consentir des prêts. La Banque a utilisé certains de ces programmes, notamment les opérations de prise en pension à plus d'un jour, le Mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour, la Facilité d'achat des acceptations bancaires et le Programme d'achat de papier commercial.

Dans le cadre du Plan d'intervention du Canada pour répondre à la COVID-19, la SCHL a lancé une version révisée du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA). En vertu de ce programme, la SCHL achète des blocs de prêts hypothécaires assurés afin de procurer un financement stable aux banques et aux prêteurs hypothécaires et d'assurer la continuité des prêts aux Canadiens. La Banque a utilisé le PAPHA.

À l'échelle mondiale, les banques centrales et les gouvernements ont mis en place des programmes semblables d'achat d'actifs et de crédit afin de soutenir la liquidité des marchés. La Banque a eu recours à certains de ces programmes, au besoin.

TABLEAU 39 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2020	Aux 31 octobre 2019
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	450 455 \$	382 252 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	463 577	360 761
Autres dépôts	22	23
Total	914 054 \$	743 036 \$

FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. De plus, la Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, d'obligations hypothécaires du Canada et de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (la «Fiducie de cartes de crédit Evergreen»). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt et du papier commercial.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (10 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (45 milliards de dollars US)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (80 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (4 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars US)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

La Banque évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs afin de gérer le risque de financement et les coûts. Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 31 juillet 2020 s'élevait à 126,9 milliards de dollars (129,8 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

À l'exception du PAPHA, le financement fourni dans le cadre des différents programmes des banques centrales et d'autres programmes gouvernementaux n'est pas présenté dans le Tableau 40 : Financement à long terme ni dans le Tableau 41 : Financement de gros étant donné que le financement fourni aux dates indiquées l'est par voie d'opérations visant l'achat d'actifs et d'opérations de rachat.

TABLEAU 40 : FINANCEMENT À LONG TERME

Financement à long terme par devise	Aux	
	31 juillet 2020	31 octobre 2019
Dollar canadien	31 %	32 %
Dollar américain	38	37
Euro	21	21
Livre sterling	6	6
Autres	4	4
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	53 %	54 %
Obligations sécurisées	32	31
Titrisation de prêts hypothécaires ¹	12	11
Titres adossés à des créances mobilières à terme	3	4
Total	100 %	100 %

¹ La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire les expositions au risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 juillet 2020 et 31 octobre 2019.

TABLEAU 41 : FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars canadiens)

							Aux	
							31 juillet 2020	31 octobre 2019
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts auprès de banques ¹	9 984 \$	3 757 \$	1 646 \$	2 846 \$	– \$	– \$	18 233 \$	11 893 \$
Billet de dépôt au porteur	408	958	905	354	–	–	2 625	5 442
Certificats de dépôt	9 582	17 035	10 340	16 771	3 213	–	56 941	61 995
Papier commercial	20 300	15 043	8 801	12 205	334	–	56 683	48 872
Obligations sécurisées	–	–	1 577	8 275	13 098	18 312	41 262	39 873
Titrisation de prêts hypothécaires	–	732	1 613	1 436	4 194	20 520	28 495	27 144
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	–	9 306	5 646	12 608	6 210	11 864	45 634	55 277
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ³	–	–	–	1 674	–	19 720	21 394	14 407
Billets et débiteures subordonnés ⁴	–	–	–	–	–	12 477	12 477	10 725
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	–	1 431	803	716	1 243	4 193	5 857
Divers ⁵	8 032	2 001	550	231	1 517	1 765	14 096	11 172
Total	48 306 \$	48 832 \$	32 509 \$	57 203 \$	29 282 \$	85 901 \$	302 033 \$	292 657 \$
Dont :								
Garantis	– \$	732 \$	4 621 \$	10 514 \$	18 008 \$	40 085 \$	73 960 \$	72 884 \$
Non garantis	48 306	48 100	27 888	46 689	11 274	45 816	228 073	219 773
Total	48 306 \$	48 832 \$	32 509 \$	57 203 \$	29 282 \$	85 901 \$	302 033 \$	292 657 \$

¹ Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès des banques.

² Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

³ Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 2,7 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

⁴ Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁵ Comprend des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 14,1 milliards de dollars (11,2 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis au total au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020 des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 0,9 milliard de dollars et 3,0 milliards de dollars (respectivement 0,7 milliard de dollars et 1,8 milliard de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019) de même que d'autres titres adossés à des créances de néant (respectivement néant et 1,4 milliard de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019). De plus, la Banque a émis des billets à moyen terme non garanti s'élevant respectivement à 3,7 milliards de dollars et 7,5 milliards de dollars au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020 (respectivement 6,1 milliards de dollars et 11,9 milliards de dollars au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019). Le total des obligations sécurisées émises au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020 a été respectivement de néant et 4,4 milliards de dollars (respectivement 6,3 milliards de dollars et 8,8 milliards de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

En mars 2020, le BSIF annonçait dans une lettre une série d'ajustements aux exigences en matière de fonds propres et de liquidités en vigueur en réponse à la situation en lien avec la COVID-19. Les principales mesures se rapportant aux fonds propres et aux liquidités énoncées dans la lettre comprennent :

- d'encourager les institutions à utiliser leurs réserves de liquidités, au besoin, pour soutenir une capacité accrue d'octroi de crédit;
- d'augmenter temporairement la limite des obligations sécurisées afin de permettre de donner en garantie à la Banque du Canada un pourcentage plus élevé d'obligations sécurisées;
- de confirmer la prise en compte des financements garantis conclus avec la Banque du Canada dans le calcul du LCR et l'utilisation de la Facilité d'achat des acceptations bancaires de la Banque du Canada;
- de fournir des lignes directrices à l'égard du calcul du NSFR dans les cas d'actifs grevés au titre d'activités de liquidité des banques centrales en temps de crise.

En avril 2019, le BSIF a inclus dans la ligne directrice sur les normes de liquidité le traitement révisé des dépôts de réserves et la ligne directrice définitive sur l'application au Canada du NSFR, selon laquelle les BISI doivent maintenir un ratio du montant du financement stable disponible sur le montant du financement stable supérieur à 100 %.

Ces changements sont entrés en vigueur en janvier 2020 conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. La Banque accorde du financement à long terme d'après essentiellement la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

TABLEAU 42 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 juillet 2020									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 402	8	–	–	–	–	–	–	–	5 410
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	158 380	634	93	–	–	–	–	–	2 412	161 519
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	1 377	8 107	5 912	9 378	7 889	12 063	22 509	21 807	55 729	144 771
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	1 165	650	635	2 898	152	1 374	1 808	1 207	786	10 675
Dérivés	12 475	9 520	6 457	4 236	2 962	8 348	13 328	19 994	–	77 320
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	261	1 953	788	285	243	489	1 771	595	–	6 385
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6 013	7 272	5 142	7 612	6 271	28 188	24 893	29 451	2 615	117 457
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	8 326	9 403	11 378	2 505	5 761	10 990	62 275	89 475	(2)	200 111
Valeurs mobilières prises en pension ²	93 757	33 297	10 924	12 309	9 030	23	306	26	–	159 672
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 281	5 477	8 473	7 820	10 408	36 736	132 275	43 667	–	246 137
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	819	1 576	3 164	4 286	4 723	16 528	58 822	28 369	64 107	182 394
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	32 640	32 640
Entreprises et gouvernements	33 254	6 779	9 210	9 760	11 730	33 367	78 384	65 767	20 158	268 409
Total des prêts	35 354	13 832	20 847	21 866	26 861	86 631	269 481	137 803	116 905	729 580
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(8 133)	(8 133)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	35 354	13 832	20 847	21 866	26 861	86 631	269 481	137 803	108 772	721 447
Engagements de clients au titre d'acceptations	8 241	4 993	130	28	2	–	–	–	–	13 394
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	–	–	–	–	–	10 014	10 014
Goodwill ³	–	–	–	–	–	–	–	–	17 229	17 229
Autres immobilisations incorporelles ³	–	–	–	–	–	–	–	–	2 232	2 232
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ^{3,4}	3	6	9	9	7	97	506	3 703	5 285	9 625
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	1 956	1 956
Montants à recevoir des courtiers et des clients	20 225	–	–	–	–	–	–	–	–	20 225
Autres actifs	3 030	672	388	2 635	175	204	207	266	10 286	17 863
Total de l'actif	354 009	90 347	62 703	63 761	59 353	148 407	397 084	304 327	217 314	1 697 305
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	2 292	3 561	3 505	1 046	2 873	3 780	3 702	1 359	–	22 118
Dérivés	15 193	9 931	6 613	3 775	2 083	7 460	16 365	19 265	–	80 685
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	386	559	135	658	2 554	6 970	2 140	–	13 402
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	27 935	27 333	14 147	12 636	14 736	3 531	2	19	–	100 339
Dépôts ^{5,6}										
Particuliers	5 907	9 064	8 945	8 142	9 858	10 068	8 448	35	549 331	609 798
Banques	7 918	2 187	959	69	1	1	3	7	9 026	20 171
Entreprises et gouvernements	24 181	21 535	13 826	16 296	12 195	19 889	49 483	3 678	300 226	461 309
Total des dépôts	38 006	32 786	23 730	24 507	22 054	29 958	57 934	3 720	858 583	1 091 278
Acceptations	8 241	4 993	130	28	2	–	–	–	–	13 394
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 824	1 047	1 399	886	736	2 520	11 439	12 586	1 346	33 783
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	106 738	24 762	3 579	25 683	1 748	9 371	–	–	–	171 881
Passifs de titrisation au coût amorti	–	346	1 053	225	418	1 642	7 592	3 817	–	15 093
Montants à payer aux courtiers et aux clients	17 672	–	–	–	–	–	–	–	–	17 672
Passifs liés aux assurances	219	348	413	343	327	1 035	1 758	1 040	2 118	7 601
Autres passifs ⁴	2 602	999	3 159	1 515	364	1 537	2 141	4 754	8 045	25 116
Billets et débetures subordonnés	–	–	–	–	–	–	–	12 477	–	12 477
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	92 466	92 466
Total du passif et des capitaux propres	220 722	106 492	58 287	70 779	45 999	63 388	107 903	61 177	962 558	1 697 305
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{7,8}	20 038	23 984	19 299	24 798	18 322	40 749	104 026	4 403	1 316	256 935
Autres obligations ⁹	74	106	210	167	175	662	850	1 244	–	3 488
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	–	2 157	240	274	415	–	–	–	–	3 086
Total des engagements hors bilan	20 112	26 247	19 749	25 239	18 912	41 411	104 876	5 647	1 316	263 509

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

⁴ Par suite de l'adoption d'IFRS 16, les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés sont inclus au poste Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables et les obligations locatives comptabilisées sont incluses au poste Autres passifs.

⁵ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁶ Comprennent 41 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 9 mois à 1 an », une tranche de 13 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 16 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

⁷ Comprennent 315 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁸ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁹ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté.

TABLEAU 42 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE¹ (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2019									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 857	\$ 6	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	4 863
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	23 412	1 137	77	–	–	–	–	–	957	25 583
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ²	1 197	3 990	3 916	3 171	2 873	15 672	25 939	19 014	70 228	146 000
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	147	2	37	668	314	1 301	1 803	1 488	743	6 503
Dérivés	5 786	8 472	3 255	2 109	2 222	5 610	8 652	12 788	–	48 894
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	195	696	156	82	83	404	1 725	699	–	4 040
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 431	3 818	4 161	6 339	6 426	18 205	40 289	28 594	1 841	111 104
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 878	5 233	2 254	1 050	764	8 791	45 127	65 401	(1)	130 497
Valeurs mobilières prises en pension ³	98 904	34 839	24 000	6 331	1 765	44	52	–	–	165 935
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	2 006	5 595	8 013	9 832	11 719	34 029	101 591	62 855	–	235 640
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	850	1 819	3 170	3 620	3 544	17 256	61 736	28 236	60 103	180 334
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	36 564
Entreprises et gouvernements	29 460	5 573	7 970	9 496	8 830	21 078	71 071	61 266	21 773	236 517
Total des prêts	32 316	12 987	19 153	22 948	24 093	72 363	234 398	152 357	118 440	689 055
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(4 447)	(4 447)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	32 316	12 987	19 153	22 948	24 093	72 363	234 398	152 357	113 993	684 608
Engagements de clients au titre d'acceptations	11 127	2 211	152	4	–	–	–	–	–	13 494
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	–	–	–	–	–	9 316	9 316
Goodwill ⁴	–	–	–	–	–	–	–	–	–	16 976
Autres immobilisations incorporelles ⁴	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 503
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ⁴	–	–	–	–	–	–	–	–	–	5 513
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 799
Montants à recevoir des courtiers et des clients	20 575	–	–	–	–	–	–	–	–	20 575
Autres actifs	2 548	1 391	2 830	168	103	169	157	97	9 624	17 087
Total de l'actif	204 373	\$ 74 782	\$ 59 991	\$ 42 870	\$ 38 643	\$ 122 559	\$ 358 142	\$ 280 438	\$ 233 492	\$ 1 415 290
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	5 837	\$ 3 025	\$ 4 166	\$ 2 606	\$ 3 185	\$ 2 430	\$ 4 014	\$ 1 622	\$ –	\$ 26 885
Dérivés	7 180	7 968	3 603	2 062	1 763	5 546	8 148	13 781	–	50 051
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	668	412	494	387	1 656	7 499	1 942	–	13 058
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	22 193	25 370	15 799	20 496	20 907	356	1	9	–	105 131
Dépôts ^{5, 6}										
Particuliers	5 218	8 990	9 459	7 691	7 583	9 374	9 670	21	445 424	503 430
Banques	6 771	1 459	150	1	6	–	3	7	8 354	16 751
Entreprises et gouvernements ⁷	18 576	10 049	7 569	10 482	10 670	34 130	46 188	7 594	221 538	366 796
Total des dépôts	30 565	20 498	17 178	18 174	18 259	43 504	55 861	7 622	675 316	886 977
Acceptations	11 127	2 211	152	4	–	–	–	–	–	13 494
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ⁸	384	654	398	819	1 171	3 351	9 882	12 115	882	29 656
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ³	101 856	20 224	2 993	694	30	47	12	–	–	125 856
Passifs de titrisation au coût amorti	–	513	1 274	355	342	2 098	6 586	2 918	–	14 086
Montants à payer aux courtiers et aux clients	23 746	–	–	–	–	–	–	–	–	23 746
Passifs liés aux assurances	190	315	388	330	318	940	1 612	874	1 953	6 920
Autres passifs ⁸	2 845	3 142	1 334	1 293	641	3 339	1 663	138	6 609	21 004
Billets et débetures subordonnés	–	–	–	–	–	–	–	10 725	–	10 725
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	87 701
Total du passif et des capitaux propres	205 923	\$ 84 588	\$ 47 697	\$ 47 327	\$ 47 003	\$ 63 267	\$ 95 278	\$ 51 746	\$ 772 461	\$ 1 415 290
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{9, 10}	19 388	\$ 21 652	\$ 18 391	\$ 13 537	\$ 12 034	\$ 27 207	\$ 111 281	\$ 5 856	\$ 1 294	\$ 230 640
Engagements en vertu de contrats de location simple ¹¹	82	165	250	247	244	936	2 332	3 365	–	7 621
Autres obligations d'achat	82	182	185	206	177	753	1 031	556	–	3 172
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	408	793	1 360	461	97	81	–	–	–	3 200
Total des engagements hors bilan	19 960	\$ 22 792	\$ 20 186	\$ 14 451	\$ 12 552	\$ 28 977	\$ 114 644	\$ 9 777	\$ 1 294	\$ 244 633

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

³ Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

⁴ Certains actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

⁵ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁶ Comprennent 40 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « moins de 1 mois », une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 14 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 18 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

⁷ Le 30 juin 2019, Fiducie de capital TD IV a racheté la totalité des billets de Fiducie de capital TD IV – série 1 en circulation d'un montant en principal de 550 millions de dollars, à un prix de rachat équivalant à 100 % du montant en principal majoré des intérêts courus et impayés à la date du rachat.

⁸ Comprennent 83 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement, dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de « moins de 1 mois », une tranche de 4 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de « 1 à 3 mois », une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de « 3 à 6 mois », une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de « 6 à 9 mois », une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de « 9 mois à 1 an », une tranche de 22 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 39 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 ans à 5 ans » et une tranche de 1 million de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

⁹ Comprennent 374 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

¹⁰ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

¹¹ Comprennent les paiements au titre de la location, les taxes connexes et les charges d'exploitation estimées.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section «Titrisation et arrangements hors bilan», la note 9 intitulée «Transferts d'actifs financiers» et la note 10 intitulée «Entités structurées» du rapport annuel 2019 de la Banque ainsi que la rubrique «Transferts d'actifs financiers admissibles à la décomptabilisation» de la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2020 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux opérations de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 juillet 2020.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux particuliers pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titre les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités structurées importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titre des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité structurée consolidée. La Banque consolide les entités structurées puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités structurées et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités structurées.

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titre des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité structurée. La Banque consolide les entités structurées puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités structurées et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités structurées.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titre les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités structurées importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise d'entités structurées soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 juillet 2020, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la TD en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 10,8 milliards de dollars (10,2 milliards de dollars au 31 octobre 2019). De plus, au 31 juillet 2020, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 3,1 milliards de dollars (3,2 milliards de dollars au 31 octobre 2019) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 2,8 milliards de dollars au 31 juillet 2020 (3,8 milliards de dollars au 31 octobre 2019). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2020 et des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2020 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles à la compréhension de ses résultats d'exploitation et de sa situation financière. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification de ces normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour que les méthodes comptables soient appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables soient adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

Les jugements, estimations et hypothèses comptables qui sont touchés par l'émergence de la COVID-19 et qui tiennent compte des lignes directrices publiées par l'IASB et le BSIF à ce sujet aux deuxième et troisième trimestres de 2020 sont les suivantes :

Dépréciation – modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. En raison de la COVID-19, le degré d'incertitude est plus élevé quand vient le temps d'établir des informations prospectives raisonnables et justifiables qui serviront à déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et à évaluer les pertes de crédit attendues. Au cours du trimestre précédent, la Banque a mis en place des programmes d'allègement qui permettent aux emprunteurs de reporter temporairement le paiement du principal ou des intérêts, ou des deux, sur leurs prêts, et soutient différents programmes d'aide gouvernementale qui réduisent l'exposition de la Banque aux pertes attendues. En vertu de ces programmes visant les prêts de détail et les prêts autres que de détail, et nonobstant toute autre variation du risque de crédit, la participation à un programme de report de paiements n'équivaut pas, en soi, à un événement déclenchant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (ce qui entraînerait une migration vers une autre étape) ni ne se traduit par un nombre supplémentaire de jours en souffrance ou en retard. Les variables macroéconomiques sont tirées de statistiques découlant du scénario de base à partir des distributions historiques de chaque variable. Ce processus a été suivi aux fins du scénario optimiste. Pour le scénario pessimiste, tout comme pour le trimestre précédent, les variables macroéconomiques ont été tirées d'une analyse de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. Pour plus de renseignements sur les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios macroéconomiques prospectifs, se reporter à la note 6.

La direction exerce un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà comprises dans les modèles quantitatifs. Le contexte actuel peut évoluer rapidement et dans la mesure où certaines répercussions de la COVID-19 ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte. Ces ajustements comprennent les notes de crédit de l'emprunteur, les répercussions de la COVID-19 propres à l'industrie et à la région, les initiatives de soutien aux paiements offertes par la Banque et les gouvernements et le maintien de la paralysie de l'économie dont les effets ne sont pas encore totalement reflétés dans les modèles quantitatifs. La Banque a effectué certaines évaluations quantitatives supplémentaires du risque de crédit au niveau des portefeuilles et des prêts pour déterminer s'il avait augmenté de manière importante.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

La Banque a évalué si les conditions de marché et les incertitudes à l'égard des répercussions macroéconomiques de la COVID-19, y compris sur la croissance du produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage et les taux d'intérêt, ont donné lieu à une dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Après avoir évalué ces indicateurs, la Banque a conclu qu'il n'existait aucune dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles au 31 juillet 2020.

Évaluations de la juste valeur

Comme il est mentionné à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, la détermination de la juste valeur de certains instruments financiers complexes ou illiquides fait appel au jugement à l'égard des techniques d'évaluation ou des données connexes utilisées. Les jugements touchent notamment les critères de liquidité et les données de modélisation comme les volatilités, les corrélations, les écarts de crédit, les taux d'actualisation, les taux de remboursements anticipés et les prix des instruments sous-jacents. En outre, des jugements sont portés pour établir les divers types de rajustements de valeur qui tiendront compte des limites de système ou de l'incertitude relative à la mesure, y compris celles liées à l'élargissement des écarts du coût de financement et de taux.

Une analyse des justes valeurs des instruments financiers est présentée à la note 4.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes ci-après ont été adoptées par la Banque le 1^{er} novembre 2019.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et qui est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque.

IFRS 16 présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les accords qui répondent à la définition d'un contrat de location à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant de l'obligation locative, assujéti à certains ajustements, le cas échéant, et est évalué ultérieurement au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs sur la durée résiduelle du contrat de location, calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Banque. La durée du contrat de location comprend les options de prolongation et de résiliation lorsque la Banque a la certitude raisonnable de les exercer, et l'obligation locative est réévaluée lorsque surviennent des ajustements aux paiements de loyers futurs, des changements dans les hypothèses ou les stratégies de la Banque relatives à l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation, ou des mises à jour du taux d'emprunt marginal. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont comptabilisés au poste Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, et les obligations locatives sont incluses dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. La charge d'intérêts liée aux obligations locatives, qui est calculée selon un taux d'intérêt effectif, est comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire, de même que l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, lequel est calculé selon la méthode linéaire et est inclus dans les charges autres que d'intérêts. Auparavant, selon IAS 17, la charge de location nette sur les contrats de location simple était classée dans les charges autres que d'intérêts. Ces modifications ont pour effet net de changer le moment de la comptabilisation des charges. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation, leurs paiements étant comptabilisés selon la méthode linéaire dans les charges autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même.

Au moment de la transition à IFRS 16, la Banque a adopté la nouvelle norme selon l'approche rétrospective modifiée et a comptabilisé l'effet cumulé des incidences transitoires dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2019, sans retraitement des périodes comparatives. La Banque a appliqué certaines mesures de simplification autorisées, notamment : en recourant à des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée du contrat de location lorsqu'il comporte des options de prolongation ou de résiliation; en évaluant l'actif au titre du droit d'utilisation de façon rétrospective pour certains contrats de location; en ne réappréciant pas les contrats de location identifiés comme des contrats de location selon les normes comptables précédentes, en n'appliquant pas IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles; et en utilisant les provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisés au 31 octobre 2019 plutôt qu'en effectuant un test de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation au 1^{er} novembre 2019.

L'incidence d'IFRS 16 a principalement touché les contrats de location immobiliers de la Banque qui étaient auparavant classés comme contrats de location simple. La Banque loue également du matériel et mobilier et d'autres actifs. Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de 4,45 milliards de dollars, des obligations locatives de 5,65 milliards de dollars, et d'autres ajustements et reclassements au bilan de 0,65 milliard de dollars. La diminution des résultats non distribués s'est élevée à 0,55 milliard de dollars après impôt. L'incidence sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été une diminution de 24 pnb. Le tableau ci-dessous présente les ajustements apportés aux engagements en vertu de contrats de location simple présentés selon IAS 17 au 31 octobre 2019 qui ont été utilisés pour calculer les obligations locatives comptabilisées par la Banque au 1^{er} novembre 2019.

(en millions de dollars canadiens)	Montant
Engagements en vertu de contrats de location simple présentés au 31 octobre 2019	7 621 \$
Engagements en vertu de contrats de location qui n'ont pas débuté le 1 ^{er} novembre 2019 et engagements dans le cadre de paiements non locatifs ¹	(2 363)
Incidence de l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme et des contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur	(56)
Incidence des options de prolongation et de résiliation que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer et autres	4 721
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal de la Banque ²	(4 278)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} novembre 2019	5 645 \$

¹ Les paiements non locatifs comprennent les taxes et les charges d'exploitation estimées.

² Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,8 %.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui apporte des précisions sur l'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en lien avec la comptabilisation et l'évaluation des traitements fiscaux incertains. L'adoption de cette interprétation le 1^{er} novembre 2019 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

Réforme des taux interbancaires offerts et incidence sur l'information financière

En raison des effets de la réforme des taux interbancaires offerts, l'IASB a publié le 26 septembre 2019 le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7)*. La Banque a adopté les modifications applicables au cours du quatrième trimestre de 2019. Les modifications prévoient des exceptions temporaires à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture à l'égard de toutes les relations de couverture directement touchées par la réforme des taux d'intérêt de référence. Selon ces modifications, les entités appliqueraient les dispositions relatives à la comptabilité de couverture en présumant que le taux d'intérêt de référence ne serait pas modifié, permettant ainsi de maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude qui précède le remplacement du taux d'intérêt de référence actuel par un taux de référence alternatif. Les modifications prévoient également une exception à l'exigence selon laquelle l'entité doit cesser d'utiliser la comptabilité de couverture lorsque les résultats réels de l'opération de couverture ne respectent pas les contraintes d'efficacité en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence. Des modifications ont également été apportées à IFRS 7 établissant de nouvelles obligations d'information relatives à la version d'IAS 39 modifiée. Pour plus de renseignements, se reporter aux notes 2 et 11 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Le 9 avril 2020, l'IASB a publié l'exposé-sondage intitulé *Interest Rate Benchmark Reform – Phase 2 Proposed amendments to IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 and IFRS 16* proposant certaines modifications. Les modifications définitives sont attendues plus tard au cours de 2020. La Banque surveille les développements de l'IASB et continue d'évaluer l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17 qui ont eu pour effet, entre autres, de changer la date de l'entrée en vigueur de la norme pour la fixer aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. Tout changement à la date d'entrée en vigueur pour la Banque est sous réserve des mises à jour du préavis connexe publié par le BSIF. La Banque évalue l'incidence de la norme modifiée sur ses états financiers consolidés.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2020	31 octobre 2019
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 410 \$	4 863 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	161 519	25 583
	166 929	30 446
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	144 771	146 000
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	10 675	6 503
Dérivés (Note 4)	77 320	48 894
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	6 385	4 040
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Notes 4, 5, 6)	117 457	111 104
	356 608	316 541
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	200 111	130 497
Valeurs mobilières prises en pension (Note 4)	159 672	165 935
Prêts (Notes 4, 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	246 137	235 640
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	182 394	180 334
Cartes de crédit	32 640	36 564
Entreprises et gouvernements	268 409	236 517
	729 580	689 055
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(8 133)	(4 447)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	721 447	684 608
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 394	13 494
Participation dans TD Ameritrade (Note 7)	10 014	9 316
Goodwill (Note 9)	17 229	16 976
Autres immobilisations incorporelles	2 232	2 503
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables (Note 2)	9 625	5 513
Actifs d'impôt différé (Note 17)	1 956	1 799
Montants à recevoir des courtiers et des clients	20 225	20 575
Autres actifs (Note 10)	17 863	17 087
	92 538	87 263
Total de l'actif	1 697 305 \$	1 415 290 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 11)	22 118 \$	26 885 \$
Dérivés (Note 4)	80 685	50 051
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	13 402	13 058
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 11)	100 339	105 131
	216 544	195 125
Dépôts (Notes 4, 11)		
Particuliers	609 798	503 430
Banques	20 171	16 751
Entreprises et gouvernements	461 309	366 796
	1 091 278	886 977
Divers		
Acceptations	13 394	13 494
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	33 783	29 656
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 4)	171 881	125 856
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	15 093	14 086
Montants à payer aux courtiers et aux clients	17 672	23 746
Passifs liés aux assurances	7 601	6 920
Autres passifs (Notes 2, 12)	25 116	21 004
	284 540	234 762
Billets et débiteures subordonnés (Notes 4, 13)	12 477	10 725
Total du passif	1 604 839	1 327 589
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 14)	22 361	21 713
Actions privilégiées (Note 14)	5 800	5 800
Actions autodétenues – ordinaires (Note 14)	(59)	(41)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 14)	(5)	(6)
Surplus d'apport	128	157
Résultats non distribués	49 934	49 497
Cumul des autres éléments du résultat global	14 307	10 581
Total des capitaux propres	92 466	87 701
Total du passif et des capitaux propres	1 697 305 \$	1 415 290 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Produits d'intérêts¹				
Prêts	6 527 \$	8 161 \$	21 873 \$	23 808 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts	1 125	1 921	4 420	5 995
Dividendes	359	383	1 310	1 101
Dépôts auprès de banques	55	179	280	557
	8 066	10 644	27 883	31 461
Charges d'intérêts (Note 21)				
Dépôts	1 053	3 489	6 272	10 362
Passifs de titrisation	72	123	294	403
Billets et débentures subordonnés	113	100	326	288
Divers (Note 2)	345	908	1 747	2 652
	1 583	4 620	8 639	13 705
Produits d'intérêts nets	6 483	6 024	19 244	17 756
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 368	1 213	4 000	3 626
Commissions sur crédit	359	333	1 046	967
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières (Note 5)	10	23	8	47
Produits (pertes) de négociation	474	398	1 158	810
Produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	81	31	3	115
Produits (pertes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	140	8	82	97
Frais de service	571	736	1 960	2 142
Services de cartes	458	630	1 588	1 887
Produits d'assurance	1 177	1 088	3 435	3 158
Autres produits (pertes)	(456)	15	(722)	120
	4 182	4 475	12 558	12 969
Total des produits	10 665	10 499	31 802	30 725
Provision pour pertes sur créances (Note 6)	2 188	655	6 325	2 138
Indemnisations d'assurance et charges connexes	805	712	2 256	2 082
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel (Notes 15, 16)	3 050	2 849	9 010	8 500
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris (Note 2)	450	446	1 350	1 360
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris (Note 2)	321	286	925	847
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	203	195	610	589
Marketing et développement des affaires	152	197	516	563
Frais (recouvrement de frais) de restructuration	–	27	(8)	21
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	89	84	268	250
Services professionnels et services-conseils	248	296	797	943
Divers	794	994	2 427	3 404
	5 307	5 374	15 895	16 477
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 365	3 758	7 326	10 028
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (Note 17)	445	813	1 354	2 089
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	328	303	780	891
Résultat net	2 248	3 248	6 752	8 830
Dividendes sur actions privilégiées	68	62	203	184
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 180 \$	3 186 \$	6 549 \$	8 646 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	2 180 \$	3 186 \$	6 549 \$	8 628 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–	18
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 18)				
De base	1,21 \$	1,75 \$	3,63 \$	4,72 \$
Dilué	1,21	1,74	3,62	4,71
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	0,79	0,74	2,32	2,15

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 7 141 millions de dollars et 23 710 millions de dollars (8 838 millions de dollars et 26 077 millions de dollars respectivement pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019) qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la note 21.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE¹ (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Résultat net	2 248	3 248	6 752	8 830
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat				
Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net				
Variation nette des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	462	34	246	130
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(5)	(22)	(4)	(8)
Reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(5)	–	1	(2)
	452	12	243	120
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture				
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	(3 240)	(1 289)	1 296	(62)
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	992	452	(431)	133
	(2 248)	(837)	865	71
Variation nette des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(198)	(29)	3 944	2 625
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	335	1 036	(1 067)	566
	137	1 007	2 877	3 191
Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(525)	(264)	(668)	(688)
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	16	(6)	(190)	(90)
Profits (pertes) découlant des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit propre	(20)	14	(69)	2
	(529)	(256)	(927)	(776)
Total des autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	(2 188)	(74)	3 058	2 606
Total du résultat global	60	3 174	9 810	11 436
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	(8)	3 112	9 607	11 234
Actionnaires privilégiés	68	62	203	184
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–	18

¹ Les montants sont présentés déduction faite des charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat figurant dans le tableau ci-après.

Charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat associés aux éléments de l'état du résultat global consolidé intermédiaire

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	142	4	84	32
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	1	–	(5)
Moins le reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(1)	–	–	–
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	–	–	–	–
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	356	163	(154)	48
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(217)	(102)	1 487	930
Moins le reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	(260)	(451)	489	(193)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(187)	(91)	(238)	(244)
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6	(2)	(70)	(33)
Profits (pertes) découlant des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit propre	(7)	5	(25)	–
Total de l'impôt sur le résultat	354	427	595	931

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Actions ordinaires (Note 14)				
Solde au début de la période	21 766 \$	21 718 \$	21 713 \$	21 221 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	12	45	65	97
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes (Note 14)	583	92	726	289
Actions émises dans le cadre d'acquisitions (Note 14)	–	–	–	366
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	–	(133)	(143)	(251)
Solde à la fin de la période	22 361	21 722	22 361	21 722
Actions privilégiées (Note 14)				
Solde au début de la période	5 800	5 350	5 800	5 000
Émission d'actions	–	450	–	800
Solde à la fin de la période	5 800	5 800	5 800	5 800
Actions autodétenues – ordinaires (Note 14)				
Solde au début de la période	(25)	(49)	(41)	(144)
Achat d'actions	(2 152)	(2 330)	(6 787)	(7 528)
Vente d'actions	2 118	2 335	6 769	7 628
Solde à la fin de la période	(59)	(44)	(59)	(44)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 14)				
Solde au début de la période	(3)	(6)	(6)	(7)
Achat d'actions	(29)	(42)	(98)	(111)
Vente d'actions	27	44	99	114
Solde à la fin de la période	(5)	(4)	(5)	(4)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	124	162	157	193
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	6	1	(31)	(25)
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	–	(4)	–	(6)
Divers	(2)	(2)	2	(5)
Solde à la fin de la période	128	157	128	157
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	49 702	47 980	49 497	46 145
Incidence de l'adoption d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> (IFRS 16) (Note 2)	s. o. ¹	s. o.	(553)	s. o.
Incidence de l'adoption d'IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> (IFRS 15)	s. o.	s. o.	s. o.	(41)
Résultat net attribuable aux actionnaires	2 248	3 248	6 752	8 812
Dividendes sur actions ordinaires	(1 423)	(1 347)	(4 183)	(3 924)
Dividendes sur actions privilégiées	(68)	(62)	(203)	(184)
Frais liés à l'émission d'actions et autres frais	–	(5)	–	(9)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et autres	–	(732)	(704)	(1 342)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(525)	(264)	(668)	(688)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	(4)	49
Solde à la fin de la période	49 934	48 818	49 934	48 818
Cumul des autres éléments du résultat global				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	114	353	323	245
Autres éléments du résultat global	457	12	242	122
Provision pour pertes sur créances	(5)	–	1	(2)
Solde à la fin de la période	566	365	566	365
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	(246)	(29)	(40)	55
Autres éléments du résultat global	16	(6)	(194)	(41)
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	–	–	4	(49)
Solde à la fin de la période	(230)	(35)	(230)	(35)
<i>Profits (pertes) découlant des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit propre :</i>				
Solde au début de la période	(35)	(12)	14	–
Autres éléments du résultat global	(20)	14	(69)	2
Solde à la fin de la période	(55)	2	(55)	2
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	11 906	9 734	8 793	8 826
Autres éléments du résultat global	(2 248)	(837)	865	71
Solde à la fin de la période	9 658	8 897	9 658	8 897
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	4 231	(303)	1 491	(2 487)
Autres éléments du résultat global	137	1 007	2 877	3 191
Solde à la fin de la période	4 368	704	4 368	704
Total du cumul des autres éléments du résultat global	14 307	9 933	14 307	9 933
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	92 466	86 382	92 466	86 382
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales				
Solde au début de la période	–	–	–	993
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–	18
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–	(1 000)
Divers	–	–	–	(11)
Solde à la fin de la période	–	–	–	–
Total des capitaux propres	92 466 \$	86 382 \$	92 466 \$	86 382 \$

¹ Sans objet.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Résultat net avant impôt sur le résultat, y compris quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 693 \$	4 061 \$	8 106 \$	10 919 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision pour pertes sur créances (Note 6)	2 188	655	6 325	2 138
Amortissement	300	150	895	439
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	203	195	610	589
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(10)	(23)	(8)	(47)
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	(328)	(303)	(780)	(891)
Impôt différé	(214)	(3)	(630)	47
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 10, 12)	20	(46)	(135)	(59)
Valeurs mobilières mises en pension	8 164	15 323	46 025	29 819
Valeurs mobilières prises en pension	8 119	(12 695)	6 263	(35 265)
Valeurs mobilières vendues à découvert	5 052	(1 066)	4 127	(4 179)
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	(12 941)	(9 356)	1 229	(14 264)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	23 448	(12 978)	(42 653)	(31 624)
Dépôts	8 692	(21 195)	199 534	(58 021)
Dérivés	4 211	2 439	2 208	9 740
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 007)	(1 831)	(4 172)	(1 927)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 369	37 352	(7 137)	95 358
Passifs de titrisation	506	170	1 351	(373)
Impôt exigible	908	142	198	(688)
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(545)	328	(5 724)	(748)
Divers	8 503	3 130	(6 647)	(1 489)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	60 331	4 449	208 985	(526)
Flux de trésorerie des activités de financement				
Émission de billets et débetures subordonnés (Note 13)	–	1 749	3 000	1 749
Rachat de billets et débetures subordonnés	(1 493)	(105)	(1 562)	(82)
Émission d'actions ordinaires (Note 14)	10	38	56	82
Rachat d'actions ordinaires (Note 14)	–	(865)	(847)	(1 593)
Émission d'actions privilégiées (Note 14)	–	445	–	791
Vente d'actions autodétenues (Note 14)	2 151	2 380	6 837	7 717
Achat d'actions autodétenues (Note 14)	(2 181)	(2 372)	(6 885)	(7 639)
Dividendes versés	(908)	(1 317)	(3 660)	(3 819)
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–	(1 000)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–	(11)
Remboursement des obligations locatives ¹	(143)	s. o.	(441)	s. o.
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(2 564)	(47)	(3 502)	(3 805)
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(14 759)	(6 244)	(135 936)	(3 977)
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 5)				
Achats	(16 133)	(5 941)	(45 642)	(17 292)
Produit tiré des échéances	14 753	12 358	33 519	28 212
Produit tiré des ventes	1 852	1 439	8 753	6 353
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti (Note 5)				
Achats	(53 819)	(12 821)	(93 151)	(27 391)
Produit tiré des échéances	10 401	6 973	27 870	18 680
Produit tiré des ventes	238	1	410	1 133
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	(67)	(113)	(817)	(578)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions	–	(4)	–	(540)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(57 534)	(4 352)	(204 994)	4 600
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(120)	(47)	58	8
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	113	3	547	277
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	5 297	5 009	4 863	4 735
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	5 410 \$	5 012 \$	5 410 \$	5 012 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	197 \$	848 \$	1 542 \$	2 798 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 673	4 649	8 978	13 644
Montant des intérêts reçus au cours de la période	7 817	10 244	26 777	30 240
Montant des dividendes reçus au cours de la période	365	420	1 295	1 099

¹ Avant l'adoption d'IFRS 16, les remboursements des obligations au titre de contrats de location-financement étaient inclus dans les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Canada. Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, sauf pour ce qui est des modifications de méthodes comptables décrites à la note 2 du présent rapport. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 26 août 2020.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2019. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes ci-après ont été adoptées par la Banque le 1^{er} novembre 2019.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et qui est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque.

IFRS 16 présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les accords qui répondent à la définition d'un contrat de location à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant de l'obligation locative, assujéti à certains ajustements, le cas échéant, et est évalué ultérieurement au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs sur la durée résiduelle du contrat de location, calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Banque. La durée du contrat de location comprend les options de prolongation et de résiliation lorsque la Banque a la certitude raisonnable de les exercer, et l'obligation locative est réévaluée lorsque surviennent des ajustements aux paiements de loyers futurs, des changements dans les hypothèses ou les stratégies de la Banque relatives à l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation, ou des mises à jour du taux d'emprunt marginal. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont comptabilisés au poste Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, et les obligations locatives sont incluses dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. La charge d'intérêts liée aux obligations locatives, qui est calculée selon un taux d'intérêt effectif, est comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire, de même que l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, lequel est calculé selon la méthode linéaire et est inclus dans les charges autres que d'intérêts. Auparavant, selon IAS 17, la charge de location nette sur les contrats de location simple était classée dans les charges autres que d'intérêts. Ces modifications ont pour effet net de changer le moment de la comptabilisation des charges. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation, leurs paiements étant comptabilisés selon la méthode linéaire dans les charges autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même.

Au moment de la transition à IFRS 16, la Banque a adopté la nouvelle norme selon l'approche rétrospective modifiée et a comptabilisé l'effet cumulé des incidences transitoires dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2019, sans retraitement des périodes comparatives. La Banque a appliqué certaines mesures de simplification autorisées, notamment : en recourant à des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée du contrat de location lorsqu'il comporte des options de prolongation ou de résiliation; en évaluant l'actif au titre du droit d'utilisation de façon rétrospective pour certains contrats de location; en ne réappréciant pas les contrats de location identifiés comme des contrats de location selon les normes comptables précédentes, en n'appliquant pas IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles; et en utilisant les provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisés au 31 octobre 2019 plutôt qu'en effectuant un test de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation au 1^{er} novembre 2019.

L'incidence d'IFRS 16 a principalement touché les contrats de location immobiliers de la Banque qui étaient auparavant classés comme contrats de location simple. La Banque loue également du matériel et mobilier et d'autres actifs. Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de 4,45 milliards de dollars, des obligations locatives de 5,65 milliards de dollars, et d'autres ajustements et reclassements au bilan de 0,65 milliard de dollars. La diminution des résultats non distribués s'est élevée à 0,55 milliard de dollars après impôt. L'incidence sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été une diminution de 24 points de base. Le tableau ci-dessous présente les ajustements apportés aux engagements en vertu de contrats de location simple présentés selon IAS 17 au 31 octobre 2019 qui ont été utilisés pour calculer les obligations locatives comptabilisées par la Banque au 1^{er} novembre 2019 :

(en millions de dollars canadiens)	Montant
Engagements en vertu de contrats de location simple présentés au 31 octobre 2019	7 621 \$
Engagements en vertu de contrats de location qui n'ont pas débuté le 1 ^{er} novembre 2019 et engagements dans le cadre de paiements non locatifs ¹	(2 363)
Incidence de l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme et des contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur	(56)
Incidence des options de prolongation et de résiliation que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer et autres	4 721
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal de la Banque ²	(4 278)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} novembre 2019	5 645 \$

¹ Les paiements non locatifs comprennent les taxes et les charges d'exploitation estimées.

² Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,8 %.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui apporte des précisions sur l'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en lien avec la comptabilisation et l'évaluation des traitements fiscaux incertains. L'adoption de cette interprétation le 1^{er} novembre 2019 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

Réforme des taux interbancaires offerts et incidence sur l'information financière

En raison des effets de la réforme des taux interbancaires offerts, l'IASB a publié le 26 septembre 2019 le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7)*. La Banque a adopté les modifications applicables au cours du quatrième trimestre de 2019. Les modifications prévoient des exceptions temporaires à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture à l'égard de toutes les relations de couverture directement touchées par la réforme des taux d'intérêt de référence. Selon ces modifications, les entités appliqueraient les dispositions relatives à la comptabilité de couverture en présumant que le taux d'intérêt de référence ne serait pas modifié, permettant ainsi de maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude qui précède le remplacement du taux d'intérêt de référence actuel par un taux de référence alternatif. Les modifications prévoient également une exception à l'exigence selon laquelle l'entité doit cesser d'utiliser la comptabilité de couverture lorsque les résultats réels de l'opération de couverture ne respectent pas les contraintes d'efficacité en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence. Des modifications ont également été apportées à IFRS 7 établissant de nouvelles obligations d'information relatives à la version d'IAS 39 modifiée. Pour plus de renseignements, se reporter aux notes 2 et 11 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Le 9 avril 2020, l'IASB a publié l'exposé-sondage intitulé *Interest Rate Benchmark Reform – Phase 2 Proposed amendments to IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 and IFRS 16* proposant certaines modifications. Les modifications définitives sont attendues plus tard au cours de 2020. La Banque surveille les développements de l'IASB et continue d'évaluer l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17 qui ont eu pour effet, entre autres, de changer la date de l'entrée en vigueur de la norme pour la fixer aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. Tout changement à la date d'entrée en vigueur pour la Banque est sous réserve des mises à jour du préavis connexe publié par le BSIF. La Banque évalue l'incidence de la norme modifiée sur ses états financiers consolidés.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles à la compréhension de ses résultats d'exploitation et de sa situation financière. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification de ces normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour que les méthodes comptables soient appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables soient adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, en complément à celle qui est ci-dessous.

CONTRATS DE LOCATION

La Banque exerce son jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle tient compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, le rendement des succursales et les pratiques commerciales antérieures. Les périodes visées par les options de prolongation ou de résiliation sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la Banque a la certitude raisonnable de les exercer. La direction considère le seuil de «certitude raisonnable» comme étant un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou l'industrie pourrait influencer sur l'évaluation par la Banque de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la Banque des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur le bilan consolidé intermédiaire et l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque.

Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la Banque doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La Banque détermine le taux d'emprunt marginal de chaque bien loué ou portefeuille de biens loués en prenant en considération le degré de solvabilité de la Banque, la garantie, la durée et la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation ainsi que l'environnement économique dans lequel le bien loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent changer principalement par suite de changements dans l'environnement macroéconomique.

Les jugements, estimations et hypothèses comptables qui sont touchés par l'émergence de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et qui tiennent compte des lignes directrices publiées par l'IASB et le BSIF à ce sujet aux deuxième et troisième trimestres de 2020 sont les suivantes :

DÉPRÉCIATION – MODÈLE FONDÉ SUR LES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. En raison de la COVID-19, le degré d'incertitude est plus élevé quand vient le temps d'établir des informations prospectives raisonnables et justifiables qui serviront à déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et à évaluer les pertes de crédit attendues. Au cours du trimestre précédent, la Banque a mis en place des programmes d'allègement qui permettent aux emprunteurs de reporter temporairement le paiement du principal ou des intérêts, ou des deux, sur leurs prêts, et soutient différents programmes d'aide gouvernementale qui réduisent l'exposition de la Banque aux pertes attendues. En vertu de ces programmes visant les prêts de détail et les prêts autres que de détail, et nonobstant toute autre variation du risque de crédit, la participation à un programme de report de paiements n'équivaut pas, en soi, à un événement déclenchant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (ce qui entraînerait une migration vers une autre étape) ni ne se traduit par un nombre supplémentaire de jours en souffrance ou en retard. Les variables macroéconomiques sont tirées de statistiques découlant du scénario de base à partir des distributions historiques de chaque variable. Ce processus a été suivi aux fins du scénario optimiste. Pour le scénario pessimiste, tout comme pour le trimestre précédent, les variables macroéconomiques ont été tirées d'une analyse de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. Pour plus de renseignements sur les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios macroéconomiques prospectifs, se reporter à la note 6.

La direction exerce un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà comprises dans les modèles quantitatifs. Le contexte actuel peut évoluer rapidement et dans la mesure où certaines répercussions de la COVID-19 ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte. Ces ajustements comprennent les notes de crédit de l'emprunteur, les répercussions de la COVID-19 propres à l'industrie et à la région, les initiatives de soutien aux paiements offertes par la Banque et les gouvernements et le maintien de la paralysie de l'économie dont les effets ne sont pas encore totalement reflétés dans les modèles quantitatifs. La Banque a effectué certaines évaluations quantitatives supplémentaires du risque de crédit au niveau des portefeuilles et des prêts pour déterminer s'il avait augmenté de manière importante.

GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Banque a évalué si les conditions de marché et les incertitudes à l'égard des répercussions macroéconomiques de la COVID-19, y compris sur la croissance du produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage et les taux d'intérêt, ont donné lieu à une dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Après avoir évalué ces indicateurs, la Banque a conclu qu'il n'existait aucune dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles au 31 juillet 2020.

ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

Comme il est mentionné à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, la détermination de la juste valeur de certains instruments financiers complexes ou illiquides fait appel au jugement à l'égard des techniques d'évaluation ou des données connexes utilisées. Les jugements touchent notamment les critères de liquidité et les données de modélisation comme les volatilités, les corrélations, les écarts de crédit, les taux d'actualisation, les taux de remboursements anticipés et les prix des instruments sous-jacents. En outre, des jugements sont portés pour établir les divers types de rajustements de valeur qui tiendront compte des limites de système ou de l'incertitude relative à la mesure, y compris celles liées à l'élargissement des écarts du coût de financement et de taux.

Une analyse des justes valeurs des instruments financiers est présentée à la note 4.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, qui contient une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers de la Banque.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent les actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les bâtiments et le matériel et mobilier, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2020		31 octobre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	146 193 \$	147 099 \$	78 275 \$	78 374 \$
Autres titres de créance	53 918	53 973	52 222	52 370
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	200 111	201 072	130 497	130 744
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	721 447	731 353	684 608	688 154
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	921 558 \$	932 425 \$	815 105 \$	818 898 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	1 091 278 \$	1 094 620 \$	886 977 \$	892 597 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	15 093	15 500	14 086	14 258
Billets et débentures subordonnés	12 477	13 492	10 725	11 323
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 118 848 \$	1 123 612 \$	911 788 \$	918 178 \$

¹ Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur.

Hiérarchie des justes valeurs et évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, qui contient une description de ces trois niveaux.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques d'évaluation, aux données non observables et aux sensibilités au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020. Les principales techniques d'évaluation et principales données non observables utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 sont décrites et quantifiées à la rubrique «Évaluations des actifs et passifs classés dans le niveau 3» de la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Le tableau ci-après présente, aux 31 juillet 2020 et 31 octobre 2019, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2020				31 octobre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ¹	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ¹
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction²								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	399 \$	20 193 \$	– \$	20 592 \$	395 \$	10 521 \$	– \$	10 916 \$
Provinces	–	8 763	–	8 763	–	8 510	8	8 518
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	21 584	–	21 584	–	19 133	–	19 133
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	5 069	–	5 069	–	4 132	–	4 132
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 849	–	1 849	–	1 746	–	1 746
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	4 726	–	4 726	–	5 129	3	5 132
Autres émetteurs	–	13 080	8	13 088	–	13 547	1	13 548
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	42 087	17	–	42 104	56 058	61	–	56 119
Actions privilégiées	44	–	–	44	57	–	–	57
Prêts détenus à des fins de transaction	–	13 206	–	13 206	–	12 482	–	12 482
Marchandises	13 411	320	–	13 731	13 761	437	–	14 198
Droits conservés	–	15	–	15	–	19	–	19
	55 941	88 822	8	144 771	70 271	75 717	12	146 000
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières	229	5 758	530	6 517	229	3 985	493	4 707
Prêts	–	4 155	3	4 158	–	1 791	5	1 796
	229	9 913	533	10 675	229	5 776	498	6 503
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	48	21 600	–	21 648	22	14 794	–	14 816
Contrats de change	30	48 760	3	48 793	24	30 623	3	30 650
Contrats dérivés de crédit	–	32	–	32	–	16	–	16
Dérivés d'actions	3	3 018	360	3 381	1	1 298	589	1 888
Contrats de marchandises	533	2 924	9	3 466	266	1 246	12	1 524
	614	76 334	372	77 320	313	47 977	604	48 894
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières ²	–	6 385	–	6 385	–	4 040	–	4 040
	–	6 385	–	6 385	–	4 040	–	4 040
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	18 242	–	18 242	–	9 663	–	9 663
Provinces	–	16 662	–	16 662	–	12 927	–	12 927
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	37 940	–	37 940	–	40 737	–	40 737
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	14 356	–	14 356	–	14 407	–	14 407
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	4 161	–	4 161	–	5 437	–	5 437
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	–	10 951	–	10 951	–	15 888	–	15 888
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	–	–	–	–	247	–	247
Obligations de sociétés et autres	–	9 463	20	9 483	–	7 810	24	7 834
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	865	1	1 538	2 404	89	2	1 507	1 598
Actions privilégiées	179	–	26	205	198	–	44	242
Prêts	–	3 053	–	3 053	–	2 124	–	2 124
	1 044	114 829	1 584	117 457	287	109 242	1 575	111 104
Valeurs mobilières prises en pension	–	6 833	–	6 833	–	4 843	–	4 843
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
	–	17 595	4 523	22 118	–	22 793	4 092	26 885
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	44	22 365	95	22 504	19	14 404	83	14 506
Contrats de change	36	48 600	–	48 636	21	29 374	4	29 399
Contrats dérivés de crédit	–	282	–	282	–	420	–	420
Dérivés d'actions	–	4 233	973	5 206	–	2 877	1 514	4 391
Contrats de marchandises	643	3 392	22	4 057	266	1 040	29	1 335
	723	78 872	1 090	80 685	306	48 115	1 630	50 051
Passifs de titrisation à la juste valeur								
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	13 402	–	13 402	–	13 058	–	13 058
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert²	1 377	32 402	4	33 783	878	28 778	–	29 656
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	–	2 902	–	2 902	–	2 973	–	2 973

¹ La juste valeur est la même que la valeur comptable.

² Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues, mais non encore achetées (positions vendeur).

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2020 et 2019.

Transferts des instruments du niveau 3

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2020 et 2019.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2020	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2020	Inclus dans le résultat ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{2,3}	Achats/ émissions	Ventes/ règlements ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Provinces									
	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres titres de créance									
Émetteurs canadiens									
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres émetteurs									
	15	-	-	2	(13)	4	-	8	(1)
	15	-	-	2	(13)	4	-	8	(1)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières									
	496	10	-	33	(9)	-	-	530	8
Prêts									
	3	-	-	-	-	-	-	3	-
	499	10	-	33	(9)	-	-	533	8
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE									
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance									
Titres adossés à des actifs									
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations de sociétés et autres									
	20	-	-	-	-	-	-	20	-
Titres de capitaux propres									
Actions ordinaires									
	1 602	-	(3)	5	(66)	-	-	1 538	(3)
Actions privilégiées									
	27	-	(1)	-	-	-	-	26	(3)
	1 649 \$	- \$	(4) \$	5 \$	(66) \$	- \$	- \$	1 584 \$	(6) \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶									
	(4 322) \$	(306) \$	- \$	(580) \$	688 \$	(3) \$	- \$	(4 523) \$	(210) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt									
	(97)	(7)	-	-	9	-	-	(95)	(1)
Contrats de change									
	13	(9)	-	-	(1)	-	-	3	-
Dérivés d'actions									
	(531)	(82)	-	(18)	17	-	1	(613)	(81)
Contrats de marchandises									
	(63)	38	-	-	12	-	-	(13)	19
	(678)	(60)	-	(18)	37	-	1	(718)	(63)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(7)	41	-	(51)	12	-	-	(5)	21
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	-	-	-	-	(1)	(3)	-	(4)	-

¹ Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Autres éléments du résultat global.

³ Comprendent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

⁴ Comprendent les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Au 31 juillet 2020, composés d'actifs dérivés de 0,4 milliard de dollars (0,3 milliard de dollars au 1^{er} mai 2020) et de passifs dérivés de 1,1 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars au 1^{er} mai 2020), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)				Activités		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2020	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2019	Inclus dans le résultat ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats/ émissions	Ventes/ règlements ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	8 \$	- \$	- \$	- \$	(8) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	3	-	-	-	(1)	-	(2)	-	-	-
Autres émetteurs	1	-	-	8	(13)	16	(4)	8	-	-
	12	-	-	8	(22)	16	(6)	8	-	-
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	493	6	-	80	(49)	-	-	530	(9)	
Prêts	5	-	-	-	(2)	-	-	3	-	
	498	6	-	80	(51)	-	-	533	(9)	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations de sociétés et autres	24	-	(4)	-	-	-	-	20	-	-
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 507	-	(3)	24	10	-	-	1 538	(3)	
Actions privilégiées	44	-	(20)	2	-	-	-	26	(21)	
	1 575 \$	- \$	(27) \$	26 \$	10 \$	- \$	- \$	1 584 \$	(24) \$	
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵										
	(4 092) \$	217 \$	- \$	(2 377) \$	1 724 \$	(3) \$	8 \$	(4 523) \$	278 \$	
Dérivés⁶										
Contrats de taux d'intérêt	(83)	(29)	-	-	17	-	-	(95)	(16)	
Contrats de change	(1)	3	-	-	-	1	-	3	2	
Dérivés d'actions	(925)	275	-	(75)	112	(1)	1	(613)	276	
Contrats de marchandises	(17)	(30)	-	-	34	-	-	(13)	(8)	
	(1 026)	219	-	(75)	163	-	1	(718)	254	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	(21)	106	-	(156)	66	-	-	(5)	106	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	-	-	-	-	(1)	(6)	3	(4)	-	

¹ Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

³ Comprennent les variations de change.

⁴ Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁵ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁶ Au 31 juillet 2020, composés d'actifs dérivés de 0,4 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2019) et de passifs dérivés de 1,1 milliard de dollars (1,6 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2019), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3¹

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2019	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵	
	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2019	Inclus dans le résultat ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats/émissions	Ventes/règlements ⁴	Au niveau 3			Hors du niveau 3
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Provinces	46 \$	– \$	– \$	– \$	(46) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance									
Émetteurs canadiens	2	–	–	1	(2)	1	(1)	1	–
Autres émetteurs	18	–	–	2	(4)	–	(12)	4	–
	66	–	–	3	(52)	1	(13)	5	–
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	447	24	(1)	75	(26)	–	–	519	11
Prêts	20	3	–	3	(21)	–	–	5	–
	467	27	(1)	78	(47)	–	–	524	11
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE									
	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres titres de créance									
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	23	–	–	–	–	–	–	23	–
Titres de capitaux propres									
Actions ordinaires	1 532	–	(1)	5	(30)	–	–	1 506	(1)
Actions privilégiées	50	–	(4)	–	–	–	–	46	(4)
	1 605 \$	– \$	(5) \$	5 \$	(30) \$	– \$	– \$	1 575 \$	(5) \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶									
	(3 679) \$	11 \$	– \$	(435) \$	284 \$	– \$	– \$	(3 819) \$	36 \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(77)	(4)	–	–	(5)	–	–	(86)	(7)
Contrats de change	(2)	(1)	–	–	–	–	3	–	(1)
Dérivés d'actions	(825)	(24)	–	(24)	80	–	–	(793)	(24)
Contrats de marchandises	15	(21)	–	–	–	–	–	(6)	(17)
	(889)	(50)	–	(24)	75	–	3	(885)	(49)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(13)	26	–	(59)	16	–	–	(30)	13
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	–	–	–	–	–	–	–	–	–

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

³ Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

⁴ Comprennent les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Au 31 juillet 2019, composés d'actifs dérivés de 0,5 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 1^{er} mai 2019) et de passifs dérivés de 1,4 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 1^{er} mai 2019), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3¹

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)				Activités		Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2019	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2018	Inclus dans le résultat ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats/ émissions	Ventes/ règlements ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	3 \$	– \$	– \$	– \$	(50) \$	47 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	1	–	–	1	(2)	2	(1)	1	–	–
Autres émetteurs	16	1	–	2	(20)	19	(14)	4	–	–
	20	1	–	3	(72)	68	(15)	5	–	–
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	408	82	1	234	(206)	–	–	519	17	–
Prêts	19	4	–	5	(23)	–	–	5	1	–
	427	86	1	239	(229)	–	–	524	18	–
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	200	24	–	–	(224)	–	–	–	–	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	562	–	–	–	–	–	(562)	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	24	–	(1)	–	–	–	–	23	(1)	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 492	–	(1)	23	(8)	–	–	1 506	(2)	–
Actions privilégiées	135	–	(14)	1	(75)	–	(1)	46	(21)	–
	2 413 \$	24 \$	(16) \$	24 \$	(307) \$	– \$	(563) \$	1 575 \$	(24) \$	– \$
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶										
	(3 024) \$	(275) \$	– \$	(971) \$	451 \$	– \$	– \$	(3 819) \$	(185) \$	– \$
Dérivés⁷										
Contrats de taux d'intérêt	(63)	(20)	–	–	(3)	–	–	(86)	(22)	–
Contrats de change	1	(2)	–	–	2	(4)	3	–	(2)	–
Dérivés d'actions	(624)	(319)	–	(97)	247	–	–	(793)	(304)	–
Contrats de marchandises	27	(25)	–	–	(8)	–	–	(6)	(14)	–
	(659)	(366)	–	(97)	238	(4)	3	(885)	(342)	–
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	(14)	66	–	(108)	26	–	–	(30)	43	–
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

³ Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

⁴ Comprennent les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Au 31 juillet 2019, composés d'actifs dérivés de 0,5 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2018) et de passifs dérivés de 1,4 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2018), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES
Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 juillet 2020 et 31 octobre 2019.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2020				31 octobre 2019			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	18 063 \$	181 \$	(2) \$	18 242 \$	9 603 \$	62 \$	(2) \$	9 663 \$
Provinces	16 537	162	(37)	16 662	12 890	77	(40)	12 927
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	37 762	223	(45)	37 940	40 703	86	(52)	40 737
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	14 315	47	(6)	14 356	14 394	21	(8)	14 407
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	4 151	11	(1)	4 161	5 407	31	(1)	5 437
	90 828	624	(91)	91 361	82 997	277	(103)	83 171
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs								
	11 070	30	(149)	10 951	15 890	29	(31)	15 888
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes								
	–	–	–	–	247	–	–	247
Obligations de sociétés et autres								
	9 465	75	(57)	9 483	7 832	27	(25)	7 834
	20 535	105	(206)	20 434	23 969	56	(56)	23 969
Total des titres de créance	111 363	729	(297)	111 795	106 966	333	(159)	107 140
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires								
	2 624	26	(246)	2 404	1 594	31	(27)	1 598
Actions privilégiées								
	303	–	(98)	205	302	4	(64)	242
	2 927	26	(344)	2 609	1 896	35	(91)	1 840
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	114 290 \$	755 \$	(641) \$	114 404 \$	108 862 \$	368 \$	(250) \$	108 980 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres présentés dans le tableau suivant comme des titres de capitaux propres à la JVAERG. Cette désignation est attribuable au fait que ces placements sont détenus à des fins autres que de transaction.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Aux		Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	31 octobre 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	2 404 \$	1 598 \$	21 \$	12 \$	72 \$	52 \$
Actions privilégiées	205	242	3	4	10	11
Total	2 609 \$	1 840 \$	24 \$	16 \$	82 \$	63 \$

Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020, la Banque a cédé des titres de capitaux propres conformément à sa stratégie de placement d'une juste valeur respectivement de 7 millions de dollars et 35 millions de dollars (respectivement de 4 millions de dollars et 316 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019). Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020, la Banque a dégagé des pertes cumulées respectivement de néant et 6 millions de dollars (profits (pertes) cumulés respectivement de (1) million de dollars et 67 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019) à la cession de ces titres de capitaux propres et a comptabilisé des revenus de dividendes de néant pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020 (respectivement de néant et 3 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019).

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Titres de créance au coût amorti	4 \$	1 \$	4 \$	45 \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6	22	4	2
Total	10 \$	23 \$	8 \$	47 \$

Qualité du crédit des titres de créance

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2019. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2020				31 octobre 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Titres de créance								
Première qualité	308 909 \$	– \$	s. o. \$	308 909 \$	235 475 \$	– \$	s. o. \$	235 475 \$
Qualité inférieure	2 744	254	s. o.	2 998	2 109	54	s. o.	2 163
Actifs surveillés et classés	s. o.	1	s. o.	1	s. o.	–	s. o.	–
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
Total des titres de créance	311 653	255	–	311 908	237 584	54	–	237 638
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	2	–	–	2	1	–	–	1
Titres de créance, déduction faite de la provision	311 651 \$	255 \$	– \$	311 906 \$	237 583 \$	54 \$	– \$	237 637 \$

Au 31 juillet 2020, la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance s'élevait à 7 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 octobre 2019), dont un montant de 2 millions de dollars (1 million de dollars au 31 octobre 2019) pour des titres de créance au coût amorti et un montant de 5 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 octobre 2019) pour des titres de créance à la JVAERG. Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une provision (reprise de provision) pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti de 1 million de dollars (néant pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019). Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une provision (reprise de provision) pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la JVAERG respectivement de (6) millions de dollars et 2 millions de dollars (provision (reprise de provision) pour pertes sur créances respectivement de néant et (2) millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019).

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>							
	31 juillet 2020				31 octobre 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels^{1, 2, 3}								
Risque faible	161 538 \$	97 \$	s. o. \$	161 635 \$	181 748 \$	77 \$	s. o. \$	181 825 \$
Risque normal	60 549	9 003	s. o.	69 552	43 988	248	s. o.	44 236
Risque moyen	–	9 097	s. o.	9 097	5 817	433	s. o.	6 250
Risque élevé	–	4 863	307	5 170	964	1 454	366	2 784
Défaillance	s. o.	s. o.	683	683	s. o.	s. o.	545	545
Total	222 087	23 060	990	246 137	232 517	2 212	911	235 640
Provision pour pertes sur prêts	34	207	71	312	28	26	56	110
Prêts, déduction faite de la provision	222 053	22 853	919	245 825	232 489	2 186	855	235 530
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁴								
Risque faible	63 481	521	s. o.	64 002	92 601	953	s. o.	93 554
Risque normal	65 720	1 704	s. o.	67 424	46 878	973	s. o.	47 851
Risque moyen	29 838	1 950	s. o.	31 788	27 576	879	s. o.	28 455
Risque élevé	10 384	7 697	604	18 685	6 971	2 435	618	10 024
Défaillance	s. o.	s. o.	495	495	s. o.	s. o.	450	450
Total	169 423	11 872	1 099	182 394	174 026	5 240	1 068	180 334
Provision pour pertes sur prêts	745	1 104	232	2 081	690	384	175	1 249
Prêts, déduction faite de la provision	168 678	10 768	867	180 313	173 336	4 856	893	179 085
Cartes de crédit								
Risque faible	3 364	88	s. o.	3 452	7 188	48	s. o.	7 236
Risque normal	6 271	142	s. o.	6 413	10 807	82	s. o.	10 889
Risque moyen	10 571	632	s. o.	11 203	11 218	275	s. o.	11 493
Risque élevé	5 960	5 196	286	11 442	4 798	1 670	355	6 823
Défaillance	s. o.	s. o.	130	130	s. o.	s. o.	123	123
Total	26 166	6 058	416	32 640	34 011	2 075	478	36 564
Provision pour pertes sur prêts	844	1 353	333	2 530	732	521	322	1 575
Prêts, déduction faite de la provision	25 322	4 705	83	30 110	33 279	1 554	156	34 989
Entreprises et gouvernements^{1, 2, 3, 5}								
Première qualité ou risque faible ou normal	138 131	735	s. o.	138 866	120 940	153	s. o.	121 093
Qualité inférieure ou risque moyen	122 732	9 579	s. o.	132 311	119 256	5 298	s. o.	124 554
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	949	11 161	99	12 209	951	4 649	158	5 758
Défaillance	s. o.	s. o.	1 470	1 470	s. o.	s. o.	730	730
Total	261 812	21 475	1 569	284 856	241 147	10 100	888	252 135
Provision pour pertes sur prêts	1 218	1 406	586	3 210	672	648	193	1 513
Prêts, déduction faite de la provision	260 594	20 069	983	281 646	240 475	9 452	695	250 622
Total des prêts^{5, 6}	679 488	62 465	4 074	746 027	681 701	19 627	3 345	704 673
Total de la provision pour pertes sur prêts⁶	2 841	4 070	1 222	8 133	2 122	1 579	746	4 447
Total des prêts, déduction faite de la provision^{5, 6}	676 647 \$	58 395 \$	2 852 \$	737 894 \$	679 579 \$	18 048 \$	2 599 \$	700 226 \$

¹ Au 31 juillet 2020, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour les prêts douteux d'un montant de 115 millions de dollars (127 millions de dollars au 31 octobre 2019), étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

² Au 31 juillet 2020, excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 13 milliards de dollars (12 milliards de dollars au 31 octobre 2019) et 4 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

³ Au 31 juillet 2020, comprennent les prêts hypothécaires assurés de 85 milliards de dollars (88 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

⁴ Au 31 juillet 2020, comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 12 milliards de dollars (13 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

⁵ Au 31 juillet 2020, comprennent les prêts évalués à la JVAERG de 3 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2019) et les engagements de clients au titre d'acceptations de 13 milliards de dollars (13 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

⁶ Au 31 juillet 2020, l'étape 3 comprend les prêts dépréciés acquis d'un montant de 253 millions de dollars (313 millions de dollars au 31 octobre 2019) et la provision pour pertes sur prêts connexes d'un montant de 10 millions de dollars (12 millions de dollars au 31 octobre 2019) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque «Défaillance» puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

Prêts par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>							
	31 juillet 2020				31 octobre 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Expositions de détail²								
Risque faible	192 604 \$	1 033 \$	s. o.	193 637 \$	227 757 \$	732 \$	s. o.	228 489 \$
Risque normal	79 664	1 564	s. o.	81 228	67 245	570	s. o.	67 815
Risque moyen	41 863	968	s. o.	42 831	13 204	277	s. o.	13 481
Risque élevé	4 962	2 262	–	7 224	1 869	854	–	2 723
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
Expositions autres que de détail³								
Première qualité	191 011	–	s. o.	191 011	179 650	–	s. o.	179 650
Qualité inférieure	74 532	6 886	s. o.	81 418	64 553	3 397	s. o.	67 950
Actifs surveillés et classés	16	3 326	–	3 342	2	2 126	–	2 128
Défaillance	s. o.	s. o.	241	241	s. o.	s. o.	108	108
Total des instruments de crédit hors bilan	584 652	16 039	241	600 932	554 280	7 956	108	562 344
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	459	592	36	1 087	293	277	15	585
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	584 193 \$	15 447 \$	205 \$	599 845 \$	553 987 \$	7 679 \$	93 \$	561 759 \$

¹ Compte non tenu des engagements hypothécaires.

² Au 31 juillet 2020, comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 324 milliards de dollars (311 milliards de dollars au 31 octobre 2019), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

³ Au 31 juillet 2020, comprennent la tranche non utilisée de 43 milliards de dollars (41 milliards de dollars au 31 octobre 2019) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

Les variations de la provision pour pertes sur prêts de la Banque aux 31 juillet 2020 et 2019 et pour les trois mois et neuf mois clos à ces dates sont présentées dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2020				Trois mois clos les			
	31 juillet 2019							
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	37 \$	56 \$	59 \$	152 \$	27 \$	32 \$	51 \$	110 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	16	(16)	–	–	10	(9)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(19)	21	(2)	–	(2)	4	(2)	–
Transfert à l'étape 3	–	(3)	3	–	(1)	(2)	3	–
Réévaluation nette en raison des transferts ³	(5)	18	–	13	(5)	2	–	(3)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	4	s. o.	s. o.	4	4	s. o.	s. o.	4
Remboursements nets ⁵	–	–	–	–	–	–	–	–
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(1)	(2)	(3)	(6)	(2)	(2)	(5)	(9)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	3	135	20	158	(2)	5	15	18
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(6)	(6)	–	–	(10)	(10)
Reprises	–	–	1	1	–	–	1	1
Écart de conversion et autres ajustements	(1)	(2)	(1)	(4)	–	–	1	1
Solde à la fin de la période	34 \$	207 \$	71 \$	312 \$	29 \$	30 \$	53 \$	112 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	863 \$	860 \$	216 \$	1 939 \$	647 \$	401 \$	181 \$	1 229 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	133	(130)	(3)	–	99	(94)	(5)	–
Transfert à l'étape 2	(127)	143	(16)	–	(32)	43	(11)	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(37)	39	–	(3)	(27)	30	–
Réévaluation nette en raison des transferts ³	(58)	116	2	60	(42)	45	3	6
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	77	s. o.	s. o.	77	92	s. o.	s. o.	92
Remboursements nets ⁵	(23)	(15)	(2)	(40)	(23)	(7)	(3)	(33)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(24)	(19)	(7)	(50)	(21)	(9)	(5)	(35)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(45)	262	281	498	(34)	62	209	237
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(339)	(339)	–	–	(300)	(300)
Reprises	–	–	66	66	–	–	63	63
Écart de conversion et autres ajustements	(19)	(14)	(5)	(38)	(4)	(3)	(3)	(10)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	775	1 166	232	2 173	679	411	159	1 249
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	30	62	–	92	32	43	–	75
Solde à la fin de la période	745 \$	1 104 \$	232 \$	2 081 \$	647 \$	368 \$	159 \$	1 174 \$
Cartes de crédit⁹								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 127 \$	1 530 \$	343 \$	3 000 \$	880 \$	627 \$	382 \$	1 889 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	326	(315)	(11)	–	201	(192)	(9)	–
Transfert à l'étape 2	(166)	186	(20)	–	(59)	77	(18)	–
Transfert à l'étape 3	(6)	(214)	220	–	(6)	(124)	130	–
Réévaluation nette en raison des transferts ³	(88)	247	4	163	(76)	84	8	16
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	55	s. o.	s. o.	55	30	s. o.	s. o.	30
Remboursements nets ⁵	(57)	(5)	8	(54)	28	1	4	33
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(76)	(79)	(85)	(240)	(27)	(25)	(137)	(189)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	17	448	222	687	(57)	189	301	433
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(414)	(414)	–	–	(419)	(419)
Reprises	–	–	78	78	–	–	75	75
Écart de conversion et autres ajustements	(32)	(39)	(12)	(83)	(9)	(6)	(4)	(19)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 100	1 759	333	3 192	905	631	313	1 849
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	256	406	–	662	496	322	–	818
Solde à la fin de la période	844 \$	1 353 \$	333 \$	2 530 \$	409 \$	309 \$	313 \$	1 031 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

³ Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit décrite à la rubrique «Augmentation importante du risque de crédit» de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

⁴ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁵ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁶ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁷ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la probabilité de défaut) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Évaluation des pertes de crédit attendues» et «Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit» de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

⁸ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>							
	31 juillet 2020				31 juillet 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Entreprises et gouvernements²								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 105 \$	1 191 \$	529 \$	2 825 \$	717 \$	755 \$	183 \$	1 655 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	64	(61)	(3)	-	54	(54)	-	-
Transfert à l'étape 2	(144)	147	(3)	-	(32)	36	(4)	-
Transfert à l'étape 3	(3)	(22)	25	-	(6)	(57)	63	-
Réévaluation nette en raison des transferts ³	(22)	84	2	64	(24)	44	(1)	19
Nouveaux montages ou acquisitions ³	259	s. o.	s. o.	259	91	s. o.	s. o.	91
Remboursements nets ³	(22)	(15)	(28)	(65)	3	6	(14)	(5)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ³	(121)	(147)	(32)	(300)	(77)	(125)	(25)	(227)
Modifications des risques, paramètres et modèles ³	308	382	220	910	(5)	127	55	177
Cessions	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)
Radiations	-	-	(70)	(70)	-	-	(61)	(61)
Reprises	-	-	9	9	-	-	17	17
Écart de conversion et autres ajustements	(33)	(29)	(27)	(89)	(9)	(1)	(9)	(19)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 391	1 530	622	3 543	712	728	204	1 644
Moins la provision pour les instruments hors bilan ^{3, 4}	173	124	36	333	80	105	7	192
Solde à la fin de la période	1 218	1 406	586	3 210	632	623	197	1 452
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 841 \$	4 070 \$	1 222 \$	8 133 \$	1 717 \$	1 330 \$	722 \$	3 769 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

³ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts» figurant à la page précédente de la présente note.

⁴ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Neuf mois clos les</i>							
	31 juillet 2020				31 juillet 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	28 \$	26 \$	56 \$	110 \$	24 \$	34 \$	52 \$	110 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	26	(26)	–	–	27	(25)	(2)	–
Transfert à l'étape 2	(23)	31	(8)	–	(4)	10	(6)	–
Transfert à l'étape 3	–	(9)	9	–	(2)	(6)	8	–
Réévaluation nette en raison des transferts ³	(10)	24	–	14	(11)	5	–	(6)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	13	s. o.	s. o.	13	9	s. o.	s. o.	9
Remboursements nets ⁵	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(3)	(4)	(13)	(20)	(3)	(4)	(13)	(20)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	2	166	45	213	(11)	17	35	41
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(22)	(22)	–	–	(23)	(23)
Reprises	–	–	3	3	–	–	1	1
Écart de conversion et autres ajustements	1	(1)	1	1	–	–	1	1
Solde à la fin de la période	34 \$	207 \$	71 \$	312 \$	29 \$	30 \$	53 \$	112 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	717 \$	417 \$	175 \$	1 309 \$	599 \$	392 \$	180 \$	1 171 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	267	(253)	(14)	–	266	(252)	(14)	–
Transfert à l'étape 2	(299)	342	(43)	–	(89)	121	(32)	–
Transfert à l'étape 3	(9)	(113)	122	–	(12)	(133)	145	–
Réévaluation nette en raison des transferts ³	(113)	326	9	222	(110)	123	8	21
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	254	s. o.	s. o.	254	231	s. o.	s. o.	231
Remboursements nets ⁵	(67)	(37)	(8)	(112)	(66)	(22)	(9)	(97)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(67)	(40)	(18)	(125)	(59)	(61)	(38)	(158)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	93	529	834	1 456	(82)	242	614	774
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(1 027)	(1 027)	–	–	(886)	(886)
Reprises	–	–	203	203	–	–	191	191
Écart de conversion et autres ajustements	(1)	(5)	(1)	(7)	1	1	–	2
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	775	1 166	232	2 173	679	411	159	1 249
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	30	62	–	92	32	43	–	75
Solde à la fin de la période	745 \$	1 104 \$	232 \$	2 081 \$	647 \$	368 \$	159 \$	1 174 \$
Cartes de crédit⁹								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	934 \$	673 \$	322 \$	1 929 \$	819 \$	580 \$	341 \$	1 740 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	623	(600)	(23)	–	564	(488)	(76)	–
Transfert à l'étape 2	(377)	425	(48)	–	(170)	220	(50)	–
Transfert à l'étape 3	(16)	(481)	497	–	(22)	(440)	462	–
Réévaluation nette en raison des transferts ³	(198)	572	19	393	(187)	238	31	82
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	145	s. o.	s. o.	145	95	s. o.	s. o.	95
Remboursements nets ⁵	(5)	4	29	28	66	2	(26)	42
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(130)	(141)	(250)	(521)	(74)	(79)	(332)	(485)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	121	1 325	895	2 341	(187)	598	1 017	1 428
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(1 352)	(1 352)	–	–	(1 280)	(1 280)
Reprises	–	–	240	240	–	–	224	224
Écart de conversion et autres ajustements	3	(18)	4	(11)	1	–	2	3
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 100	1 759	333	3 192	905	631	313	1 849
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	256	406	–	662	496	322	–	818
Solde à la fin de la période	844 \$	1 353 \$	333 \$	2 530 \$	409 \$	309 \$	313 \$	1 031 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

³ Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit décrite à la rubrique «Augmentation importante du risque de crédit» de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

⁴ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁵ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁶ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁷ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la probabilité de défaut) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Évaluation des pertes de crédit attendues» et «Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit» de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

⁸ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Neuf mois clos les</i>							
	31 juillet 2020				31 juillet 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Entreprises et gouvernements²								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	736 \$	740 \$	208 \$	1 684 \$	736 \$	688 \$	133 \$	1 557 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	142	(137)	(5)	–	139	(136)	(3)	–
Transfert à l'étape 2	(281)	292	(11)	–	(100)	108	(8)	–
Transfert à l'étape 3	(13)	(99)	112	–	(9)	(105)	114	–
Réévaluation nette en raison des transferts ³	(54)	186	(3)	129	(51)	91	1	41
Nouveaux montages ou acquisitions ³	578	s. o.	s. o.	578	304	s. o.	s. o.	304
Remboursements nets ³	(34)	(34)	(46)	(114)	5	(16)	(21)	(32)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ³	(288)	(307)	(151)	(746)	(245)	(308)	(62)	(615)
Modifications des risques, paramètres et modèles ³	608	891	674	2 173	(69)	407	148	486
Cessions	–	–	–	–	–	(3)	–	(3)
Radiations	–	–	(175)	(175)	–	–	(136)	(136)
Reprises	–	–	38	38	–	–	41	41
Écart de conversion et autres ajustements	(3)	(2)	(19)	(24)	2	2	(3)	1
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 391	1 530	622	3 543	712	728	204	1 644
Moins la provision pour les instruments hors bilan ^{3, 4}	173	124	36	333	80	105	7	192
Solde à la fin de la période	1 218	1 406	586	3 210	632	623	197	1 452
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 841 \$	4 070 \$	1 222 \$	8 133 \$	1 717 \$	1 330 \$	722 \$	3 769 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

³ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts» figurant à la page précédente de la présente note.

⁴ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs macroéconomiques additionnels propres aux industries ou aux secteurs sont également incorporés, lorsque cela est pertinent. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le PIB, le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque et à la note 3 du présent document pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont prises en compte pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

Des scénarios macroéconomiques prospectifs sont produits par les Services économiques TD dans le processus relatif aux pertes de crédit attendues : un scénario économique de base, ainsi qu'un scénario optimiste et un scénario pessimiste fondés sur une conjoncture économique possible. Tous les scénarios économiques sont mis à jour trimestriellement en fonction de chacune des variables régionales, le cas échéant, et sont incorporés selon le cas dans la modélisation trimestrielle des paramètres de risque du scénario de base, du scénario optimiste ou du scénario pessimiste utilisés dans le calcul des pertes de crédit attendues et des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Les variables macroéconomiques sont tirées de statistiques découlant du scénario de base à partir des distributions historiques de chaque variable. Ce processus a été suivi aux fins du scénario optimiste. Pour le scénario pessimiste, tout comme pour le trimestre précédent, les variables macroéconomiques ont été tirées d'une analyse de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature.

Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre prochains trimestres civils et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Les perspectives économiques sont particulièrement incertaines à l'heure actuelle en raison du large éventail de dénouements possibles de la pandémie et des décisions gouvernementales. Par rapport au trimestre précédent, les perspectives économiques se sont en général détériorées. Notamment, une amélioration plus lente que prévu des marchés de l'emploi est attendue.

Variables macroéconomiques

	Scénario de base						Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Trimestres civils ¹				Moyenne T3 2020- T3 2021 ²	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ²	Moyenne T3 2020- T3 2021 ²	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ²	Moyenne T3 2020- T3 2021 ²	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ²
	T3 2020	T4 2020	T1 2021	T2 2021						
Taux de chômage										
Canada	11,0 %	10,0 %	8,4 %	7,7 %	9,3 %	6,2 %	8,3 %	5,9 %	10,8 %	6,4 %
États-Unis	9,2	7,9	7,5	7,3	8,0	5,0	7,3	4,3	9,4	5,3
PIB réel										
Canada	27,5	10,9	7,5	4,1	–	2,2	1,8	2,7	(2,8)	2,8
États-Unis	28,0	6,0	5,1	4,7	0,2	2,4	1,4	3,0	(2,6)	3,0
Prix des propriétés résidentielles										
Canada (prix moyen actuel) ³	20,3	2,7	(1,9)	(3,7)	(0,6)	1,3	1,5	3,9	(7,1)	3,1
États-Unis (IPP CoreLogic) ⁴	1,6	(0,8)	(2,0)	(0,8)	2,2	2,8	2,5	3,5	(1,6)	3,5
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales										
Canada	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,72	0,44	1,06	0,25	0,56
États-Unis	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,72	0,25	1,05	0,25	0,56
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	0,68	0,75	0,88	1,03	0,84	1,87	1,22	2,50	0,69	1,80
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	2,45	2,30	2,15	2,00	2,23	1,80	2,04	1,64	2,46	1,83
Taux de change (dollar américain/ dollar canadien)	0,73 \$	0,74 \$	0,74 \$	0,75 \$	0,74 \$	0,77 \$	0,75 \$	0,81 \$	0,73 \$	0,76 \$

¹ Les données trimestrielles du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles sont présentées comme la variation d'un trimestre à l'autre du taux annualisé désaisonnalisé.

² Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

³ Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Multiple Listing Service; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble.

⁴ L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision pour pertes sur créances est sensible aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues. Pour plus de renseignements sur les jugements importants appliqués en raison de la COVID-19, se reporter à la note 3 du présent document et à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios à partir des pertes de crédit attendues du scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux	
	31 juillet 2020	31 octobre 2019
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	7 962 \$	4 271 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	7 533	4 104
Écart – en dollars	429 \$	167 \$
Écart – en pourcentage	5,4 %	3,9 %

La provision pour pertes sur créances pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspond au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert de la provision pour pertes sur créances de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes sur la provision pour perte sur créances en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 juillet 2020	31 octobre 2019
Montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2	7 962 \$	4 271 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	6 310	3 672
Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	1 652 \$	599 \$

BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 67 millions de dollars au 31 juillet 2020 (121 millions de dollars au 31 octobre 2019) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux aux 31 juillet 2020 et 31 octobre 2019.

Prêts en souffrance mais non douteux^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2020				31 octobre 2019			
	De 1 jour à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 1 jour à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	1 341 \$	286 \$	96 \$	1 723 \$	1 709 \$	404 \$	111 \$	2 224 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 809	526	156	5 491	6 038	845	266	7 149
Cartes de crédit	908	201	135	1 244	1 401	351	229	1 981
Entreprises et gouvernements	2 973	1 026	203	4 202	1 096	858	60	2 014
Total	10 031 \$	2 039 \$	590 \$	12 660 \$	10 244 \$	2 458 \$	666 \$	13 368 \$

¹ Incluent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

² Les soldes excluent les prêts dépréciés acquis.

³ Les prêts faisant l'objet d'un report dans le cadre d'un programme d'allègement en raison de la COVID-19 offert par une banque ne sont pas considérés comme étant en souffrance ou en retard. Lorsque ces prêts étaient déjà en souffrance, les jours de retard ne continuent pas à s'accumuler pendant la période de report. Le calcul des jours en souffrance pour les prêts faisant l'objet d'un report commence après la période de report.

ACTIFS FINANCIERS MODIFIÉS

Afin d'offrir un soutien financier aux clients qui subissent les répercussions économiques de la COVID-19, la Banque a mis en place certains programmes d'aide, y compris des options de report des paiements de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts sur lignes de crédit domiciliaires, de prêts aux particuliers, de prêts-auto et de prêts commerciaux et aux PME. Les profits ou pertes découlant de ces modifications ont été négligeables.

TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS ADMISSIBLES À LA DÉCOMPTABILISATION

Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) financé par Sa Majesté du chef du Canada (le «gouvernement du Canada») et par Exportations et développement Canada (EDC) à titre d'agent du gouvernement du Canada, la Banque consent des prêts à ses clients des services bancaires aux entreprises. En juin 2020, l'admissibilité au programme de prêts du CUEC a été élargie pour inclure les entreprises qui ne respectaient pas les exigences en matière salariale du programme initial, mais qui ont d'autres dépenses non reportables admissibles. Selon le programme CUEC, un prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 peut être consenti aux entreprises admissibles. Si une tranche de 30 000 \$ du prêt est remboursée au plus tard le 31 décembre 2022, le solde du prêt sera admissible à une annulation complète. Si le prêt n'est pas remboursé d'ici le 31 décembre 2022, il sera prolongé de trois ans à un taux d'intérêt annuel de 5 %. Le financement fourni à la Banque par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme CUEC est assorti d'une obligation de remettre les montants recouverts sur les prêts consentis aux termes du programme et est autrement sans recours pour la Banque. Par conséquent, la Banque doit remettre la totalité des montants de principal et d'intérêts recouverts sur les prêts aux termes du programme CUEC au gouvernement du Canada, mais elle n'est pas tenue de rembourser les montants impayés des clients ou annulés. La Banque reçoit un remboursement des charges d'administration qu'elle engage pour administrer le programme au nom du gouvernement du Canada. Les prêts consentis en vertu de ce programme ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire de la Banque puisque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à ces prêts est transférée au gouvernement du Canada. Au 31 juillet 2020, la Banque avait consenti à environ 169 000 de ses clients (117 000 au 30 avril 2020) des prêts dans le cadre du programme CUEC et financé des prêts dans le cadre de ce programme d'un montant d'environ 6,7 milliards de dollars (4,7 milliards de dollars au 30 avril 2020).

NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat de TD Ameritrade est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 juillet 2020, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 43,26 % (43,19 % au 31 octobre 2019) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 11 milliards de dollars (8 milliards de dollars (12 milliards de dollars US) (12 milliards de dollars (9 milliards de dollars US) au 31 octobre 2019), selon le cours de clôture de 35,89 \$ US (38,38 \$ US au 31 octobre 2019) à la Bourse de New York.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2020, TD Ameritrade a racheté 2,0 millions d'actions (21,5 millions d'actions rachetées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019). En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque est tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, tout en usant de son jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes. Toutefois, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 %, la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 %. De plus, le rachat d'actions par TD Ameritrade ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a le droit de nommer cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Les administrateurs désignés par la Banque comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et quatre administrateurs indépendants de la TD ou des filiales aux États-Unis de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des neuf mois clos les 31 juillet 2020 et 2019, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Bilans consolidés résumés¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 juin 2020	30 septembre 2019
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	2 320 \$	3 212 \$
Montants nets à recevoir des clients	29 602	27 156
Autres actifs, montant net	40 936	27 303
Total de l'actif	72 858 \$	57 671 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	4 574 \$	4 357 \$
Montants à payer aux clients	48 062	35 650
Autres passifs	7 406	6 205
Total du passif	60 042	46 212
Capitaux propres attribuables aux actionnaires²	12 816	11 459
Total du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	72 858 \$	57 671 \$

¹ Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement alors que la Banque comptabilise les valeurs mobilières des clients à la date de transaction.

² La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres attribuables aux actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

États du résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Produits				
Produits d'intérêts nets	420 \$	512 \$	1 340 \$	1 490 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	1 778	1 482	4 551	4 435
Total des produits	2 198	1 994	5 891	5 925
Charges d'exploitation				
Salaires et avantages du personnel	507	435	1 451	1 306
Divers	612	597	1 824	1 668
Total des charges d'exploitation	1 119	1 032	3 275	2 974
Autres charges (produits)	35	(31)	118	42
Résultat avant impôt	1 044	993	2 498	2 909
Charge d'impôt sur le résultat	255	251	609	706
Résultat net¹	789 \$	742 \$	1 889 \$	2 203 \$
Résultat par action – de base (en dollars canadiens)	1,46 \$	1,34 \$	3,49 \$	3,94 \$
Résultat par action – dilué (en dollars canadiens)	1,45	1,34	3,47	3,93

¹ La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est fondée sur les états financiers consolidés publiés de TD Ameritrade après la conversion en dollars canadiens et est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles.

NOTE 8 : ACQUISITIONS IMPORTANTES OU EN COURS

TD Ameritrade Holding Corporation et The Charles Schwab Corporation

Le 25 novembre 2019, la Banque a annoncé son appui à l'acquisition de TD Ameritrade, dont la Banque est un actionnaire important, par The Charles Schwab Corporation, dans le cadre d'une entente définitive annoncée par ces sociétés. La transaction devrait se conclure dans la deuxième moitié de l'année civile de 2020, sous réserve du respect de toutes les conditions de clôture applicables. Pour plus de renseignements sur la transaction annoncée, se reporter à la note 35 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

NOTE 9 : GOODWILL

Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis ¹	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2018	2 403 \$	13 973 \$	160 \$	16 536 \$
Ajouts	432	–	–	432
Écarts de conversion et autres	1	7	–	8
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2019 ²	2 836 \$	13 980 \$	160 \$	16 976 \$
Ajouts	–	–	–	–
Écarts de conversion et autres	15	238	–	253
Valeur comptable du goodwill au 31 juillet 2020²	2 851 \$	14 218 \$	160 \$	17 229 \$

¹ Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

² Le cumul des pertes de valeur était de néant aux 31 juillet 2020 et 31 octobre 2019.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS**Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2020	31 octobre 2019
Créances clients et autres éléments	9 885 \$	9 069 \$
Intérêts courus	2 275	2 479
Actif d'impôt exigible	2 402	2 468
Actif au titre des régimes à prestations définies	13	13
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	2 152	1 761
Charges payées d'avance	1 136	1 297
Total	17 863 \$	17 087 \$

NOTE 11 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 juillet 2020 s'établissait à 319 milliards de dollars (309 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

Certains passifs de dépôt sont classés comme dépôts détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Certains dépôts ont été désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire pour réduire une non-concordance comptable découlant des couvertures économiques connexes. Ces dépôts sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire, à l'exception du montant de la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit propre à la Banque, lequel est constaté à l'état du résultat global consolidé intermédiaire.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
	Par type			Par pays			31 juillet 2020	31 octobre 2019
	À vue	À préavis	À terme ¹	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	18 960 \$	530 372 \$	60 466 \$	267 997 \$	341 784 \$	17 \$	609 798 \$	503 430 \$
Banques ²	8 949	77	11 145	14 048	1 797	4 326	20 171	16 751
Entreprises et gouvernements ³	113 250	187 119	160 940	315 988	136 798	8 523	461 309	366 796
Détenus à des fins de transaction ²	-	-	22 118	12 201	3 369	6 548	22 118	26 885
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ^{2, 4}	-	-	100 312	45 349	44 001	10 962	100 312	105 100
Total	141 159 \$	717 568 \$	354 981 \$	655 583 \$	527 749 \$	30 376 \$	1 213 708 \$	1 018 962 \$

Dépôts non productifs**d'intérêts inclus ci-dessus**

Au Canada	54 080 \$	43 887 \$
À l'étranger	76 009	53 381

Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus

Au Canada	601 503	530 608
À l'étranger	480 365	391 076
Fonds fédéraux américains déposés ²	1 751	10

Total^{3, 5}	1 213 708 \$	1 018 962 \$
-----------------------------	---------------------	---------------------

¹ Comprennent une dette de premier rang de 24 milliards de dollars (17 milliards de dollars au 31 octobre 2019) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

² Comprennent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

³ Au 31 juillet 2020, comprennent une somme de 41 milliards de dollars (40 milliards de dollars au 31 octobre 2019) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées et une somme de 1 milliard de dollars (1 milliard de dollars au 31 octobre 2019) liée à la Fiducie de capital TD IV.

⁴ Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent des dépôts désignés à la JVRN et des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la JVRN de 27 millions de dollars (31 millions de dollars au 31 octobre 2019).

⁵ Au 31 juillet 2020, comprend des dépôts de 714 milliards de dollars (580 milliards de dollars au 31 octobre 2019) libellés en dollars US et de 57 milliards de dollars (52 milliards de dollars au 31 octobre 2019) libellés dans d'autres monnaies.

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs¹**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2020	31 octobre 2019
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	4 243 \$	5 163 \$
Intérêts courus	1 054	1 393
Salaires et avantages du personnel à payer	2 575	3 245
Chèques et autres effets en voie de règlement	1 655	1 042
Passif d'impôt exigible	301	169
Passif d'impôt différé	295	193
Passif au titre des régimes à prestations définies	3 787	2 781
Obligations locatives	5 508	66
Passifs liés aux entités structurées	4 193	5 857
Provisions	1 505	1 095
Total	25 116 \$	21 004 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.**NOTE 13 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS****Émissions**

Le 22 avril 2020, la Banque a émis des billets à moyen terme admissibles comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) totalisant 3 milliards de dollars qui constituent des titres secondaires de la Banque (les «billets»). Les billets porteront intérêt à un taux fixe annuel de 3,105 % (intérêts payables semestriellement) jusqu'au 22 avril 2025 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 2,16 % (intérêts payables trimestriellement) jusqu'au 22 avril 2030. À partir du 22 avril 2025, la Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du BSIF, racheter les billets, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés en donnant aux porteurs un préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours.

Rachats

Le 24 juin 2020, la Banque a racheté toutes les débentures subordonnées à 2,692 % admissibles comme FPUNV totalisant 1,5 milliard de dollars en circulation venant à échéance le 24 juin 2025, au prix de rachat équivalant à 100 % du montant en principal majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat exclusivement.

Le 17 août 2020, la Banque a annoncé son intention de racheter le 30 septembre 2020 toutes les débentures subordonnées à 2,982 % admissibles comme FPUNV totalisant 1 milliard de dollars en circulation venant à échéance le 30 septembre 2025, au prix de rachat équivalant à 100 % du montant en principal majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat exclusivement.

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 31 juillet 2020 et 2019 et pour les trois mois et neuf mois clos à ces dates.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>				<i>Neuf mois clos les</i>			
	31 juillet 2020		31 juillet 2019		31 juillet 2020		31 juillet 2019	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires								
Solde au début de la période	1 803,7	21 766 \$	1 829,1	21 718 \$	1 812,5	21 713 \$	1 830,4	21 221 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,2	12	0,8	45	1,2	65	1,8	97
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	10,0	583	1,1	92	12,2	726	3,8	289
Actions émises dans le cadre d'acquisitions ¹	–	–	–	–	–	–	5,0	366
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	–	–	(11,2)	(133)	(12,0)	(143)	(21,2)	(251)
Solde à la fin de la période	1 813,9	22 361 \$	1 819,8	21 722 \$	1 813,9	22 361 \$	1 819,8	21 722 \$
Actions privilégiées – catégorie A^{2,3}								
Solde au début de la période	232,0	5 800 \$	214,0	5 350 \$	232,0	5 800 \$	200,0	5 000 \$
Actions émises	–	–	18,0	450	–	–	32,0	800
Solde à la fin de la période	232,0	5 800 \$	232,0	5 800 \$	232,0	5 800 \$	232,0	5 800 \$
Actions autodétenues – ordinaires⁴								
Solde au début de la période	0,3	(25) \$	0,7	(49) \$	0,6	(41) \$	2,1	(144) \$
Achat d'actions	35,6	(2 152)	30,5	(2 330)	104,2	(6 787)	102,0	(7 528)
Vente d'actions	(35,0)	2 118	(30,6)	2 335	(103,9)	6 769	(103,5)	7 628
Solde à la fin de la période	0,9	(59) \$	0,6	(44) \$	0,9	(59) \$	0,6	(44) \$
Actions autodétenues – privilégiées⁴								
Solde au début de la période	0,2	(3) \$	0,3	(6) \$	0,3	(6) \$	0,3	(7) \$
Achat d'actions	1,4	(29)	2,0	(42)	5,0	(98)	5,0	(111)
Vente d'actions	(1,4)	27	(2,1)	44	(5,1)	99	(5,1)	114
Solde à la fin de la période	0,2	(5) \$	0,2	(4) \$	0,2	(5) \$	0,2	(4) \$

¹ Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a émis 4,7 millions d'actions pour un produit de 342 millions de dollars qui représente une tranche de la contrepartie versée à Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investment Inc. («Greystone»), ainsi que 0,3 million d'actions pour un produit de 24 millions de dollars au titre de rémunération fondée sur des actions en remplacement de droits à des paiements fondés sur des actions de Greystone. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque pour en savoir plus sur l'acquisition de Greystone.

² Le 16 janvier 2020, la Banque a annoncé qu'aucune de ses 20 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 5 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les «actions de série 5») ne sera convertie le 31 janvier 2020 en action privilégiée à taux variable et à dividende non cumulatif de série 6 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV. Comme il a été précédemment annoncé le 2 janvier 2020, le taux de dividende des actions de série 5 pour la période de cinq ans allant du 31 janvier 2020, inclusivement, au 31 janvier 2025, exclusivement, sera de 3,876 %.

³ Le 16 juillet 2020, la Banque a annoncé qu'aucune de ses 14 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 7 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les «actions de série 7») ne sera convertie le 31 juillet 2020 en action privilégiée à taux variable et à dividende non cumulatif de série 8 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV. Comme il a été précédemment annoncé le 2 juillet 2020, le taux de dividende des actions de série 7 pour la période de cinq ans allant du 31 juillet 2020, inclusivement, au 31 juillet 2025, exclusivement, sera de 3,201 %.

⁴ Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 19 décembre 2019, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 30 millions de ses actions ordinaires. L'OPRCNA est entrée en vigueur le 24 décembre 2019. Au cours des trois mois clos le 31 juillet 2020, la Banque n'a racheté aucune action ordinaire dans le cadre de son OPRCNA. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2020, la Banque a racheté 12 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA, à un prix moyen de 70,55 \$ l'action pour une contrepartie totale de 847 millions de dollars.

Le 13 mars 2020, le BSIF a publié un communiqué de presse annonçant une série de mesures visant à soutenir la résilience des institutions financières en réponse aux défis que posent la COVID-19 et la conjoncture du marché. Une de ces mesures est la diminution de la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 1,25 % des actifs pondérés en fonction des risques. Dans son communiqué de presse, le BSIF s'attend à ce que les banques misent sur cette capacité accrue d'octroi de crédit pour appuyer les ménages et les entreprises au Canada et à ce que toutes les institutions financières fédérales interrompent tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions pour le moment.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, à la discrétion de la Banque, ou sur le marché libre, au cours du marché.

Le 28 mai 2020, la Banque a annoncé qu'à compter du dividende déclaré le 28 mai 2020 pour le trimestre clos le 31 juillet 2020 et jusqu'à nouvel ordre, la Banque émettra des actions ordinaires sur son capital autorisé et appliquera un escompte de 2 % sur le cours moyen du marché de ces actions ordinaires. Les pratiques de la Banque sont, simultanément aux annonces de déclaration de dividendes de la Banque, d'annoncer si un escompte s'appliquera au cours moyen du marché des actions ordinaires émises en vertu du plan de réinvestissement des dividendes pour le dividende déclaré.

Pour les trois mois clos le 31 juillet 2020, 10 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %, aux termes du plan de réinvestissement des dividendes. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, 2 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque, sans escompte, et 10 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %, aux termes du plan de réinvestissement des dividendes. Pour les trois mois clos le 31 juillet 2019, 1 million d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque, sans escompte, aux termes du plan de réinvestissement des dividendes. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, 4 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque, sans escompte, aux termes du plan de réinvestissement des dividendes.

NOTE 15 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 2,1 millions de dollars et 9,1 millions de dollars (respectivement de 2,7 millions de dollars et 9,0 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019).

Pour les trois mois clos les 31 juillet 2020 et 2019, aucune option n'a été attribuée par la Banque. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2020, 2,1 millions d'options sur actions (2,2 millions d'options sur actions pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 5,55 \$ l'option (5,64 \$ l'option pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les neuf mois clos les 31 juillet 2020 et 2019.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Taux d'intérêt sans risque	1,59 %	2,03 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,3 ans
Volatilité prévue ¹	12,90 %	12,64 %
Rendement de l'action prévu	3,50 %	3,48 %
Prix d'exercice / cours de l'action	72,84 \$	69,39 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée prévue de l'option.

NOTE 16 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies, ainsi que de ses autres régimes de retraite à prestations définies importants pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2020 et 2019.

Charges liées aux régimes d'avantages du personnel

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
	Trois mois clos les					
Coût des services rendus – prestations acquises	116 \$	81 \$	5 \$	4 \$	2 \$	2 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	4	(3)	4	5	7	8
Coûts des services passés (crédit)	–	1	–	–	–	–
Charges administratives au titre des prestations définies	3	3	–	–	1	2
Total	123 \$	82 \$	9 \$	9 \$	10 \$	12 \$
Neuf mois clos les						
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Coût des services rendus – prestations acquises	350 \$	244 \$	13 \$	11 \$	6 \$	7 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	11	(9)	13	15	21	24
Coûts des services passés (crédit)	–	1	–	–	–	2
Charges administratives au titre des prestations définies	8	8	–	–	4	5
Total	369 \$	244 \$	26 \$	26 \$	31 \$	38 \$

¹ Comprendent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1^{er} avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2020 et 2019.

Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Régimes de retraite à cotisations définies ¹	44 \$	35 \$	129 \$	113 \$
Régimes de retraite d'État ²	85	71	290	264
Total	129 \$	106 \$	419 \$	377 \$

¹ Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

² Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite à prestations définies principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies et à ses autres régimes de retraite à prestations définies importants au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2020 et 2019.

Cotisations aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Régimes de retraite principaux	89 \$	89 \$	292 \$	267 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	1	3	8	11
Autres régimes de retraite ¹	9	69	31	88
Total	99 \$	161 \$	331 \$	366 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 31 juillet 2020, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 227 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 3 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 14 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2020.

NOTE 17 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes. Au cours des trois mois clos le 31 juillet 2020, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 239 millions de dollars pour l'année d'imposition 2015 et Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 11 millions de dollars pour les années d'imposition 2011 et 2012. Jusqu'à maintenant, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 1 032 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2015, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque d'un montant de 17 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2013 et l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque d'un montant de 33 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2014. La Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts additionnels et des intérêts totalisant 1 082 millions de dollars. La Banque s'attend à ce que l'ARC, Revenu Québec et l'ATRA établissent de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription pour les mêmes raisons. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

Les actifs et passifs d'impôt différé comprennent ce qui suit :

Actifs et passifs d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2020	31 octobre 2019
Actifs d'impôt différé		
Provision pour pertes sur créances	1 637 \$	965 \$
Prêts détenus à des fins de transaction	45	50
Avantages du personnel	834	844
Régimes de retraite	590	344
Pertes pouvant être reportées en avant	95	95
Crédits d'impôt	185	228
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	92	–
Immobilisations incorporelles	50	–
Divers	–	88
Total des actifs d'impôt différé	3 528	2 614
Passifs d'impôt différé		
Valeurs mobilières	1 651	527
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	242
(Produits) charges différés	37	91
Immobilisations incorporelles	–	40
Goodwill	121	108
Divers	58	–
Total des passifs d'impôt différé	1 867	1 008
Actifs d'impôt différé nets	1 661	1 606
Pris en compte dans le bilan consolidé comme suit :		
Actifs d'impôt différé	1 956	1 799
Passifs d'impôt différé ¹	295	193
Actifs d'impôt différé nets	1 661 \$	1 606 \$

¹ Inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

NOTE 18 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2020 et 2019.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 180 \$	3 186 \$	6 549 \$	8 628 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 802,3	1 825,3	1 805,4	1 828,4
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	1,21 \$	1,75 \$	3,63 \$	4,72 \$
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 180 \$	3 186 \$	6 549 \$	8 628 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	2 180	3 186	6 549	8 628
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 802,3	1 825,3	1 805,4	1 828,4
Effet des titres dilutifs				
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	1,2	3,3	1,7	3,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 803,5	1 828,6	1 807,1	1 831,6
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)¹	1,21 \$	1,74 \$	3,62 \$	4,71 \$

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en circulation respectivement de 7,7 millions et 5,5 millions, à un prix d'exercice moyen pondéré respectivement de 70,15 \$ et 71,47 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2019, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

NOTE 19 : PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable que la Banque subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 31 juillet 2020, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 839 millions de dollars (de néant à environ 606 millions de dollars au 31 octobre 2019). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Litige Stanford – Le 3 mai 2019, deux groupes de requérants composés de plus de 950 investisseurs dans des certificats de dépôt émis par Stanford International Bank, Limited et de ceux ayant acheté un ou plusieurs certificats de ces investisseurs ont déposé une requête pour être autorisés à intervenir dans la poursuite engagée par l'Official Stanford Investors Committee (OSIC) contre la Banque et d'autres banques défenderesses. Le 18 septembre 2019, la Cour a rejeté la requête. Le 14 octobre 2019, un groupe de requérants (composé de 147 investisseurs et de ceux ayant acheté un ou plusieurs certificats de ces investisseurs) a déposé un avis d'appel devant la United States Court of Appeals for the Fifth Circuit, et le dossier d'appel était complet au 8 avril 2020.

Le 26 novembre 2019, le séquestre américain nommé pour la Stanford Receivership Estate a déposé une requête devant la United States District Court for the Northern District of Texas (la «cour de district du nord») visant à empêcher l'introduction d'une instance devant la cour de l'État du Texas. Le 15 janvier 2020, la cour de district du nord a accueilli la requête. Le 26 février 2020, une autre banque défenderesse a fait renvoyer devant la United States District Court for the Southern District of Texas (la «cour de district du sud») l'instance qui avait été portée devant la cour de l'État du Texas. Le 13 avril 2020, cette même banque défenderesse et les requérants ont demandé à la cour de district du sud de suspendre l'instance pour une période initiale de 120 jours. Le 20 avril 2020, la cour de district du sud a suspendu tous les délais jusqu'au 14 août 2020. Le 14 juillet 2020, la banque défenderesse et les requérants ont demandé que la cour de district du sud prolonge la suspension de l'instance pour une période additionnelle de 90 jours. Le 19 juillet 2020, la cour de district du sud a suspendu l'instance jusqu'au 14 novembre 2020.

Le 22 mai 2020, la cour de district du nord a fixé la date du procès au 6 mai 2021.

À l'égard des deux affaires devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario (*Wide & Dickson v. The Toronto-Dominion Bank et Dynasty Furniture Manufacturing Ltd, et al. v. The Toronto-Dominion Bank*), le 9 juin 2020, la cour a tenu une conférence préparatoire pour discuter de la date d'audience fixée au 11 janvier 2021. La cour a confirmé que la date d'audience demeurerait la même.

Le 15 juin 2020, la cour de district du nord a accueilli la requête de l'OSIC pour permission de modifier sa poursuite contre la Banque et les autres banques défenderesses, et la deuxième requête d'intervenant modifiée de l'OSIC dans sa poursuite contre la Banque et certaines autres banques défenderesses a été déposée à la même date. Le 10 juillet 2020, la cour de district du nord a donc ordonné aux termes de la requête convenue entre les parties de prolonger jusqu'au 31 juillet 2020 l'échéance de la Banque pour produire une réponse à la deuxième requête d'intervenant modifiée.

U.S. Consumer Financial Protection Bureau (le «bureau») – La Banque est en pourparlers avec l'Enforcement Division du bureau au sujet de certaines pratiques de souscription de TD Bank N.A. à l'égard de son produit de protection de découvert optionnelle appelé «Debit Card Advance» («DCA») et de certaines de ses pratiques de communication d'information auprès des agences spécialisées de renseignements sur les consommateurs. Le 20 août 2020, TD Bank N.A. a annoncé être arrivée à une entente avec le bureau en consentant à l'inscription d'une ordonnance de règlement amiable relativement à cette affaire. Entre autres choses, TD Bank N.A. devra dédommager certains clients qui ont adhéré à son produit DCA entre 2014 et 2018 et verser une amende administrative de 25 millions de dollars US. TD Bank N.A. n'a reconnu aucune faute dans le cadre du règlement avec le bureau.

NOTE 20 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des cartes de crédit aux États-Unis, de Financement auto TD aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque pour des informations supplémentaires sur les secteurs.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2020 et 2019.

Résultats par secteur¹

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros ²		Siège social ²		Total	
	<i>Trois mois clos les</i>									
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Produits (pertes) d'intérêts nets	2 910 \$	3 122 \$	2 256 \$	2 241 \$	531 \$	198 \$	786 \$	463 \$	6 483 \$	6 024 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	3 116	3 024	595	745	866	716	(395)	(10)	4 182	4 475
Total des produits	6 026	6 146	2 851	2 986	1 397	914	391	453	10 665	10 499
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	951	316	897	255	123	1	217	83	2 188	655
Indemnités d'assurance et charges connexes	805	712	–	–	–	–	–	–	805	712
Charges autres que d'intérêts	2 533	2 533	1 646	1 604	669	594	459	643	5 307	5 374
Résultat avant impôt sur le résultat	1 737	2 585	308	1 127	605	319	(285)	(273)	2 365	3 758
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	474	695	(48)	134	163	75	(144)	(91)	445	813
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	–	–	317	294	–	–	11	9	328	303
Résultat net	1 263 \$	1 890 \$	673 \$	1 287 \$	442 \$	244 \$	(130) \$	(173) \$	2 248 \$	3 248 \$
	<i>Neuf mois clos les</i>									
	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Produits (pertes) d'intérêts nets	9 079 \$	9 176 \$	6 763 \$	6 719 \$	1 381 \$	633 \$	2 021 \$	1 228 \$	19 244 \$	17 756 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	9 225	8 917	1 792	2 123	2 323	1 750	(782)	179	12 558	12 969
Total des produits	18 304	18 093	8 555	8 842	3 704	2 383	1 239	1 407	31 802	30 725
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	2 495	906	2 353	787	514	3	963	442	6 325	2 138
Indemnités d'assurance et charges connexes	2 256	2 082	–	–	–	–	–	–	2 256	2 082
Charges autres que d'intérêts	7 757	8 098	4 919	4 742	1 937	1 793	1 282	1 844	15 895	16 477
Résultat avant impôt sur le résultat	5 796	7 007	1 283	3 313	1 253	587	(1 006)	(879)	7 326	10 028
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 572	1 889	(120)	386	321	139	(419)	(325)	1 354	2 089
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	–	–	752	863	–	–	28	28	780	891
Résultat net	4 224 \$	5 118 \$	2 155 \$	3 790 \$	932 \$	448 \$	(559) \$	(526) \$	6 752 \$	8 830 \$
Total de l'actif	461 358 \$	447 921 \$	548 402 \$	426 548 \$	524 286 \$	466 080 \$	163 259 \$	64 893 \$	1 697 305 \$	1 405 442 \$

¹ La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuable à la Banque en vertu des conventions.

² Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

NOTE 21 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Le tableau suivant présente les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable. Pour plus de renseignements sur les types d'instruments évalués au coût amorti et à la JVAERG, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Produits d'intérêts et charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			
	31 juillet 2020		31 juillet 2019	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti ¹	6 867 \$	1 039 \$	8 050 \$	2 860 \$
Évalués à la JVAERG	274	-	788	-
	7 141	1 039	8 838	2 860
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG ²	925	544	1 806	1 760
Total	8 066 \$	1 583 \$	10 644 \$	4 620 \$

	<i>Neuf mois clos les</i>			
	31 juillet 2020		31 juillet 2019	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti ¹	22 155 \$	5 378 \$	23 600 \$	8 611 \$
Évalués à la JVAERG	1 555	-	2 477	-
	23 710	5 378	26 077	8 611
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG ²	4 173	3 261	5 384	5 094
Total	27 883 \$	8 639 \$	31 461 \$	13 705 \$

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2020, comprennent les charges d'intérêts sur les obligations locatives respectivement de 38 millions de dollars et 115 millions de dollars à l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019.

² Comprend les produits d'intérêts, les charges d'intérêts et les revenus de dividendes des instruments financiers évalués ou désignés à la JVRN et des actions désignées à la JVAERG.

NOTE 22 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2020, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BISI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM). La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 %. En outre, le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la RSI. La réserve pour stabilité intérieure est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 1 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer à 9 % la cible minimale des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 juillet 2020 et 31 octobre 2019.

Situation des fonds propres réglementaires¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2020	31 octobre 2019
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	59 546 \$	55 042 \$
Fonds propres de catégorie 1	66 185	61 683
Total des fonds propres	79 107	74 122
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres	478 117	455 977
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	12,5 %	12,1 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	13,8	13,5
Ratio du total des fonds propres	16,5	16,3
Ratio de levier	4,4	4,0

¹ Comprend les ajustements aux fonds propres prévus par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19 pour les deuxième et troisième trimestres de 2020. Pour plus de renseignements, se reporter à la section «Situation des fonds propres» du rapport de gestion.

NOTE 23 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : La Société de fiducie AST (Canada) C. P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Télec. : 1-888-249-6189 inquiries@astfinancial.com ou www.astfinancial.com/ca-fr
déterminez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare P.O. Box 505000 Louisville, KY 40233, ou Computershare 462 South 4 th Street, Suite 1600 Louisville, KY 40202 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com/investor
déterminez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonnais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le jeudi 27 août 2020. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le troisième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le jeudi 27 août 2020, vers 12 h 00 HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h 00 HE, le jeudi 27 août 2020, jusqu'à 23 h 59 HE, le vendredi 4 septembre 2020, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 7300743#.

Assemblée annuelle

Le jeudi 1^{er} avril 2021

Toronto (Ontario)